

# BBF

BULLETIN DES BIBLIOTHÈQUES DE FRANCE

2024-3

## Dimensions internationales des bibliothèques



- 3 Éditorial • Dimensions internationales des bibliothèques  
[Anne-Céline Lambotte et Laure Papon-Vidal](#)
- **Politiques publiques européennes**
- 4 Pour une Europe des bibliothèques : une réflexion de l'Union européenne pour développer la lecture publique  
[Sylvie Bonnel et Hanna Toraubully](#)
- 8 La place des bibliothèques dans les alliances européennes  
[Karine Bacher-Eyroi, Sophie Forcadell, Anne-Céline Lambotte, Laure Papon-Vidal et Zhengdong Shi](#)
- **Stratégies des établissements**
- 13 La Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg : un horizon européen ouvert sur le monde  
[Emmanuel Marine et Jérôme Schweitzer](#)
- 16 La coopération internationale à la Bibliothèque publique d'information : une mission au bénéfice de toute la communauté professionnelle  
[Éléonore Clavreul](#)
- 19 Du monde entier : captation de la documentation internationale et valorisation scientifique à la BULAC  
[Florence Chapuis et Charles-Henri Peretti](#)
- 24 La Médiathèque départementale du Pas-de-Calais et le reste du monde : ou pourquoi une médiathèque départementale se dote d'une stratégie pluriannuelle autour de la coopération internationale  
[Marjorie Alexandra Bellini, Gwendoline Coipeault, Benjamin Kesteloot et Océane Zielinski](#)
- 28 Formaliser et publier la stratégie de la bibliothèque : enjeux, avantages et sources d'inspiration avec LIBER et SPARC Europe  
[Marion Brunetti et Cécile Swiatek Cassafieres](#)
- **Focus**
- 33 Les bibliothécaires français-es à l'épreuve de l'international : plaidoyer pour une meilleure prise en compte des compétences en langues étrangères  
[Inès Carme](#)
- **Actions des réseaux**
- 37 Le Cfibd, une association au service de la coopération internationale des bibliothèques  
[Thomas Chaimbault-Petitjean](#)
- 40 Une année avec la commission « International » de l'Association des bibliothécaires de France (ABF)  
[Julie Calmus, Éléonore Clavreul, Guillaume Gast et Nathalie Gerbault](#)
- 43 Le Collectif de bibliothécaires et intervenants en action culturelle (COBIAC) : un engagement en faveur du développement de la lecture et des bibliothèques en France et à l'international  
[Collectif COBIAC](#)
- 47 Pérégrinations de bibliothécaires normands sur le territoire canadien (Montréal)  
[Marie Calmet, Camille Ferrari, Julie Lallemand, Maryline Larret et Isabelle Vagnarelli](#)
- 54 L'organisation d'une Staff Week : un projet interculturel et fédérateur  
[Priscilla Gabel](#)
- **Bibliothèques françaises à l'étranger**
- 58 Les bibliothèques du Réseau des Écoles françaises à l'étranger  
[Katie Brzustowski, Agnès Macquin, Cécile Martini, Laure Franceschi et Katia Juhel](#)
- 63 Le projet Ressources éducatives dans la région SAVA à Madagascar (2021-2023)  
[Camille Lefebvre](#)
- **Témoignage**
- 67 La veille prospective dans une bibliothèque universitaire : ce que l'international nous dit de notre environnement  
[Cécile Touitou](#)

# Dimensions internationales des bibliothèques

**Anne-Céline Lambotte**

Responsable des bibliothèques universitaires Santé et référente relations internationales  
Service commun de la documentation, Aix-Marseille Université

Co-référente scientifique du dossier « Dimensions internationales des bibliothèques »

**Laure Papon-Vidal**

Chargée de mission coopération et coordination documentaire - Bibliothèques universitaires  
- Service commun de la documentation, Aix-Marseille Université

Co-référente scientifique du dossier « Dimensions internationales des bibliothèques »

Les bibliothèques ont dans leur ADN la coopération à l'échelle locale, nationale ou internationale. L'IFLA<sup>1</sup>, pour ne citer que cet acronyme familier aux oreilles de nombre d'entre nous, va bientôt avoir 100 ans. Quand il nous a été proposé d'être référentes scientifiques de ce dossier, nous avons en tête – et battons notre coulpe ! – les associations de bibliothèques de recherche et les jeunes alliances européennes. C'était regarder à travers la lorgnette de notre environnement universitaire. Ce dossier a pour ambition de mettre en valeur la dimension internationale présente dans nombre d'aspects de nos métiers, et parfois insoupçonnée.

Nous avons émis le vœu pieux de tenter une définition de ce que sont les « dimensions internationales des bibliothèques », mais nous allons en réalité vous laisser découvrir les différentes facettes de ces termes à travers seize articles, aussi riches que variés. Les contributions – que leurs auteurs trouvent ici l'expression de notre gratitude – prouvent que les termes de « dimensions internationales des bibliothèques » recouvrent des réalités diverses.

Vous trouverez dans ce dossier la mention d'établissements de tous types : bibliothèques françaises sur un territoire étranger – bibliothèques des écoles françaises à l'étranger (p. 58) et de l'Alliance française de Sambava (p. 63) –, bibliothèques universitaires, médiathèque départementale (p. 24), bibliothèques de recherche, bibliothèques de grands établissements, bibliothèque nationale ; collections spécialisées – la BULAC<sup>2</sup> nous dévoile ses réseaux (p. 19), la Bnu<sup>3</sup> introduit le projet de musée des civilisations du Proche et Moyen-Orient (p. 13) –, de liens à l'échelle européenne dans les alliances (p. 8) ou avec les partenaires locaux ; d'associations – la commission

« International » de l'ABF<sup>4</sup>, créée il y a bientôt vingt ans ! (p. 40), le Cfibd<sup>5</sup> (p. 37), le COBIAC<sup>6</sup> (p. 43), LIBER<sup>7</sup> et SPARC<sup>8</sup> Europe (p. 28)...

Il est question de stratégie à afficher – avec exemples choisis à la clé –, de compétences linguistiques des bibliothécaires (p. 33) et de territoires pluriels : de l'Europe (à travers les alliances européennes ou LIBER, et des focus sur Rome, Athènes ou encore Madrid) à l'Afrique, avec des focus sur Le Caire ou Madagascar, en passant par l'Asie et Montréal... Est soulignée la richesse des échanges : les collègues ayant bénéficié de voyages professionnels (p. 47) tout comme les collègues qui accueillent nos homologues étrangers lors de Staff Weeks (p. 54) ne modèrent pas leur enthousiasme. Non que l'herbe soit plus verte chez nos collègues étrangers : insister sur ce qui nous rapproche davantage que sur ce qui nous sépare, faire le constat de difficultés partagées, ou apprendre des crises surmontées par nos semblables, est aussi une force (p. 67), comme en témoignent tous ceux qui ont goûté à la mobilité.

Ces articles, qui offrent le luxe de « prendre du recul », de « faire un pas de côté », déclencheront, nous l'espérons, idées et envies. Ils portent à notre connaissance des dispositifs existants parfois méconnus qui pourraient permettre de contourner des barrières de langues ou de financement (p. 4 et 16).

Dans un contexte plus large de tension budgétaire, de repli sur soi, il nous paraît particulièrement bienvenu de parcourir ces beaux projets et de réaffirmer les valeurs des partenariats, à quelque niveau qu'ils se jouent. ●

1 Fédération internationale des associations et institutions de bibliothèques.

2 Bibliothèque universitaire des langues et civilisations.

3 Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg.

4 Association des bibliothécaires de France.

5 Comité français international bibliothèques et documentation.

6 Collectif de bibliothécaires et intervenants en action culturelle.

7 Ligue des bibliothèques européennes de recherche.

8 Coalition de l'édition savante et des ressources académiques (en anglais « Scholarly Publishing and Academic Resources Coalition »).

# POUR UNE EUROPE DES BIBLIOTHÈQUES: UNE RÉFLEXION DE L'UNION EUROPÉENNE POUR DÉVELOPPER LA LECTURE PUBLIQUE

**Sylvie Bonnel**

Conseillère livre et lecture à la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) Île-de-France

**Hanna Torabully**

Chargée de mission « Bibliothèques et aménagement du territoire », Service du livre et de la lecture – Direction générale des médias et des industries culturelles (DGMIC), ministère de la Culture

*Fin 2022, le Conseil de l'Union européenne a adopté un nouveau programme de travail pour la culture (2023-2026), qui comporte une action portant spécifiquement sur les bibliothèques, conduite par les 27 pays de l'Union, sous la forme d'une méthode ouverte de coordination (MOC). Cet article présente les objectifs et les mécanismes de cette réflexion inédite au niveau européen.*

Le 7 décembre 2022, le Conseil de l'Union européenne a adopté un nouveau programme de travail pour la culture (2023-2026)<sup>1</sup>, qui comporte une action portant spécifiquement sur les bibliothèques. La réflexion est actuellement conduite par les 27 pays de l'Union, sous la forme d'une méthode ouverte de coordination (MOC). Elle doit aboutir à la rédaction de recommandations à l'été 2025. À défaut de premiers résultats, que le calendrier n'autorise pas à formuler à l'automne 2024, l'article vise à présenter les objectifs de cette réflexion, inédite au niveau européen, et à en présenter le mécanisme.

En ces temps d'incertitude (politique, économique) à diverses échelles, une réflexion sur les finalités et les moyens des politiques culturelles s'avère aussi complexe que nécessaire. Considérant la culture comme une ressource fondamentale pour la viabilité d'une société, André Malraux la définissait en ces termes : « *La culture, c'est ce qui répond à l'homme quand il se demande ce qu'il fait sur la terre.* »<sup>2</sup> Si la culture est ainsi pourvoyeuse de sens pour orienter nos existences individuelles et collectives, les bibliothèques jouent un rôle décisif dans ce contexte : elles sont autant de lieux de réception et d'élaboration commune de cette réponse.

Conscient que cette ambition doit être partagée pour être durable, le Conseil de l'Union européenne a lancé le 7 décembre 2022 un nouveau programme de travail pour la culture (2023-2026), qui comporte une action portant spécifiquement sur les bibliothèques : « *Renforcer le rôle multiple des bibliothèques en tant que dépositaires et relais des œuvres culturelles, des compétences et des valeurs européennes.* » Cette action s'inscrit dans l'une des quatre priorités de ce programme de travail<sup>3</sup> : « *La culture pour le peuple : encourager la participation culturelle et le rôle de la culture au sein de la société.* » Au nombre de 65 000, les bibliothèques européennes accueillent plus de 100 millions de visiteurs chaque année<sup>4</sup>.

Cette première étude d'ensemble sur les bibliothèques au niveau européen<sup>5</sup> se déroule dans un

1 Conseil de l'union européenne, *Council resolution on the EU work plan for culture 2023–2026*. En ligne : [https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/PDF/?uri=CELEX:32022G1207\(01\)](https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/PDF/?uri=CELEX:32022G1207(01))

2 André Malraux, *Discours prononcé à l'occasion de l'inauguration de la Maison de la culture d'Amiens le 19 mars 1966*, Paris, Assemblée nationale, 1966. En ligne : [https://www.assemblee-nationale.fr/histoire/Andre-Malraux/discours\\_politique\\_culture/maison\\_culture\\_amiens.asp](https://www.assemblee-nationale.fr/histoire/Andre-Malraux/discours_politique_culture/maison_culture_amiens.asp)

3 Ces quatre priorités sont (dans l'ordre) : a) Artistes et professionnels de la culture : renforcer les secteurs de la culture et de la création ; b) La culture pour le peuple : encourager la participation culturelle et le rôle de la culture au sein de la société ; c) La culture pour la planète : activer le pouvoir de la culture ; d) La culture pour des partenariats en co-création : renforcer la dimension culturelle dans les relations extérieures de l'UE.

4 Traduit librement de l'anglais : « *There are over 65 000 public libraries in the EU and over 100 million people visit them every year.* » Source : Conseil de l'union européenne, *Open Method of Coordination (OMC) Group of Member States' experts on Building bridges: strengthen the multiple roles of libraries as gateways to and transmitters of cultural works, skills and European values – Approved Mandate*, p. 2. En ligne : <https://data.consilium.europa.eu/doc/document/ST-14250-2023-INIT/en/pdf>

5 Précisons que le périmètre de l'étude, défini par le Comité des affaires culturelles du Conseil de l'UE, se concentre sur les bibliothèques de lecture publique et ne comprend pas les bibliothèques du monde académique.

contexte dynamique entretenu par plusieurs acteurs du secteur. Elle s'inscrit en cohérence avec d'autres initiatives portées par les institutions européennes (adoption par le Parlement du rapport sur l'avenir du secteur européen du livre en septembre 2023, lancement d'une étude sur le prêt numérique par la Direction générale (DG) Connect de la Commission européenne fin 2023) et avec des travaux menés par les associations professionnelles : European Bureau of Library, Information and Documentation Associations – EBLIDA ; European Cultural Foundation ; Fédération internationale des associations et institutions de bibliothèques – IFLA ; National Authorities on Public Libraries in Europe – Forum NAPLE ; Public Libraries 2030 ; Rete delle Reti...

Cette réflexion collective rejoint donc un constat partagé par divers acteurs du monde des bibliothèques. En effet, tous observent une baisse des dépenses des pouvoirs publics à l'égard des bibliothèques, tous pays confondus. Ils plaident pour l'élaboration d'outils statistiques et d'indicateurs communs à l'échelle de l'Europe, pour pouvoir mesurer des phénomènes et en tirer des enseignements stratégiques<sup>6</sup>. Ils soulignent également des disparités entre les pays européens, écarts qu'il s'agit de prendre en compte pour que l'Union européenne (UE) accompagne au mieux les besoins et réalités de chaque pays.

### Une méthodologie éprouvée : la méthode ouverte de coordination (MOC)

La concertation impulsée par le Conseil de l'Union européenne est actuellement conduite par les 27 pays de l'Union, sous la forme d'une méthode ouverte de coordination. Instituée par le traité de Lisbonne parmi d'autres modalités de travail du conseil de l'UE, cette méthode de concertation n'a pas de valeur juridique contraignante, à la différence des règlements et directives. Néanmoins, elle fait vivre la réflexion et la démocratie européenne car les rapports qui en résultent nourrissent les débats au sein des diverses instances de l'UE (Parlement européen, Commission européenne, Conseil de l'UE). Ces rapports ont vocation à éclairer l'élaboration des politiques publiques : ils contiennent des recommandations qui doivent être votées à l'unanimité pour être retenues.

Les MOC<sup>7</sup> prennent la forme d'un groupe de travail composé de 27 experts, chargés de représenter chaque État membre du Conseil de l'UE, premier cercle qui peut ensuite être élargi à des personnalités extérieures ou des États associés en fonction des sujets. Afin de créer une impulsion pour mener à bien cette concertation pluriannuelle, il est présidé par un ou des experts élus par le groupe. Le groupe de travail « *Role of libraries* » [Rôle des bibliothèques] est coprésidée par les Pays-Bas et l'Irlande. Cette consultation sur les bibliothèques européennes s'inscrit dans un mandat de travail<sup>8</sup> qui en pose le cadre général.

Sur le plan méthodologique, ce groupe « *Role of libraries* » a organisé son travail selon trois axes :

- **Brosser le paysage des politiques publiques concernant les bibliothèques**, en dressant un panorama comparé des stratégies nationales, des législations et des données statistiques disponibles. Cela implique d'examiner les sources de données existantes sur les bibliothèques publiques dans l'UE, d'identifier les indicateurs complémentaires qui pourraient être inclus et d'agrèger les données ainsi rassemblées, afin d'obtenir un tableau de l'environnement contextuel dans lequel les bibliothèques opèrent.
- **Définir les missions communes des bibliothèques**, par-delà les différences et spécificités nationales, notamment en identifiant des bonnes pratiques ou des expériences emblématiques au niveau national. Le but est de créer un récit de la valeur ajoutée des bibliothèques publiques dans diverses dimensions<sup>9</sup> afin de montrer l'impact que les bibliothèques publiques peuvent potentiellement avoir sur la société. Ce récit inspirera les décideurs politiques et devrait soutenir les actions de plaidoyer aux niveaux national, régional et local.
- **Identifier les moyens et outils nécessaires aux bibliothèques** pour assumer pleinement leurs missions au niveau européen. Ce troisième volet a pour objectif de recenser, à travers une triple focale (professionnels des bibliothèques, tutelles politiques, publics), les besoins des bibliothèques européennes pour pouvoir accomplir leur rôle à la fois de facilitation pour la construction de la démocratie et

7 Union européenne, « Méthode ouverte de coordination », *EUR-lex*. En ligne : <https://eur-lex.europa.eu/FR/legal-content/glossary/open-method-of-coordination.html>

8 Conseil de l'union européenne, *Open Method of Coordination (OMC) Group of Member States' experts on Building bridges...*, *op. cit.*

9 Neuf dimensions ont été identifiées : formation et éducation ; culture ; diversité sociale et inclusion ; information et démocratie ; climat et développement durable ; développement numérique ; économie et emploi ; développement urbain et rural ; santé et bien-être.

6 On peut citer l'exemple du calculateur en cours de développement par Rete delle Reti. Pour en savoir plus : Giuseppe Vitiello, « La décennie qui a ébranlé le monde des bibliothèques. Évaluation des dépenses des bibliothèques et des disparités régionales en Europe », *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 3 octobre 2024. En ligne : [https://bbf.enssib.fr/sites/bbf.enssib.fr/files/documents/Contributions-focus/Contribution-2024-10-03\\_Vitiello.pdf](https://bbf.enssib.fr/sites/bbf.enssib.fr/files/documents/Contributions-focus/Contribution-2024-10-03_Vitiello.pdf)

l'engagement des citoyens, et de transmission d'œuvres culturelles et de valeurs européennes. Cela devrait mettre en évidence les conditions requises pour garantir l'accès aux bibliothèques publiques pour les générations futures dans un environnement en constante évolution, traversé par des crises et des mutations technologiques et sociétales majeures.

Parallèlement à ce travail, des consultations d'experts sont explicitement prévues par le mandat afin de nourrir les discussions du groupe. Ces consultations ont commencé à l'automne 2024 et mobilisent des acteurs œuvrant tout aussi bien dans l'ensemble de la chaîne de valeur du secteur du livre que dans d'autres secteurs pertinents (éducatif par exemple). Pourront également être invités des représentants des secteurs de la presse et des médias, des experts d'organisations non gouvernementales (ONG), des représentants de la société civile et les réseaux professionnels dans le domaine, ainsi que d'autres organisations internationales, telles que le Conseil de l'Europe.

Depuis janvier 2024, le groupe de travail a tenu trois réunions plénières à Bruxelles (février), à Varsovie (juin) et à nouveau à Bruxelles (novembre). Entre ces séances, les pays contribuent à la réflexion sur ces trois axes par la production de synthèses destinées à identifier les traits communs et les particularités de chacun, à travers des grilles d'analyse unifiées.

La première réunion de travail de la MOC ayant eu lieu en février 2024, environ six réunions sont prévues sur une durée de dix-huit mois, jusqu'à l'été 2025. À l'issue de ce travail, un rapport sera produit pour synthétiser les échanges et, surtout, proposer des recommandations opérationnelles aux bibliothèques ainsi que des recommandations politiques à long terme, qui peuvent être partagées et utilisées dans tous les États membres. Ce document a pour ambition de pouvoir servir de base à de futurs échanges et à l'élaboration de politiques pour le secteur.

## L'engagement de la France

Sylvie Bonnel, conseillère livre et lecture à la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) Île-de-France, a été nommée pour représenter la France. En appui, le ministère de la Culture a mis en place un comité de suivi national pour nourrir les travaux et contribuer à la réflexion.

Ce comité de suivi réunit aussi bien le ministère de la Culture (Service du livre et de la lecture), des établissements publics (Bibliothèque nationale de France, Bibliothèque publique d'information) et des associations professionnelles (Association des bibliothécaires de France, Association des bibliothécaires départementaux, Comité français international

bibliothèques et documentation). Le secrétariat général du ministère de la Culture, qui accompagne régulièrement ce type de travaux, est déjà pleinement mobilisé sur le sujet, au sein de sa sous-direction chargée des affaires européennes.

Notons que d'autres pays ont pu mettre en place des modalités de communication interne similaires, comme la Suède ou la Belgique.

Par son engagement fort dans cette réflexion collective, la France veut soutenir les efforts des pays de l'UE pour garantir un statut solide et une visibilité certaine aux bibliothèques.

Riche d'une longue tradition en matière de conservation du patrimoine, et après le vote de la loi Robert qui consolide l'indépendance et la gratuité des bibliothèques publiques, la France tient à soutenir les pays européens en garantissant l'indépendance des bibliothèques et des professionnels face aux pressions du pouvoir politique, notamment par l'affirmation d'un socle commun de valeurs et par une offre de formation de qualité (envers les professionnels des bibliothèques et les citoyens).

Poursuivant cette logique de pérennisation et défendant la nécessité d'un meilleur maillage du territoire européen, la France appelle de ses vœux un modèle d'aide financière qui serait réservé aux bibliothèques (à l'instar des fonds structurels, de type FEDER<sup>10</sup>). Cette aide pourrait s'inspirer de son concours particulier « bibliothèques » au sein de la Dotation générale de décentralisation (DGD, créée en 1986) qui soutient la construction, la rénovation et l'équipement d'établissements.

Enfin, alors qu'elle vient de célébrer « Biblis en folie »<sup>11</sup>, la France plaide pour une journée européenne des bibliothèques (comme il en existe déjà pour les musées, l'architecture ou le patrimoine). Une manifestation à l'échelle européenne viendrait consacrer des initiatives nationales (existant déjà dans au moins sept pays<sup>12</sup>) et ancrer durablement les bibliothèques dans le paysage culturel des citoyens.

En retour, l'élaboration de données statistiques sur les bibliothèques européennes qui aura lieu dans le cadre de cette MOC (en lien avec Eurostat ou tout autre entité européenne compétente), pourra être utile dans le cadre de la future refonte de l'enquête annuelle sur les données d'activité des bibliothèques en France. D'autres livrables pourront utilement faire progresser la réflexion nationale sur des sujets variés (formation, accessibilité, lutte contre la désinformation, transition écologique, participation citoyenne...).

10 Fonds européen de développement régional. Plus d'informations : <https://www.europe-en-france.gouv.fr/fr/fonds-europeens-2014-2020/fonds-europeen-developpement-regionale-feder>

11 La deuxième édition des journées nationales des bibliothèques s'est tenue les 28 et 29 septembre 2024.

12 UE : Italie, Espagne, Allemagne, Irlande, Belgique / Hors UE : Royaume-Uni, Suisse.

À l'heure où paraît cet article, la MOC est encore un travail en cours : à ce stade, les membres du groupe « *Roles of libraries* » s'attachent à collecter l'ensemble des données, qui constituent un matériau foisonnant qui illustre la richesse et la diversité des contextes nationaux. Un travail de synthèse et d'analyse fine, encore à l'état d'ébauche, devra en retenir les éléments structurants pour formuler une vision coordonnée des rôles multiples des bibliothèques européennes.

Le rapport qui sera produit au terme de cette MOC doit pouvoir donner davantage d'échos à des arguments portés par les bibliothécaires dans leurs pays respectifs, en connectant les bibliothèques aux enjeux sociétaux qui traversent la société européenne. Il

devra valoriser leur positionnement comme acteurs à part entière dans la culture, mais aussi dans la vie quotidienne des citoyens européens.

L'année 2024 a marqué le renouvellement du Parlement européen et l'installation en septembre d'une nouvelle Commission européenne. Ces travaux de la MOC, concrétisés dans la production de ce rapport, viennent compléter à une échelle institutionnelle européenne l'action de plaidoyer portée par ailleurs par différentes associations, tant françaises qu'internationales. Espérons qu'ils viendront contribuer à une meilleure visibilité des bibliothèques et à leur intégration stratégique et financière dans les politiques publiques au niveau européen. ●

# LA PLACE DES BIBLIOTHÈQUES DANS LES ALLIANCES EUROPÉENNES

## Karine Bacher-Eyroi

Responsable du département « services aux publics »  
et chargée de mission « Europe & Transfrontalier »,  
service commun de la documentation (SCD) de l'Université de Pau et des pays de l'Adour (UPPA)

## Sophie Forcadell

Cheffe de projet alliance CIVICA à la bibliothèque de Sciences Po, Paris

## Anne-Céline Lambotte

Responsable du département Santé et référente relations internationales,  
service commun de la documentation (SCD) d'Aix-Marseille Université

## Laure Papon-Vidal

Chargée de mission coopération et coordination documentaire,  
service commun de la documentation (SCD) d'Aix-Marseille Université

## Zhengdong Shi

Expert science ouverte, données de la recherche, référent projet européens  
Direction des bibliothèques, de l'information et de la science ouverte, Université Paris-Saclay

*Lancée en 2018, l'initiative des Universités européennes fait partie intégrante du programme Erasmus+. Elle répond à une stratégie transnationale de long terme pour offrir de nouvelles opportunités d'apprentissage, de recherche et d'innovation aux communautés étudiantes et scientifiques européennes. À ce titre, les bibliothèques universitaires y occupent une place centrale.*

Les bibliothèques universitaires jouent un rôle croissant au sein des alliances d'universités européennes, participant désormais activement à l'accomplissement des objectifs de l'Initiative européenne des Universités (IEU)<sup>1</sup>. Cette initiative vise à renforcer la coopération transfrontalière entre les établissements d'enseignement supérieur en Europe, à promouvoir la mobilité des étudiants et des chercheurs, et à optimiser l'utilisation des ressources partagées. À travers leur engagement, les bibliothèques contribuent à la construction de ce nouvel espace européen de l'enseignement supérieur et de la recherche, où la collaboration est au cœur des avancées scientifiques et pédagogiques.



© European Union

Une enquête récente réalisée entre février et mars 2024 auprès des membres du réseau informel FOR-EU LIB, qui regroupe des représentants de bibliothèques impliquées dans des alliances universitaires européennes, a révélé les principaux axes d'implication des bibliothèques. Parmi les 55 universités répondantes, participant à 27 alliances différentes, trois grandes priorités se dégagent : la science ouverte, la

<sup>1</sup> European Education Area. (2022), European Universities Initiative : <https://education.ec.europa.eu/education-levels/higher-education/european-universities-initiative>



coopération interbibliothèques et l'optimisation des infrastructures partagées<sup>2</sup>. Ces priorités reflètent en tous points les objectifs de l'initiative européenne qui inclut la promotion de la recherche collaborative et la diffusion large des résultats scientifiques.

### Science ouverte : un pilier de la collaboration

La science ouverte est au centre des activités des bibliothèques au sein des alliances européennes. Les bibliothèques y jouent un rôle clé dans la facilitation de l'accès aux données de la recherche, la mutualisation des formations et la mise en place de plateformes ouvertes telles qu'OpenAIRE Gateways. L'intégration de la science ouverte dans les « *work packages* » des projets d'alliances permet aux bibliothèques de participer de manière organique aux travaux transversaux (voir *infra* focus EUGLOH).

Cependant, des défis organisationnels et financiers demeurent sur d'autres activités amorcées en commun, notamment sur les ressources documentaires numériques, projets qui restent limités par des contraintes juridiques et logistiques complexes (voir *infra* focus CIVICA).

### Le défi de la gestion de projet dans les alliances

Les projets internationaux posent des défis spécifiques en matière de gestion de projet. L'article de Wiorogórska et Wołodko<sup>3</sup> à propos du projet TRAIN4EU met en lumière plusieurs de ces difficultés. Par exemple, les divergences entre les réglementations nationales et institutionnelles sont souvent un obstacle à la coordination des travaux entre les partenaires. De plus, les différences culturelles et linguistiques entre les équipes peuvent ralentir la prise de décision et rendre plus complexe la gestion des ressources humaines. D'où l'importance d'une planification détaillée, d'une gestion attentive des risques et de la collaboration entre les équipes de différents pays. Selon les auteurs de l'article, une familiarité avec les différentes méthodologies de gestion de projet, telles que l'approche en cascade ou hybride, est essentielle pour structurer les tâches, prévoir les obstacles et améliorer la coordination entre les institutions partenaires.

### Vers un modèle de gestion participative

Enfin, bien que de nombreuses alliances suivent ou subissent une approche de gestion de projet descendante, où les décisions sont prises par les administrateurs et les chefs de projet, il existe un potentiel pour une gestion plus participative (voir *infra* focus UNITA). Certaines bibliothèques, avec leur expertise en communication et leurs réseaux bien établis, essaient de proposer une alternative à ce modèle et privilégient une approche ascendante, où les idées et les initiatives émanent directement des acteurs impliqués. Pour autant, ce type de fonctionnement implique une prise en compte des bibliothèques dès les premières phases des projets successifs des alliances, idéalement avant leur soumission.

### Focus • CIVICA – vers une mutualisation des ressources documentaires

Le réseau des bibliothèques de l'alliance CIVICA<sup>4</sup> s'est fixé pour objectif d'étudier la faisabilité d'une mutualisation de ressources documentaires, en partant du principe que l'accès à un éventail de ressources de haute qualité pour l'ensemble des membres de l'alliance pourrait contribuer à l'atteinte d'objectifs académiques et de recherche, par exemple en termes de respect de critères de qualité d'un futur diplôme européen. Cependant, la réalisation de cet objectif nécessite une analyse approfondie des besoins documentaires spécifiques aux activités pédagogiques et de recherche, telles que les cours partagés entre les institutions membres.



Ce projet se heurte en outre à des contraintes complexes. En premier lieu, les cadres légaux et consortiaux régissant la négociation et la souscription aux ressources varient considérablement d'un pays à l'autre, rendant difficile l'harmonisation des pratiques. À cela s'ajoute une contrainte

2 FOR EU LIB Survey, 2024 : <http://e.pc.cd/Vljjy6alK>

3 Zuza Wiorogórska et Anna Wołodko, « International Project Management – Another Challenge for Librarians. How Well Prepared Are We for This? A Case Study of the TRAIN4EU Project », *Journal of Library Administration*, 2024, vol. 64, n° 5, p. 642-654. En ligne : <https://doi.org/10.1080/01930826.2024.2351251>

4 Membres de l'alliance CIVICA : Bocconi University (Italie), CEU Central European University (Autriche), EUI European University Institute (Italie), Hertie School of Governance (Allemagne), IE University (Espagne), LSE London School of Economics (Royaume Uni), Sciences Po (France), SNSPA National University of Political Studies and Public Administration (Roumanie), SGH Warsaw School of Economics (Pologne), Stockholm School of Economics (Suède)

administrative : l'absence de personnalité juridique propre à l'alliance, à ce jour, empêche tout achat collectif à grande échelle. Par ailleurs, la question du financement représente un défi en lui-même, notamment en ce qui concerne la provenance des fonds et la répartition des dépenses entre les membres.

Une première étude, réalisée par le cabinet Ourouk en collaboration avec le consortium Couperin, a permis d'identifier plusieurs pistes de solutions à court, moyen et long terme. Toutefois, cette démarche a également révélé la nécessité d'établir un dialogue avec les institutions européennes sur la question de l'accès équitable aux ressources documentaires numériques payantes.

### Focus • Construire et pérenniser un réseau de bibliothèques au sein d'une Alliance – bilan et perspectives des bibliothèques d'UNITA

Le réseau des bibliothèques d'UNITA s'est constitué dès 2020, à l'initiative du service commun de la documentation (SCD) de l'Université de Pau et des pays de l'Adour (UPPA), avec l'appui du bureau UNITA local<sup>5</sup>. Ni associées à la construction du projet ni intégrées aux lots de travail, les bibliothèques ont néanmoins saisi l'opportunité de la création d'UNITA pour partager des bonnes pratiques, travailler sur des projets communs, et œuvrer collectivement pour leur reconnaissance au sein de l'Alliance. Cette absence du projet initial avait le mérite de leur offrir toute autonomie pour définir un cadre informel de collaboration et des orientations communes.



<sup>5</sup> UNITA est une alliance d'universités européennes issues de la vague 2 (2020), dont les six membres fondateurs (Università di Torino, Universidad de Zaragoza, Universidade da Beira Interior, Université de Pau et des pays de l'Adour, Université Savoie Mont Blanc, Universitatea de Vest din Timișoara) ont pour dénominateur commun un ancrage territorial fort dans des régions frontalières, en zones rurales montagneuses, et le partage d'une identité linguistique romane. Trois axes de recherche d'excellence sont portés par UNITA (*Économie Circulaire, Patrimoine Culturel, Énergies Renouvelables*), auxquels s'ajoutent l'intercompréhension et le multilinguisme en langues romanes, vecteurs identitaires forts de l'Alliance.

Le réseau adopte d'emblée une méthode de travail souple, où plusieurs micro-projets sont menés en parallèle par des sous-groupes rassemblant uniquement les établissements intéressés. En juin 2023, pour tenir compte des moyens disponibles et des priorités de chacun, le réseau se recentre sur le partage d'expérience et la formation entre bibliothécaires, ainsi que sur les thématiques de travail de FOR EU LIB, dont les bibliothèques d'UNITA sont membres actifs dès l'origine.

Un important travail de réseautage auprès de la gouvernance d'UNITA, en local et à l'échelle de l'Alliance, a été mené par le SCD de l'UPPA pour faire connaître l'existence du réseau et plaider pour son intégration aux actions portées par UNITA. Le projet des bibliothèques est validé par le Management Committee d'UNITA (mai 2021) et des bilans régulièrement présentés devant celui-ci. La coordinatrice du réseau intègre officiellement le groupe de travail UNITA UPPA. Le réseau obtient l'accès aux outils collaboratifs d'UNITA, avec un espace de stockage dédié pour le partage de documents. La représentation des bibliothèques d'UNITA au sein du groupe FOR EU LIB est également actée par la gouvernance de l'Alliance.

Au terme de quatre ans d'existence (2020-2024), le bilan est positif et couvre les domaines de la formation, du partage d'expérience et de la mobilité des personnels :

- plan commun de formation modulaire, partage de ressources dans les différentes langues d'UNITA sur l'évaluation de l'information et des fake news (2021-2023) ;
- enquête commune sur les usages, connaissances et besoins de formations des étudiants en matière de recherche et d'évaluation de l'information sur internet (2022-2023) ;
- UNITA Libraries Staff Week à l'UPPA (2023) : partage d'expérience, pratique de l'intercompréhension, atelier de facilitation sur le thème de l'intelligence artificielle ;
- webinaire « Libraries and Citizen Science » (mars 2024).

Le caractère informel du réseau atteint toutefois ses limites, humaines, financières et institutionnelles. Sans budget, sans cadre officiel, sans temps de travail dédié, comment le pérenniser et monter en charge sur d'autres projets en associant davantage les équipes ? L'obstacle linguistique reste important avec une prédominance nette des échanges en anglais, malgré des efforts notables pour développer l'intercompréhension et l'utilisation des différentes langues d'UNITA. Sur le terrain (hormis la charge de travail), il demeure le principal obstacle à l'engagement des équipes.

L'enjeu principal est désormais d'impulser une nouvelle dynamique au réseau des bibliothèques d'UNITA, en capitalisant sur les contacts, l'expérience

et les succès acquis. Avec l'élargissement de l'Alliance à six nouveaux membres<sup>6</sup> et l'ajout de trois thématiques d'excellence supplémentaires<sup>7</sup>, de nouveaux défis s'imposent : intégration des bibliothèques des nouveaux partenaires, charge accrue de coordination du réseau, besoin impératif d'un statut officiel<sup>8</sup> et d'objectifs intégrés aux lots de travail d'UNITA2. Ce changement d'échelle est aussi une opportunité de consolidation du réseau et du positionnement des bibliothèques dans le projet UNITA2 encore en phase de déploiement.

### Focus • Co-construire une formation doctorale en science ouverte dans l'alliance EUGLOH (European University Alliance for Global Health)

L'alliance EUGLOH<sup>9</sup> offre un large éventail de possibilités d'explorations et de collaborations dans la science ouverte entre les 9 partenaires du consortium : Université Paris-Saclay (coordinateur), Lund University, Ludwig-Maximilians-Universität München, Universidade do Porto, University of Szeged, University of Alcalá, Universität Hamburg, University of Novi Sad, Uit The Arctic University of Norway.



La perspective d'élaborer une formation doctorale commune en science ouverte dans le contexte de la santé globale constitue un objectif précis d'un groupe de travail intitulé « *Development of an Open Science Training Module* », auquel participent activement, depuis 2023, la Direction des bibliothèques, de l'information et de la science ouverte (DiBISO) de l'Université Paris-Saclay et le personnel des bibliothèques de son périmètre élargi (la Direction des bibliothèques et informations scientifique et technique [DBIST] de l'Université de Versailles – Saint-Quentin-en-Yvelines [UVSQ] par exemple), piloté par la bibliothèque de l'Université de Tromsø (Norvège) et le service à la recherche de l'Université Louis-et-Maximilien de

Munich (Allemagne). Ce groupe de travail est composé notamment par des personnels des bibliothèques universitaires dans l'alliance : ingénieur et administrateur des données, expert science ouverte, formateur, personnel d'appui à la recherche, etc. Les différents rôles et profils variés de ces personnels jouent un rôle décisif dans la création de cette formation, car ils fournissent souvent les accompagnements directement aux chercheuses et chercheurs sur des sujets divers de la science ouverte. Ils sont formatrices et formateurs de la science ouverte et donnent déjà des formations doctorales sur la science ouverte dans leurs universités respectives.

Cette formation doctorale serait pilotée principalement par les personnels d'appui à la recherche des bibliothèques ainsi que des chercheuses et chercheurs, elle consisterait à offrir aux doctorant(e)s, post-doctorant(e)s et chercheuses et chercheurs en début de carrière, un panel de formations en science ouverte riche en termes de choix de thématiques, et spécifique dans la santé globale : de la bonne gestion des données de la recherche à la publication en libre accès, de la science participative à la protection des données en passant par les principes FAIR<sup>10</sup> et les questions de propriété intellectuelle.

Cette formation aidera les futurs chercheuses et chercheurs à acquérir un socle de compétences en science ouverte et en gestion de données de recherche, en particulier en lien avec la thématique de santé globale à l'échelle européenne, afin de créer un impact positif pour leur début de carrière de recherche dans des organismes de recherche dans ce domaine, qui aujourd'hui devient un grand enjeu de notre société.

Ce projet de formation est l'occasion d'accroître les échanges de bonnes pratiques au sein de l'alliance : afin de collaborer plus étroitement avec nos partenaires EUGLOH sur ce sujet, une délégation des personnels des bibliothèques de l'Université Paris-Saclay et son périmètre élargi se rendra en 2025 à la bibliothèque de l'Université de Tromsø (Norvège) via le programme Erasmus+ (*job shadowing*) pour travailler ensemble sur cette formation doctorale et discuter des avancées liées à la science ouverte dans nos universités respectives.

### Focus • Les bibliothèques de l'alliance CIVIS - mobilité des personnels

Aix-Marseille Université (amU) compose, avec dix partenaires universitaires (National and Kapodistrian University of Athens, University of Bucharest, Université libre de Bruxelles, Universidad Autónoma de Madrid, Sapienza Università di Roma, Stockholms

6 Instituto Politécnico da Guarda, Universidad Publica de Navarra, Università degli studi di Brescia, Universitatea Transilvania din Braşov, Haute École spécialisée de Suisse orientale, Yuriy Fedkovych Chernivtsi National University.

7 Santé globale, Sociétés inclusives, Transitions digitales.

8 Projet resté en suspens de *Charte des bibliothèques d'UNITA*.

9 <https://www.eugloh.eu/>

10 Données et ressources numériques Faciles à trouver, Accessibles, Interopérables et Réutilisables.

universitet, Eberhard Karls Universität Tübingen, University of Glasgow, Paris Lodron University of Salzburg et Université de Lausanne) l'alliance européenne CIVIS.



Au service commun de la documentation, la politique de coopération à l'international a été formalisée en 2018 par la création d'une commission transverse ad hoc, composée de 14 personnels volontaires, afin de s'inscrire dans la politique volontariste de l'université. La commission a eu pour projet de rencontrer les homologues des bibliothèques CIVIS en organisant des voyages d'étude de deux jours sur place. Les objectifs poursuivis par le SCD étaient d'accompagner la création de CIVIS en développant des liens privilégiés avec les bibliothèques des universités partenaires, échanger autour des pratiques professionnelles, dégager des pistes de collaboration. Pour ce faire, deux sources de financement ont été sollicitées et obtenues : les « plans de mobilité sortante », source de financement interne à l'université, et les bourses Erasmus. C'est l'Université libre de Bruxelles qui a inauguré le bal des voyages afin de démarrer par un partenaire francophone, à l'automne 2019. Lors de la pandémie, la seule collaboration entre bibliothécaires CIVIS fut au sein de la *task force* « open science » dont les membres venaient, à l'exception de

l'enseignant-chercheur de l'Université de Bucarest, des bibliothèques. Puis deux voyages par an ont été menés entre 2022 et 2024 pour des groupes de quatre à douze collègues. La participation est ouverte à tous les personnels du SCD volontaires indépendamment de leurs statuts et missions (sous réserve toutefois d'un niveau d'anglais suffisant pour prendre part aux échanges). Les participants font un bilan très positif de ces rencontres. Ces voyages ont permis des échanges de pratiques via des présentations thématiques, des visites des bibliothèques mais aussi d'autres institutions (Bibliothèque nationale de Grèce à Athènes, Casa Velasquez à Madrid, bibliothèque de l'Institut français de Rome, etc.). Par ailleurs, les « staff weeks » (mobilité entrante) organisées par le SCD en 2022 et 2024 ont été prioritairement destinées aux collègues de l'alliance. Toutefois, elles ont accueilli des personnels d'autres institutions, les membres CIVIS ayant candidaté en trop faible nombre.

Faisant le constat qu'il est nécessaire de poursuivre les échanges en dehors des mobilités ponctuelles, un rendez-vous Zoom, ouvert à tous les bibliothécaires du réseau, est proposé le premier mardi de chaque mois depuis l'été 2023, sur des sujets qui intéressent toute la profession (silence et bruit ; accueil des étudiants internationaux ; signalétique ; conservation ; etc.). On peut dire désormais qu'une communauté de pratiques des bibliothécaires CIVIS existe. Même si barrières de langue et de temps peuvent freiner les élans, l'envie de travailler ensemble est indéniable. Les bibliothécaires souhaitent maintenant s'emparer du dispositif de BIP (*blended intensive programme*) pour éprouver la coopération dans la construction d'un programme de formation sur place et en ligne à destination de leurs pairs. ●

# LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE ET UNIVERSITAIRE DE STRASBOURG : UN HORIZON EUROPÉEN OUVERT SUR LE MONDE

## Emmanuel Marine

Directeur délégué Mécénat, musée et stratégie de développement de la Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg (Bnu)

## Jérôme Schweitzer

Directeur du pôle Partage, diffusion et réseaux de la Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg (Bnu)

*Par son histoire et sa situation géographique, la Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg a développé un tropisme marqué pour les échanges entre les cultures. Elle est aujourd'hui l'un des rares établissements documentaires de l'enseignement supérieur et de la recherche à pouvoir disposer d'une stratégie autonome en matière de politique internationale.*

La Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg (Bnu) est aujourd'hui l'un des plus importants établissements documentaires de France. En raison de son histoire marquée par les conflits franco-allemands, elle forme un condensé de l'histoire européenne des deux siècles passés. C'est riche de cette histoire, du statut de capitale européenne de Strasbourg et de ses collections que la Bnu développe sa politique internationale, toujours dans le sens du renforcement du dialogue entre les cultures et entre les peuples.

Lors de sa fondation sur les cendres des bibliothèques de Strasbourg en 1871, la bibliothèque impériale, universitaire et régionale du Reichsland d'Alsace-Lorraine (« l'ancêtre » de la Bnu) voit arriver des milliers de dons du monde entier. Ces dons de documents sont destinés à reconstituer une grande bibliothèque dans la capitale des deux provinces perdues par la France par la signature du traité de Francfort. Dès son origine, la Bnu devient par conséquent une bibliothèque ouverte sur le monde. Ce sont durant ces premières années qu'arrivent des fonds arabes, turcs, indiens, persans, etc. Après 1895 et l'installation dans ses locaux de la place impériale (actuelle place de la République), le deuxième directeur de la bibliothèque, Julius Euting (1839-1913), par ailleurs philologue et orientaliste, poursuit cette politique d'ouverture aux cultures du monde, une impulsion soutenue par la Weltpolitik de Guillaume II. Dès lors, la bibliothèque impériale de Strasbourg obtient des crédits importants pour acquérir papyri, ostraka

et autres objets archéologiques en provenance d'Égypte et du Levant. Ainsi, à la veille du premier conflit mondial, Strasbourg est un centre universitaire important, en particulier, pour les recherches sur les civilisations du proche et du Moyen-Orient.

Après son retour à la France, la Bnu acquiert son statut, toujours actuel, de seconde bibliothèque nationale. Dans le contexte de l'entre-deux-guerres, l'établissement développe une politique résolument tournée vers les études des civilisations germaniques mais aussi des pays d'Europe centrale et orientale. Après 1945, la Bnu poursuit sur cette voie, elle conclut alors de nombreux accords d'échanges avec des bibliothèques allemandes, des pays européens du bloc soviétique mais aussi du Proche et du Moyen-Orient.

Rapidement brossé, cet aperçu historique permet de mieux comprendre l'une des principales particularités de la Bnu : son ouverture vers l'Europe et l'Orient. S'ajoutent à cet héritage la construction européenne et le statut européen de Strasbourg, avec l'installation du Conseil de l'Europe en 1949, du Parlement européen ou encore de la Cour européenne des droits de l'Homme. Ces institutions s'accompagnent alors de l'installation dans la ville d'ambassades et de consulats qui forment un réseau consulaire rare en France en dehors de Paris.

Cette histoire et ce statut de capitale européenne sont certainement les catalyseurs de la politique internationale de la Bnu. L'établissement a pu s'appuyer sur ses collections exceptionnelles pour

développer des projets nombreux et variés afin de les faire connaître et de favoriser leur étude. Dès lors, la Bnu constitue, aujourd'hui, l'un des rares établissements documentaires de l'enseignement supérieur et de la recherche à pouvoir disposer d'une stratégie autonome en matière de politique internationale. Depuis les années 1990-2000, celle-ci s'est traduite par le développement de coopérations bilatérales avec la Bibliothèque d'État du Wurtemberg (Allemagne), la Bibliothèque nationale de Lettonie ou l'Académie des sciences de Hongrie. Dans ce cadre, des projets tels que des expositions, des échanges professionnels, des partages d'expérience ont pu participer aux développements communs des partenaires.

**Figure 1. Le séminaire commun des équipes de direction de la Bibliothèque d'État du Wurtemberg (Württembergische Landesbibliothek, WLB, à Stuttgart) et de la Bnu, qui s'est tenu en novembre 2022**



Crédit photo : WLB

Mais autonomie ne signifie pas isolement, la Bnu est aussi un acteur inscrit dans son territoire : elle est associée à EUCOR – le campus européen, une alliance qui réunit les universités de Strasbourg, Mulhouse, Bâle, Fribourg-en-Brisgau ou Karlsruhe. La mise en place de coopérations à l'échelle du site universitaire alsacien a également conduit la Bnu à prendre part, récemment, à des échanges avec les universités de Poznan (Pologne) ou de Cluj (Roumanie).

Mais la stratégie développée par la bibliothèque ne saurait se limiter aux frontières du continent européen : située sur une frontière, la Bnu a développé un tropisme marqué pour les échanges entre les cultures. En s'appuyant sur l'importance de ses collections orientales, la Bnu a développé dès ses origines de riches échanges avec les pays du bassin méditerranéen et du Moyen-Orient : Syrie, Égypte, Grèce ou Iran. C'est sur cet héritage et sur ces fonds exceptionnels que le projet de musée des civilisations du Proche et Moyen-Orient s'appuie. Lancé depuis quelques années, ce projet de musée partenarial vise à mettre en lumière non seulement ces collections, mais aussi la tradition d'excellence scientifique portée par l'Université de Strasbourg à travers les recherches menées au sein de ses instituts d'égyptologie ou d'histoire et d'archéologie de l'Orient ancien.

Aujourd'hui, ce musée réunit outre la Bnu et l'Université de Strasbourg, les musées de la ville ou encore le Louvre. En 2024, la présentation de l'exposition Mari en Syrie, a permis d'offrir à un vaste public une avant-première de ce que le futur musée pourra offrir en termes de médiation scientifique. Le projet a été l'occasion d'un partenariat inédit avec le Musée royal de Mariemont en Belgique qui a présenté l'exposition dans ses murs à la fin 2023. Ce projet réussi de coopération internationale autour des collections orientales de la Bnu et de ses partenaires ouvre la voie vers l'intensification de ces relations et le développement d'autres coopérations du même type dans le domaine culturel et scientifique.

Toujours plus à l'Est, la Bnu a également développé depuis 2018 un partenariat avec l'Université Gakushūin de Tokyo. Il s'agit toujours d'un projet partenarial, inscrit en lien avec à la fois le département d'études japonaises de l'Université de Strasbourg et le service des bibliothèques de la même université. Depuis plusieurs années désormais, le japonais est l'une des langues les plus étudiées à Strasbourg. Des projets culturels ont pu voir le jour dans le cadre de coopérations entre la France et le Japon avec des expositions autour de Mishima (2018), des cérémonies de la noblesse nippone durant l'époque moderne (2022), et bientôt autour du livre dans le cadre de l'année Strasbourg, capitale mondiale du livre. Ces échanges sont l'occasion de souligner le dynamisme des études japonaises en Alsace, de faire connaître les projets universitaires menés dans ce cadre et d'ouvrir à un large public les trésors de Gakushūin et ceux conservés en Alsace.

Dans sa stratégie en cours de réflexion pour les quatre prochaines années, la Bnu se nourrit de ces expériences réussies pour approfondir des partenariats existants : c'est notamment le cas dans le cadre des échanges mis en place de longue date avec l'Académie des sciences de Hongrie ou, plus récemment, avec la Bibliothèque nationale d'Albanie. Ces deux institutions présentent des complémentarités importantes avec les collections orientales conservées à la Bnu et chez ses partenaires. Des projets culturels et scientifiques pourraient prendre forme sur cette base et contribuer à nourrir les échanges internationaux en la matière.

Mais Strasbourg est aussi une capitale européenne : depuis les années 1990, la Bnu développe un fonds de référence sur les institutions européennes. Depuis les années 2010, elle conserve, en dépôt, la bibliothèque du Conseil de l'Europe. Grâce à son statut unique, la bibliothèque se présente comme un atout pour les collectivités locales soucieuses de défendre la place de Strasbourg au sein des institutions communautaires. De fait, la Bnu développe des relations privilégiées avec le Parlement européen grâce à la signature d'une convention en 2019. Elle poursuit également des échanges réguliers avec

**Figure 2. La visite de l'exposition « Lettres de Sibérie », le 5 septembre 2023, par la députée du Bas-Rhin Sandra Regol (vice-présidente du groupe d'amitié France-Lettonie jusqu'en juin 2024) et Jānis Kārklīņš, ambassadeur, représentant permanent auprès du Conseil de l'Europe de la République de Lettonie. Ils sont guidés par Dmitry Kudryashov, responsable scientifique Europe médiane et orientale à la Bnu**



Crédit photo : Bnu-JPR

la Cour européenne des droits de l'Homme ou avec l'important réseau consulaire de Strasbourg. Depuis plusieurs années désormais, la Bnu s'associe également aux États qui assurent la présidence tournante du Conseil de l'Europe. Partenaire de la Bibliothèque nationale de Lettonie, c'est naturellement que la Représentation lettone auprès du Conseil de l'Europe s'est tournée vers la Bnu en 2022 pour accueillir un parcours consacré aux victimes des déportations soviétiques dans les États baltes. L'exposition-dossier, organisée dans les réserves de la Bnu, a permis de présenter cette histoire peu connue en Europe occidentale, de montrer de fragiles documents manuscrits sur bois de bouleau ou encore d'accueillir divers événements (journée d'études, conférences, projections). Deux ans plus tard, ce partenariat réussit encore des échanges avec un État voisin, la Lituanie cette fois. Dans le cadre de sa présidence du Conseil de l'Europe, la Bnu accueille sous l'égide d'Emilia Koustova, maîtresse de conférences de l'Université de Strasbourg, une journée d'études consacrée aux retours d'exils en Europe orientale.

Européenne par son histoire, la Bnu a choisi, dans le cadre du projet d'établissement de la période 2024-2028 qui va s'ouvrir, de poursuivre dans cette voie.

Face aux crises politiques, culturelles ou démocratiques, confrontées aussi à l'agressivité de régimes illibéraux, voire autoritaires, il a paru essentiel pour un établissement comme la Bnu d'agir au service des citoyens et des citoyennes. En s'appuyant sur les nombreux partenariats mis en place de longue date – par exemple, depuis plus de vingt ans, avec la Bibliothèque d'État du Wurtemberg, à Stuttgart –, la Bnu va s'efforcer, dans l'ensemble de ses projets culturels et scientifiques, de contribuer du mieux possible à la défense des valeurs fondamentales de liberté, d'égalité ou d'inclusion. Ces valeurs, déjà présentes dans la démarche antérieure de l'établissement, seront encore davantage affirmées au moment où elles se trouvent en grand danger.

Montrer la manière dont se fabriquent les savoirs, développer l'esprit critique, lutter contre la désinformation, seront autant de chantiers au cœur des dynamiques internationales mises en œuvre par la Bnu. Tout comme le sera la favorisation du dialogue entre les civilisations pour en souligner non pas ce qui les opposerait, mais au contraire, la manière dont les échanges les enrichissent. Telle est certainement la vocation d'un établissement comme la Bnu, née de la confrontation entre la France et l'Allemagne. ●

# LA COOPÉRATION INTERNATIONALE À LA BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE D'INFORMATION

## Une mission au bénéfice de toute la communauté professionnelle

**Éléonore Clavreul**

Déléguée à la coopération nationale et internationale, Bibliothèque publique d'information (Bpi)

*La Bibliothèque publique d'information, via sa Délégation à la coopération nationale et internationale, a pour mission de faciliter la coopération entre les bibliothèques publiques françaises et leurs homologues étrangers. Présente dans les grandes organisations professionnelles internationales, elle organise des voyages d'étude, des rencontres, et une palette de partenariats.*

La Bibliothèque publique d'information (Bpi) a, depuis son décret fondateur, une mission de coopération nationale et internationale. Cette dernière a connu différentes phases, non sans lien avec les ressources attribuées à cette mission, mais n'a jamais disparu.

Aujourd'hui comme hier, l'objectif de la Bpi est d'actionner autant de leviers possibles pour que chacun des bibliothécaires français s'autorise à aller s'inspirer de ce qui se fait ailleurs et/ou trouve des moyens de faire rayonner sa collectivité ou son institution au-delà de nos frontières.

L'idée est que personne ne devrait s'interdire de penser « international » dans sa carrière et qu'il y a plusieurs portes d'entrées. La Bpi en offre quelques-unes.

La Bpi est membre d'EBLIDA (Bureau européen des associations de bibliothèques, de l'information et de la documentation) et de l'IFLA (Fédération internationale des associations et institutions de bibliothèque). Dans ces deux institutions, quoique différemment, au fil des années, des groupes de travail se créent, des congrès se montent : autant d'occasions de solliciter ou d'encourager des collègues à participer lorsque leur expertise semble coïncider avec ce qui est recherché. Ainsi, une année, la section Jeunesse de l'IFLA cherchait des intervenants, pour une session de son congrès annuel, pouvant témoigner de la coconstruction de collections. La bibliothèque de Montreuil, dûment avertie de cela par la Bpi, a fait une proposition qui a été retenue. La collègue de Montreuil a donc présenté son travail au cours du congrès et a, juste après, été sollicitée pour en faire un article pour une revue professionnelle allemande et invitée à intervenir au Brésil, lors d'un autre congrès.

L'année suivante, une veille s'était installée et l'intervention de la Bpi n'a pas été nécessaire pour qu'une autre collègue de Montreuil réponde à un « call for paper » et soit, elle aussi, retenue. Etc. Un cercle vertueux peut ainsi s'installer.

La Bpi étant également présente à ces congrès, un accompagnement est toujours possible pour ne pas faire seul ses premiers pas à l'international.

**Figure 1. La Bpi présente un poster au congrès de l'IFLA 2023**



Évidemment, la question du soutien de la collectivité où l'on travaille se pose, et souvent de manière critique. La convaincre peut faire l'objet de longues



Figure 2. Groupe du voyage d'étude à Oslo en 2023



négociations et demander de l'habileté, voire une rhétorique bien rodée et une forte ténacité. Impossible de le nier, il est difficile de se lancer si notre collectivité ne soutient pas la démarche. Mais pour la convaincre, surtout la première fois, rien de tel que de décrocher une bourse. Pour cela, ne pas hésiter à prendre l'attache du Cfibd (Comité français international bibliothèques et documentation), qui en propose chaque année. La Bpi en cofinance deux, spécialement fléchées sur des collègues de lecture publique. Ce partenariat fructueux a des retombées bénéfiques pour les collègues français, le rayonnement de nos établissements à l'étranger et la carrière des bibliothécaires qui se sont investis. C'est ainsi qu'un collègue de Strasbourg, lauréat d'une bourse pour aller présenter un poster lors d'un congrès de l'IFLA, est aujourd'hui, quelques années après, représentant de l'Association des bibliothécaires de France (ABF) – et par extension, porte-parole de ces bibliothécaires – au comité exécutif d'EBLIDA.

Ces partenariats peuvent également prendre d'autres formes et, régulièrement, le Cfibd et la Bpi, tout comme l'ABF (via sa commission International), coorganisent des rencontres professionnelles. C'est l'occasion d'unir nos compétences et nos finances pour inviter ici même des collègues inspirants. C'est ainsi qu'une collègue assistant à l'une de ces rencontres a vu soudain son horizon s'ouvrir et, intéressée, enthousiasmée, s'est retrouvée propulsée, de fil en aiguille, dans le groupe de bibliothécaires le plus international, le plus innovant et le plus surprenant qu'il soit (le groupe d'intérêt spécial des Nouveaux professionnels de l'IFLA). Elle a, bien sûr, rapidement rejoint la commission International de l'ABF (où elle porte un travail remarquable) et a astucieusement

trouvé le moyen d'inscrire cette dynamique internationale dans son Contrat territoire-lecture.

Ce qui se passe ailleurs peut aussi se découvrir de chez soi. Ainsi, l'ensemble des rencontres et découvertes que la Bpi fait à l'étranger a vocation à trouver sa place dans la rubrique International de son site Bpi pro, par le biais d'articles et de comptes rendus.

De plus, les webinaires de la Bpi – Bibliogrill – accueillent à l'occasion des collègues étrangers et les interrogent sur tel aspect de leur travail qui semble pouvoir être source d'idées à expérimenter sur notre territoire. C'est avec des collègues québécoises que ces hors-séries « International » ont débuté, mais le format a vocation à se développer.

Plus régulièrement encore, la Bpi, grâce au programme Résidence Culture du ministère de la Culture, accueille – et fait accueillir dans des bibliothèques partenaires – des collègues étrangers francophones. Venus d'Afrique, du Québec, de Lituanie ou d'Espagne, ces collègues s'immergent dans notre quotidien, le nourrissent et l'enrichissent d'autant plus que la durée des séjours (six semaines en général) permet d'échanger en profondeur et d'apprendre des expériences voisines.

Plus rapide est le voyage d'étude annuel qu'organise la Bpi à l'étranger, mais tout aussi riche de rencontres. La moitié du groupe est composée de collègues en poste dans des bibliothèques publiques de partout en France. Qui a la chance d'y participer ? La proposition est faite en premier lieu aux bibliothèques membres du Conseil de coopération<sup>1</sup>, et les places restantes sont pourvues en passant par nos

1 Tous les détails sur le site Bpi pro : <https://pro.bpi.fr/>

associations professionnelles : une motivation supplémentaire pour y adhérer ?

Chaque voyage donne lieu à des restitutions et à la publication d'un dossier sur le site Bpi pro pour partager ce que nous en retenons et comment les projets, mais aussi les rencontres, changent et facilitent notre quotidien. Parmi les voyages les plus récents, on trouve la Norvège, le Pays basque espagnol, le Québec. Une motivation supplémentaire pour s'abonner à notre lettre d'information ?

Enfin, l'international, c'est aussi une source, parfois non négligeable, de financements ! Pour cette raison, la Bpi organise régulièrement des rencontres professionnelles sur la question, destinées à démystifier ces subventions, identifier les personnes à contacter, s'y repérer dans ce qui semble, au premier abord, une jungle inextricable. Là aussi, un dossier sur Bpi pro permet le partage des outils qui aident à y parvenir.

Le plus simple, peut-être, est le programme Erasmus+, soit sous la forme Coopération, soit sous la forme Mobilité des professionnels (accompagnés

ou non de leurs usagers – oui c'est possible !). La Bpi est actuellement dans l'attente d'une réponse à une demande d'accréditation du programme Erasmus+ mobilité. S'il est accepté, les agents de la Bpi pourront partir en stage d'observation dans des bibliothèques publiques européennes : une motivation supplémentaire pour rejoindre l'équipe de la Bpi ? Ou simplement de nous contacter ([cooperation.partage@bpi.fr](mailto:cooperation.partage@bpi.fr)) pour le petit coup de pouce qui vous décidera à monter votre propre dossier.

Parmi toutes ces portes, certaines sont plus simples à entrouvrir que d'autres mais chacune représente un pas vers une meilleure connaissance de ce qui se passe dans d'autres pays – et donc une montée en finesse de nos réflexions professionnelles, une montée en compétences en général. Quelques « success-stories » émaillent cette rapide présentation, bien d'autres existent (voir l'article de nos collègues du Pas-de-Calais par exemple) et les ingrédients sont à portée de main. La Bpi ne peut que vous encourager à écrire la vôtre. ●

# DU MONDE ENTIER: CAPTATION DE LA DOCUMENTATION INTERNATIONALE ET VALORISATION SCIENTIFIQUE À LA BULAC

## Florence Chapuis

Responsable du pôle Développement des collections, cheffe de l'équipe Europe balkanique, centrale et orientale par intérim de la Bibliothèque universitaire des langues et civilisations (BULAC) à Paris

## Charles-Henri Peretti

Responsable adjoint du pôle Flux et données, chef de l'équipe Gestion des commandes et entrées de la Bibliothèque universitaire des langues et civilisations (BULAC) à Paris

*Spécialisée dans l'étude des langues et des cultures non occidentales, la BULAC offre à ses publics des collections qu'elle enrichit grâce à une ambitieuse politique de captation documentaire à l'échelle internationale et qu'elle valorise au travers d'une médiation scientifique et culturelle ouverte sur le monde.*

## Introduction

Inaugurée en 2011, au sein du Pôle des langues et civilisations qu'elle partage avec l'Institut national des langues et civilisations orientales (Inalco), la Bibliothèque universitaire des langues et civilisations (BULAC) est une fenêtre ouverte sur le monde. Elle offre à ses lecteurs plus d'1,5 million de documents (monographies, périodiques et collections en ligne) dans plus de 350 langues et 80 systèmes d'écritures, issus des collections des membres fondateurs du groupement d'intérêt public BULAC et des acquisitions réalisées par la bibliothèque. Elle dessert une vaste communauté universitaire, tournée vers l'étude des langues, civilisations et sociétés de l'Afrique subsaharienne, de l'Asie, du Moyen-Orient, du Maghreb, de l'Asie centrale, de l'Europe balkanique centrale et orientale ainsi que des Amériques et de l'Océanie. Spécialisée en études aréales, la BULAC est également une bibliothèque ouverte à tous les publics quelle que soit leur discipline de spécialité.

## Public et paysage documentaire en études aréales

Par la spécificité de ses collections et les publics qu'elle dessert, la BULAC occupe une place privilégiée dans le champ des études aréales, avec une spécialisation sur l'étude des langues et des cultures non occidentales.

Jeune bibliothèque universitaire ouverte en décembre 2011, la BULAC est cependant l'héritière de fort anciennes bibliothèques, dont les collections sont le reflet d'un intérêt séculaire de la France pour l'enseignement et l'apprentissage des langues du monde. À son ouverture, rue des Grands Moulins, la BULAC hérite pour 80 % de ses collections de la Bibliothèque des langues orientales, située rue de Lille<sup>1</sup>. Les fonds les plus anciens de cette bibliothèque remontent au XVII<sup>e</sup> siècle, et à la fondation à Istanbul en 1669 de l'École des Jeunes de langues, à l'initiative de Colbert, puis d'une seconde école à Paris en 1700, où l'on enseigne les langues parlées en Méditerranée orientale dans l'Empire ottoman (le turc, l'arabe, le persan et, rapidement, le grec et l'arménien). En 1795 est fondée l'École spéciale des langues orientales, dont les collections connaissent une croissance continue en s'ouvrant au cours du XIX<sup>e</sup> siècle à l'Asie orientale et à l'Europe balkanique et orientale, et plus encore avec son installation rue de Lille en 1874, atteignant 50 000 volumes en 1898<sup>2</sup>. Au cours du XX<sup>e</sup> siècle, les collections continuent de s'enrichir et de se diversifier, couvrant toujours plus de langues et de civilisations, dépassant les 740 000 monographies au début du XXI<sup>e</sup> siècle.

1 <http://www.bulac.fr/node/2392>

2 <http://www.bulac.fr/node/3020>

Figure 1. Nouveau recueil de chansons dans le style Tokiwazu sur des airs de Dodoitsu, par Tokiwazu Bungonodaijo. S.l.n.d. [Edo, c. 1850]. Collections de la BULAC, JAPAF.125(2)



En agrégeant aux fonds de la Bibliothèque des langues orientales<sup>3</sup>, les fonds de bibliothèques universitaires ou de centres de recherche, comme les fonds slaves de la bibliothèque de la Sorbonne, des fonds de l'École française d'Extrême-Orient (EFEO) ou encore de centres de recherche comme le Centre de recherche sur le monde iranien (CeRMI), le projet BULAC a achevé de former une bibliothèque-monde. Sous la forme d'un groupement d'intérêt public (GIP)<sup>4</sup>, créé en 2003, neuf établissements fondateurs<sup>5</sup> ont cédé ou déposé à la BULAC leurs collections spécialisées.

Imprimées, mais aussi numériques, les collections de la BULAC se sont développées en ligne avec l'acquisition de nombreuses encyclopédies, dictionnaires, livres électroniques, bases de données, archives de presse ancienne ou portail de revues académiques,

3 Devenue Bibliothèque interuniversitaire des langues orientales (BIULO) dans les années 1970.

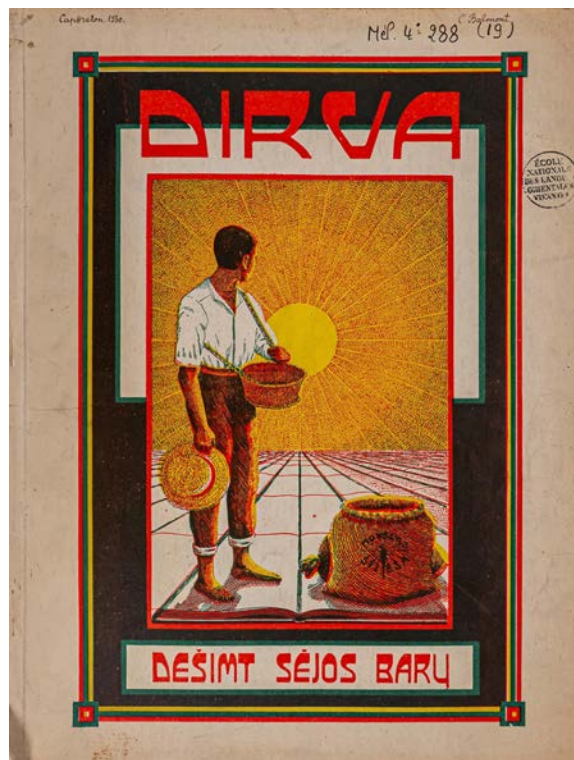
4 <http://www.bulac.fr/node/1474>

5 Le Centre national de la recherche scientifique (CNRS), l'École française d'Extrême-Orient (EFEO), l'École pratique des hautes études (EPHE-Université Paris Sciences et Lettres), l'École des hautes études en sciences sociales, l'Institut national des langues et civilisations orientales (Inalco), l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3, Sorbonne Université, Université Paris Cité

offrant des ressources fondamentales pour les études et la recherche aréales<sup>6</sup>, sans oublier l'enrichissement continu de la Bibliothèque numérique aréale (BiNA), qui rend accessible les collections patrimoniales numérisées de la BULAC<sup>7</sup>.

Reflet de ses collections, le catalogue de la BULAC est un catalogue multi-écritures dans lequel la description des documents dans les notices se fait à la fois en caractères originaux et en translittération des écritures non latines. Ouverte sur le monde par ses collections, la BULAC est aussi tournée vers les publics qu'elle dessert, avec près de 30 000 lecteurs inscrits chaque année. Les étudiants de l'Inalco représentent la moitié de la fréquentation de la bibliothèque. La richesse de ses collections attire aussi nombre de chercheurs en études aréales, auxquels la BULAC offre des conditions de travail privilégiées (carrels, bibliothèque de nuit) : la BULAC ne dort jamais !

Figure 2. Adomas Dundzila, Bronius Sirutis, Dirva : dešimt sėjų barų, 1918/9-1929, Dirvos b-vės leidinys, [1929]. Fonds Constantin Balmont. Collections de la BULAC, BIULO MEL.4.288(19)



## Politique documentaire et captation de la documentation vernaculaire

Chaque année, les collections de la BULAC s'enrichissent de 10 000 à 15 000 nouveaux titres de monographies, et de plusieurs milliers de fascicules de périodiques, de presse et de publications académiques, ainsi que de très nombreuses ressources

6 <http://www.bulac.fr/node/2059>

7 <https://bina.bulac.fr/s/bina/page/welcome>

numériques. Afin de mettre à disposition de ses lecteurs la documentation la plus variée et la plus proche des aires linguistiques et culturelles qui constituent ses collections, la politique documentaire de la BULAC a pour objectif d'acquérir deux tiers de ces documents en langues vernaculaires ou publiés dans les pays de ces aires.

Fort d'une organisation en trois équipes, représentant l'ensemble des domaines linguistiques non occidentaux, et réparties entre les domaines EBCO (Europe balkanique, centrale et orientale), AMOMAC (Afrique, Moyen-Orient, Maghreb, Asie centrale), et Asie (Asie orientale, Asie du Sud, Asie du Sud-Est, Amériques et Océanie), le pôle Développement des collections s'appuie sur une vingtaine de chargés de collections pour identifier, sélectionner, cataloguer et valoriser une documentation en langues vernaculaires et en langues occidentales couvrant l'ensemble des sciences humaines et sociales. La répartition entre fonds à entretien permanent et fonds entretenus par rotation pendant deux ans, permet de capter la production éditoriale et scientifique de très nombreuses aires linguistiques et culturelles à travers le monde.

Cette ambitieuse politique de captation de la documentation produite au sein même des sociétés non occidentales implique la mise en place et l'animation d'un réseau d'importation multiforme, par achat, par don et par échange. Les relations humaines et commerciales, établies depuis des années par les chargés de collections et les gestionnaires de commande, ont permis de tisser une toile d'acquisition, représentant une quarantaine de fournisseurs et des dizaines de partenaires d'échanges, répartis sur tout le globe, et qui se renouvelle sans cesse, au gré des évolutions commerciales et des aléas géopolitiques.

Cette ambition ne va pas sans difficulté et implique de surmonter nombre de barrières linguistiques, réglementaires et logistiques, tâche à laquelle les agents de la BULAC s'emploient avec énergie et pugnacité. Les fermetures de frontières, les embargos, les formalités douanières, les décalages horaires, les problèmes de transports ou les colis égarés sont autant d'aléas quotidiens qu'il faut régler pour permettre aux ouvrages de trouver leur place sur les rayonnages de la BULAC. En allotissant ses commandes publiques par grande zone géographique, la BULAC parvient à commander une part importante de ses monographies et périodiques directement auprès de fournisseurs locaux, sans passer uniquement par des centrales d'achat occidentales. Parmi ses modes d'acquisition, on peut aussi citer la pratique de l'office, confiant la sélection documentaire à un intermédiaire, et qui permet de capter une vaste production éditée dans les pays d'origine, notamment en Afrique et en Indonésie. La contractualisation avec les transporteurs permet également de faciliter le passage des douanes.

Figure 3. Documents du don Simon Ayache



Photo Maxime Ruscio / BULAC

Plus de la moitié des ouvrages catalogués en 2023 étaient issus de dons, faisant de ce mode d'entrée un moyen d'enrichir les collections particulièrement important. Le traitement des dons de particuliers comme des dons institutionnels fait donc partie intégrante de l'activité de l'établissement<sup>8</sup>. De nombreux instituts de recherche et bibliothèques du monde entier envoient leurs publications à la BULAC. Outre les dons de collections imprimées, la BULAC a aussi établi des accords de partenariat scientifique, par exemple avec la Bibliothèque nationale centrale de Taïwan. La création, en 2023, d'un Centre de ressources numériques universitaires de Taïwan<sup>9</sup> permet ainsi d'offrir aux lecteurs un vaste ensemble de ressources en ligne sur les études chinoises et taïwanaises<sup>10</sup>.

Les échanges avec les établissements documentaires des pays couverts, pour certains actifs depuis de longues années, comme ceux qui ont cours avec la Matica srpska de Novi Sad (Serbie), pour d'autres, mis en place plus récemment, avec la Bibliothèque nationale de Chine par exemple, sont appelés à se développer. La captation de documentation par les institutions partenaires sur place est en effet plus aisée et permet de combler des lacunes en cas de difficulté à trouver un fournisseur ou à se procurer des publications à plus faible tirage ou de diffusion plus restreinte.

Les collections mises à la disposition des usagers à la BULAC sont pour certaines des collections accueillies en dépôt, propriété d'établissements membres du GIP BULAC. Ainsi, les collections de la bibliothèque du Centre d'études slaves (UMR Eur'Orbem-Sorbonne université) ou les collections de l'EFEO. À titre d'exemple, la BULAC abrite une collection déposée par l'EFEO de plus de 600 titres de périodiques khmers,

8 <http://www.bulac.fr/node/1443>

9 <http://www.bulac.fr/node/3047>

10 <http://www.bulac.fr/node/2948>

Figure 4. Déballage et conditionnement des périodiques cambodgiens



Photo Maxime Ruscio / BULAC

collectés au Cambodge<sup>11</sup>. Ainsi, en septembre 2024, la BULAC a reçu une équipe venue du Cambodge pour réceptionner et traiter le résultat des six dernières années de collecte des titres de presse par l'EFEO<sup>12</sup>.

### Mise en valeur et partenariats scientifiques: réseaux en France et à l'international

La BULAC s'efforce d'exposer au monde ses collections au travers d'une médiation scientifique et culturelle riche et variée<sup>13</sup>. Dans le cadre de sa médiation scientifique, la bibliothèque soutient la recherche dans le domaine des études aréales grâce aux partenariats et projets portés avec les équipes de recherche de ses établissements partenaires et, au-delà, de l'ensemble du champ des études aréales.

Parmi les initiatives les plus récentes, pour la plupart développées dans le cadre du consortium HumNum DISTAM, on compte par exemple le partenariat avec l'association Calfa en 2019<sup>14</sup>, pour un projet de traitement automatique des écritures arméniennes contemporaines, ainsi que trois résidences de chercheuses entre 2020 et 2022. Des résidences ont été mises en place en partenariat avec le Groupement d'intérêt scientifique Moyen-Orient et mondes musulmans (GIS MOMM); une série de hackathons et de

colloques autour des enjeux de philologie numérique des textes en écriture arabe, et plus particulièrement de la reconnaissance optique des caractères dans les manuscrits maghrébins, a ainsi été organisée<sup>15</sup>. La BULAC a également accueilli en résidence une chercheuse<sup>16</sup> post-doctorante associée au Centre de recherche sur le monde iranien (CeRMI – UMR 8041) dans le cadre du programme de résidences du GIS CollEx-Persée pour le signalement et la valorisation des documents iconographiques du fonds Henry Viollet (1880-1955).

Figure 5. Séance de hackathon avec l'association Calfa

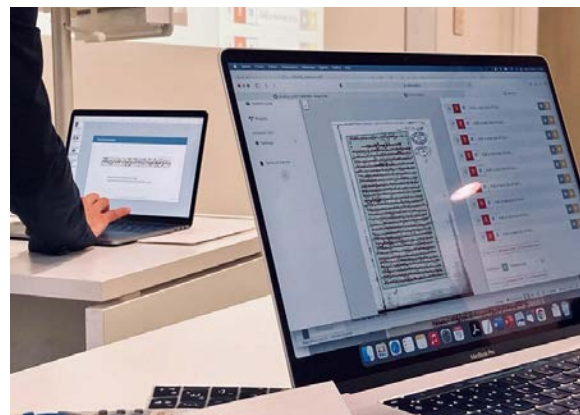


Photo Maxime Ruscio / BULAC

Lauréate de l'appel à projet CollEx-Persée 2021-2022<sup>17</sup>, la BULAC a également participé aux projets CHI-KNOW-PO CORPUS<sup>18</sup>, projet de constitution et de

11 <http://www.bulac.fr/node/3179>

12 <http://www.bulac.fr/node/3211>

13 Juliette Pinçon, « Saisir la pluralité du monde : l'action culturelle de la bibliothèque universitaire des langues et civilisations », *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, dossier 2024-1, p. 32-35. En ligne : [https://bbf.enssib.fr/sites/bbf.enssib.fr/files/documents/Dossier-2024-1/BBF-2024-1\\_9\\_Pincon.pdf](https://bbf.enssib.fr/sites/bbf.enssib.fr/files/documents/Dossier-2024-1/BBF-2024-1_9_Pincon.pdf)

14 <http://www.bulac.fr/node/2345>

15 <http://www.bulac.fr/node/2344>

16 <http://www.bulac.fr/node/2340>

17 <http://www.bulac.fr/node/2557>

18 <http://www.bulac.fr/node/2558>

publication d'une collection de textes chinois médiévaux (IIIe-Xe siècles), à l'articulation de la recherche et de la valorisation patrimoniale, et TariMa (Tārīḥ al-Maghrib - Écrire l'histoire au Maghreb à l'époque moderne et contemporaine)<sup>19</sup>, reposant sur la valorisation scientifique et le traitement numérique des collections de manuscrits et d'imprimés maghrébains présents dans les bibliothèques françaises. La BULAC est en outre partenaire du projet NumeNord – Plateforme des études nordiques : volet 2<sup>20</sup>, porté par la Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg, la Bibliothèque nordique à la bibliothèque Sainte-Geneviève, la Bibliothèque universitaire Tove Jansson de Caen. L'un des projets en cours portés par la BULAC est le projet TranslITAL<sup>21</sup>, qui vise à développer un outil d'aide à la correction des translittérations erronées dans les notices du Sudoc (Système universitaire de documentation). Il vise également à compléter les notices plus anciennes où l'écriture originale est absente et à faciliter le travail de translittération courant. L'outil en cours de conception s'appuie sur les techniques de traitement automatisé de la langue (TAL). Pour TranslITAL, la BULAC travaille en collaboration avec le laboratoire ERTIM (Équipe de recherche textes, informatique, multilinguisme) de l'Inalco, partenaire du projet.

Outre son engagement dans ces projets de recherche, la BULAC participe également activement à la vie de la profession. Les chargés de collections de la BULAC travaillent régulièrement avec les bibliothécaires d'Île-de-France spécialisés sur leur domaine et sont membres de plusieurs réseaux professionnels français et européens. À titre d'exemple, les agents de la BULAC participent, selon leur spécialité, aux rencontres de l'association Beseda<sup>22</sup> (Bibliothécaires en études slaves et documentalistes associés), de DocAsie<sup>23</sup>, de l'EASL<sup>24</sup> (European Association of Sinological Librarians), de l'EAJRS<sup>25</sup> (European

Association of Japanese Resource Specialists), ou encore aux rencontres de la SFJBD<sup>26</sup> (Société franco-japonaise des bibliothécaires et des documentalistes), aux congrès annuels du Middle East Libraries Committee (MELCom<sup>27</sup>) et de l'European Librarians in African Studies (ELIAS).

Bien entendu membre du consortium national Couperin, la BULAC participe enfin à plusieurs consortiums de négociations de ressources électroniques à l'échelle européenne parmi lesquels on peut citer le Consortium européen de développement durable des ressources électroniques japonaises (CEDDREJ) et l'European Asia Licensing Initiative (EALI), pilotée par la Staatsbibliothek Zu Berlin. Cette initiative, qui vise à négocier des licences consortiales à l'échelle européenne, a permis en 2023 l'abonnement de la BULAC au Quotidien du peuple.

Les réseaux internationaux sont donc primordiaux pour se tenir informés de l'actualité bibliéconomique comme pour négocier l'accès aux ressources pertinentes pour la recherche sur les langues et aires non occidentales.

## Conclusion

Cette synthèse, forcément incomplète, nous a permis d'esquisser le panorama des activités et initiatives qui font de la BULAC une bibliothèque ouverte sur le monde. Grâce à ses collections, bien sûr, grâce à ses publics, mais également grâce à ses réseaux d'acquisitions et d'échanges, la BULAC, depuis sa création, a tissé toute une toile, humaine, et pas seulement numérique, de relations professionnelles et intellectuelles, de travail avec des fournisseurs commerciaux internationaux, de partenariats avec des bibliothèques et des instituts de recherche du monde entier. Ces relations nourries avec les réseaux de bibliothécaires spécialisés comme avec les équipes de recherche lui permettent de suivre au plus près les évolutions du monde. ●

19 <http://www.bulac.fr/node/2559>

20 <https://etudes-nordiques.cnrs.fr/s/numenord/page/home>

21 <http://www.bulac.fr/node/3052>

22 <https://beseda-asso.fr/a-propos/>

23 <https://docasie.cnrs.fr>

24 <https://www.easl.org>

25 <https://www.eajrs.net>

26 <http://www.sfjbd.sakura.ne.jp>

27 <https://melcominternational.eu>

# LA MÉDIATHÈQUE DÉPARTEMENTALE DU PAS-DE-CALAIS ET LE RESTE DU MONDE

## Ou pourquoi une médiathèque départementale se dote d'une stratégie pluriannuelle autour de la coopération internationale

### Marjorie Alexandra Bellini

Cheffe de service – Médiathèque départementale du Pas-de-Calais, site de Wimereux

### Gwendoline Coipeault

Cheffe de service – Médiathèque départementale du Pas-de-Calais, site de Dainville

### Benjamin Kesteloot

Directeur de la Médiathèque départementale du Pas-de-Calais

### Océane Zielinski

Cheffe de service – Médiathèque départementale du Pas-de-Calais, site de Lillers

*En 2024, la Médiathèque départementale du Pas-de-Calais a souhaité porter un projet global autour de la coopération internationale avec l'ambition d'ouvrir de nouvelles opportunités de développement à son réseau. Cette aventure, tant humaine qu'administrative, a commencé par un dialogue avec les organisations adéquates et la participation à des événements internationaux.*

**N**ous avons commencé cette année 2024, à la Médiathèque départementale du Pas-de-Calais, avec l'envie et l'ambition de porter un nouveau projet global autour de la coopération internationale. En tant que médiathèque départementale, nous sommes simultanément une médiathèque (de bibliothécaires), un lieu de ressources et de formation, un appui pour le fonctionnement des bibliothèques et un soutien dans leurs projets... La coopération internationale vient questionner le développement des équipements de lecture publique, enrichir notre offre de formation et apporte des leviers concrets dans la réalisation des projets.

Notre ambition est double : porter des projets en propre d'une part, et donner à nos partenaires l'envie de se lancer. Nous voulons ouvrir ensemble le champ des possibles.

Nous avons l'envie de le faire et la conviction que c'est indispensable ; mais cela ne suffit pas. Ce qui a rendu possible la concrétisation de ce projet, c'est le contexte dans lequel nous nous trouvons. Le

Pas-de-Calais est composé de 890 communes et de plus de 1 460 000 habitants. Porteur d'une politique forte en matière de lecture publique, le Département du Pas-de-Calais soutient une vision inclusive et au plus près du territoire. La Médiathèque départementale travaille en partenariat avec plus de 280 bibliothèques et médiathèques et 125 collèges, des Relais d'assistantes maternelles, centres de Protection maternelle et infantile, les Maisons départementales de solidarité<sup>1</sup>, etc. Notre rôle, c'est d'accompagner partout, du mieux que nous le pouvons, le développement de la lecture publique et des espaces où elle existe, de prêter des collections diverses à nos partenaires, de les former, de plaider partout la cause de la lecture publique et notamment auprès des élus. Nous

<sup>1</sup> Les Maisons départementales de solidarité (MDS) ont des missions d'accompagnement social de la population. Elles sont chargées d'accueillir le public au sein de leurs sites, d'écouter les besoins et les attentes des habitants, de les orienter, les accompagner, les conseiller et, le cas échéant, de les protéger.



sommes dans ce mouvement perpétuel d'accueillir nos partenaires dans les murs de nos trois sites et d'aller à leur rencontre sur tous les territoires. Toutes les médiathèques départementales ont « l'aller vers » chevillé au corps.

Puisque nous travaillons déjà toute l'année dans une approche transversale, croisant sans cesse les expertises, les perspectives, favorisant les échanges pour abonder l'énergie déployée dans les bibliothèques du territoire, quoi de plus naturel pour nous que d'élargir cette approche à l'international ? Nous considérons que les meilleures bibliothèques sont avant tout des lieux vivants, d'expérimentation, d'accueil et de rencontres vraies. Cette interprétation de la rencontre peut varier : en Europe, nous observons par exemple une facilité (ou du moins une ancienneté) de la pratique des équipements mutualisés. Si de plus en plus d'équipements de lecture publique sont concernés en France, cela reste toutefois assez minoritaire.

Si les échanges sont faciles et fréquents avec nos voisin-es (et cousin-es) du Nord, de la Somme, de l'Oise et de l'Aisne, nous ne sommes pas contraint-es par nos frontières régionales. La Belgique est tout près et puis, par temps clair, on voit les côtes anglaises...

## Coopérer pour s'enrichir, se renouveler, se confronter

Un des bénéfices de la coopération internationale, c'est qu'elle vient bousculer nos perceptions des autres mais également de nous-mêmes. En observant le fonctionnement des autres bibliothèques, nous prenons conscience que nos questionnements, nos envies, nos frustrations se ressemblent. Nous trouvons bien plus souvent des éléments communs que des fractures dans la comparaison entre nos services. De la même façon, nous nous réjouissons de construire des projets avec l'Europe – et pourquoi pas le reste du monde – à la Médiathèque départementale du Pas-de-Calais parce que ces projets vont certes nous enrichir mais également raconter une autre histoire, une autre perspective nous concernant. En valorisant des compétences acquises dans des projets de coopération internationale (qu'il s'agisse de la gestion de projet, de pratiques de travail transversales ou encore de levée de fonds), elles viennent abonder les perspectives professionnelles futures des agents concernés.

Les compétences acquises dans le suivi de projets, notamment à l'échelle européenne, viennent également nourrir une reconnaissance de la technicité du métier – y compris vis-à-vis des élus ou d'autres acteurs de la collectivité. Cette reconnaissance de la technicité vient à son tour sécuriser des postes dans un contexte de recherche d'économies dans les collectivités territoriales, qui se traduit notamment par une déqualification, voire une réduction des postes en lecture publique.

Disons-le clairement : dans un contexte territorial marqué par les difficultés financières, travailler en coopération internationale, c'est aussi se donner une chance d'aller chercher des moyens (y compris financiers) de continuer à porter des projets de lecture publique ambitieux. C'est un argument redoutable pour convaincre sa tutelle politique : l'appel (même incertain) de la recette est un chant de sirène dans le contexte économique actuel. Le risque, que nous avons rapidement identifié, c'est que l'offre de financements est pléthorique : il y a des dizaines d'appels à projets, avec des échelles et des temporalités différentes. La tentation de tout saisir est forte, mais pour qu'un projet aboutisse il ne faut pas se disperser.

Il était donc évident pour nous qu'une approche réussie devait être globale et s'inscrire dans le temps long : premièrement, il nous fallait créer des liens, ouvrir un dialogue de confiance avec des partenaires – c'est chose faite, même si ce travail se poursuit. Nous nous intéressons à des équipements aux fonctions similaires aux nôtres et à tous les équipements de lecture publique dont les pratiques professionnelles viennent enrichir l'évolution du métier. Deuxièmement, il fallait identifier les pistes de financement pour nos projets et prioriser les démarches à entreprendre pour leur permettre d'aboutir. Notre exigence, sur ce point, est que ces projets puissent bénéficier largement aux partenaires avec lesquels nous travaillons : la taille d'une bibliothèque ne doit pas être un frein pour accompagner son ouverture sur le monde de même que sa situation géographique. Troisièmement, il était indispensable pour nous de nouer des liens avec des institutions et associations nationales et internationales actives dans le champ de la coopération internationale : la Bpi<sup>2</sup> bien entendu, l'ABF<sup>3</sup>, le Cfibd<sup>4</sup>, EBLIDA<sup>5</sup>, l'IFLA<sup>6</sup>, Public Libraries 2030<sup>7</sup>... Le quatrième pilier de notre stratégie est la structuration de la communication sur ce que nous faisons – tant auprès de notre tutelle et de nos partenaires que de l'extérieur. Là encore, le travail est en cours mais il avance bien. Enfin, il nous fallait concrétiser des projets : nous avons visité le B3<sup>8</sup> à Liège pour nous inspirer de ses pratiques innovantes avec les collègues de l'ABF des Hauts-de-France, nous avons participé à une rencontre avec les bibliothèques belges wallonnes organisées par Public Libraries 2030 à Bruxelles, nous avons accueilli une première formation sur la coopération internationale en bibliothèque

2 Bibliothèque publique d'information du Centre Pompidou.

3 Association des bibliothécaires de France.

4 Comité français international bibliothèques et documentation.

5 European Bureau of Library, Information and Documentation Associations.

6 Fédération internationale des associations et institutions de bibliothèques.

7 <https://publiclibraries2030.eu/>

8 Le B3 est un bâtiment culturel et éducatif situé dans le quartier d'Outremeuse à Liège, et inauguré en juin 2023.

et la recherche de financements européens... Dans cet article, nous reviendrons sur deux autres temps forts de notre année : Océane Zielinski a participé au voyage d'étude de la Bpi au Québec, et Benjamin Kesteloot est allé nous représenter en Belgique.

## À la rencontre des bibliothèques québécoises avec la Bpi

Au croisement des axes structurant notre approche de la coopération internationale, le voyage d'étude organisé par la Bpi incarne à la fois une découverte de pratiques métier, un temps de formation à part entière, et l'opportunité de communiquer autrement sur nos territoires et nos missions.

Une des vertus particulières des journées professionnelles, congrès ou autres journées d'étude, c'est le pas de côté qu'elles rendent possible. Cette possibilité de s'extraire quelques heures ou quelques jours de son propre contexte, pour échanger avec d'autres professionnels, partager des pratiques, des questionnements, nous aide à interroger de manière constructive nos organisations. Certes, on en revient généralement avec plus de questions que de réponses mais ce sont ces nouvelles perspectives qui nous permettent d'avancer. Les échanges internationaux poussent ce pas de côté encore plus loin dans ce qui fait leur principale qualité : la rencontre d'une culture autre que la sienne.

Ces échanges permettent de dépasser la limite des échanges franco-français qu'est le partage d'une culture professionnelle commune. Nous pouvons lire des articles étrangers mais cela restera une expérience de seconde main et ne permet pas de vivre cette culture métier, d'appréhender la réalité professionnelle, politique, locale de nos collègues étrangers. On ne (se) change pas mais on peut déjouer cet obstacle de plusieurs manières, plus ou moins gourmandes en ressources et en temps. On peut solliciter un intervenant étranger pour qu'il partage sa culture métier, ses enjeux, ses questionnements. On peut organiser une visite apprenante si l'on a la chance d'être près d'une frontière, comme l'a par exemple proposé l'ABF Hauts-de-France en mars 2024, en Allemagne et en Suisse, et encore en octobre au B3 à Liège. On peut monter des projets conjoints sans forcément se déplacer. On peut partir en immersion professionnelle par des dispositifs européens tels qu'Erasmus+. Il n'existe pas de schéma unique pour définir les échanges internationaux en lecture publique. Chacun peut créer son projet selon ses envies et ses moyens.

Le voyage d'étude au Québec organisé par la Bpi en mai 2024 a réuni pendant cinq jours un petit groupe d'une quinzaine de professionnels des bibliothèques. Nous avons pris nos cliques et nos claques, nos mots, nos tabernacles, et sommes allés à la rencontre de bibliothécaires québécois et à la découverte de leurs équipements : 5 jours, 5 villes,

9 équipements, 11 rencontres. De BAnQ (Bibliothèque et Archives nationales du Québec) à une bibliothèque de quartier défavorisé de Québec, ce voyage a permis d'appréhender la lecture publique au Québec et d'échanger sur la vision métier des bibliothécaires québécois et sur les enjeux actuels. Toute la richesse de ces échanges et de la confrontation à la réalité de l'autre est de constater que, même en présence de cultures et contextes différents, on retrouve toujours des similitudes, des enjeux et questionnements partagés. Là où une crise du logement sans précédent frappe le Québec et génère beaucoup d'itinérances et un afflux de personnes en bibliothèques qui viennent y trouver refuge pour fuir la rudesse de l'hiver, la Bpi peut apporter son expérience de l'accueil de ce public de longue date dans ses espaces. Ce voyage amène des échanges sur les approches expérimentées et envisagées de part et d'autre de l'Atlantique. On a de la peine à fidéliser le public adolescent au Québec ; c'est aussi un enjeu en France. Les préoccupations et envies se rejoignent sur les espaces, les budgets participatifs, l'implication directe des publics.

Une des forces de ce type de voyage organisé est qu'il permet à la fois d'échanger avec des collègues étrangers et entre collègues français. Entre l'expérience Bpi, une expérience réseau, intercommunale ou départementale, les problématiques ne sont pas les mêmes ou bien ne se manifestent pas au même niveau. Le pas de côté est alors double, d'une part sur un autre continent, d'autre part sur un même territoire, avec une même culture professionnelle mais un quotidien différent et dans un périmètre d'action parfois peu comparable.

Ce type de voyage est l'occasion de créer des contacts, de réseauter, même si les échanges n'aboutissent pas immédiatement à des propositions de projet commun. Ils présagent tout autant de futures coopérations internationales ou même nationales. Nous reviendrons à Montréal. Ces échanges, même brefs, sèment la graine de l'envie de franchir les frontières pour porter des projets qui font sens et pour que chacun, professionnel comme usager, puisse récolter les fruits de ces petits pas de côté qui ouvrent tant de possibilités.

Cette ouverture au monde, nous la portons tout au long de l'année dans notre action à destination du public adolescent. Nous avons pu présenter ce travail autour d'un dispositif visant à faciliter la rencontre du livre et de son lecteur : *Jeunes en librairie*.

## Jeunes en librairie : le livre, partout !

En tant que Médiathèque départementale, nous portons avec nos partenaires le rôle social et économique des bibliothèques en lien étroit avec le rôle de médiation du livre et de la lecture. Cette approche est partagée par de nombreuses bibliothèques européennes.

Nous sommes confrontés, dans toute l'Europe, à l'importance de renforcer l'éducation aux médias et à l'information et d'encourager le développement de l'esprit critique. À constat commun, réponse commune : la coopération ouvre des perspectives dans la coordination européenne pour la construction des futurs citoyens européens.

Nous participons à un dispositif, *Jeunes en librairie*, qui œuvre à ces objectifs en permettant de sensibiliser les jeunes, principalement en collège, à l'économie du livre, à choisir et acheter un livre et à rencontrer un acteur de la chaîne du livre. *Jeunes en librairie* est le fruit d'un partenariat entre le ministère de l'Éducation nationale et le ministère de la Culture. Porté par l'association Les Libraires d'en haut, le dispositif est enrichi par la coopération de la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) Hauts-de-France, de plusieurs Départements (Aisne, Oise et Pas-de-Calais) et de l'Éducation nationale (inspecteurs et enseignants) autour des mêmes objectifs de faciliter l'accès au livre et la connaissance du circuit du livre pour les jeunes. *Jeunes en librairie* est par ailleurs soutenu par la Société française des intérêts des auteurs de l'écrit (Sofia), la Fondation Hachette et l'Union européenne.

À l'occasion des Journées des auteurs européens organisées par la Commission européenne et qui

ont eu lieu à Louvain en Belgique les 25 et 26 mars 2024, nous avons pu présenter ce dispositif et son rôle dans la médiation du livre pour un public adolescent. Là encore, les problématiques autour de l'accueil des ados nous rapprochent ! Plusieurs acteurs de la chaîne du livre (auteurs, enseignants, libraires, bibliothécaires... et lecteurs) ont abordé la coopération entre les acteurs du livre et de l'éducation.

À l'échelle européenne, nous avons partagé les recommandations suivantes pour faciliter cette coopération : impliquer les acteurs du livre dans les activités scolaires, le réseau culturel local et les familles ; renforcer la relation entre bibliothèques scolaires et publiques. Les projets favorisant la lecture dès le plus jeune âge ont été mis à l'honneur.

Ce type de rencontres européennes illustrent idéalement les similitudes entre nos problématiques et les différences enrichissantes dans la façon dont nous les abordons ; elles viennent démontrer – s'il le fallait encore – l'intérêt d'échanger, de découvrir de nouvelles pratiques ou approches.

Nous poursuivrons notre route à *Bruxelles la belle* dans l'optique de présenter au Parlement européen la force, la richesse et la diversité hors du commun des bibliothèques françaises. En 2025, l'objectif est clair : nous irons encore plus loin. *Loin, loin, c'était certain...* ●

# FORMALISER ET PUBLIER LA STRATÉGIE DE LA BIBLIOTHÈQUE : ENJEUX, AVANTAGES ET SOURCES D'INSPIRATION AVEC LIBER ET SPARC EUROPE

**Marion Brunetti**

Adjointe du pôle Appui à la recherche et Science ouverte,  
service commun de la documentation (SCD) – Université Paris Dauphine - PSL

**Cécile Swiatek Cassafieres**

Directrice du service commun de la documentation (SCD) – Université Paris Nanterre

*En s'inspirant de la démarche de la Ligue des bibliothèques européennes de recherche (LIBER) et de SPARC Europe, les bibliothèques universitaires et de recherche pourraient formaliser et publier une stratégie pluriannuelle. Cela leur offrirait l'opportunité de mieux afficher leur vision et leurs ambitions, en cohérence avec celles de leur établissement de rattachement et les politiques nationales.*

Les stratégies fleurissent dans les organisations professionnelles mais peinent parfois à être formalisées et publiées. Il ressort d'échanges et d'entretiens que les bibliothèques universitaires et de recherche d'Europe souhaitent mieux afficher leur vision et leurs ambitions pour faciliter les accès aux savoirs et présenter leurs actions concrètes. Pour les accompagner sur cette voie, cet article présente la démarche de publication d'une stratégie pluriannuelle formalisée et les avantages qu'en retirent deux associations, dont les autrices ont recueilli et traduit les témoignages : la Ligue des bibliothèques européennes de recherche (LIBER)<sup>1</sup> et SPARC Europe<sup>2</sup>. Il propose ensuite quelques éléments centraux et de possibles méthodes à employer pour se lancer à son tour ou renouveler sa façon de faire, et indique des sources d'inspiration dans lesquelles puiser.

## Enjeux et avantages à publier une stratégie formelle

Doter une bibliothèque d'une stratégie écrite et publiée permet de répondre à deux enjeux principaux. Le premier est de rendre la bibliothèque visible de l'extérieur afin de la positionner avec conviction

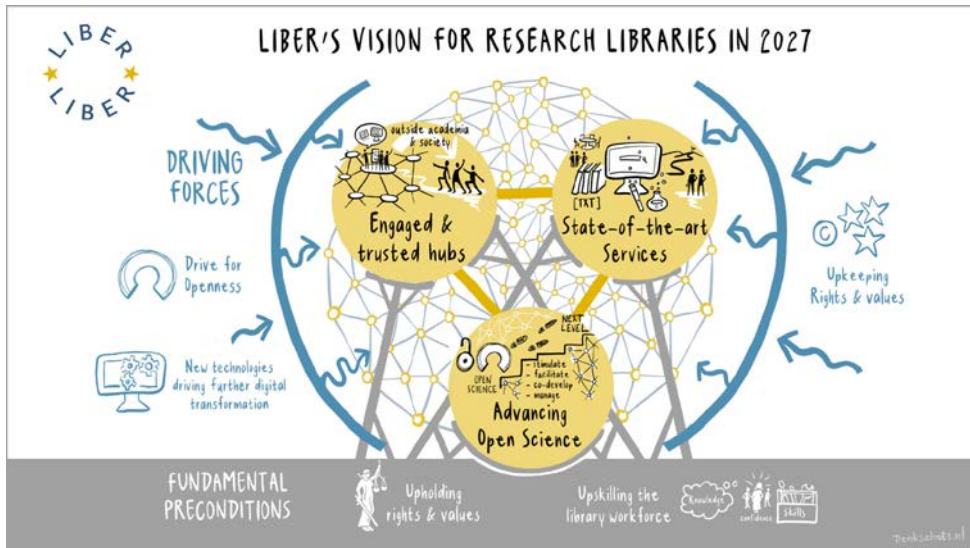
dans son environnement, là où d'autres acteurs pourraient avoir tendance à l'oublier, (ré)affirmer ses missions indispensables à la bonne marche et au progrès de l'établissement, pour permettre ensuite aux responsables d'en exprimer les besoins (budget, ressources humaines...). Le second est de donner un sens collectif au travail. Poser un horizon commun permet de guider et coordonner les efforts à la fois de tous et de chacun et de mettre en adéquation les actions de terrain avec les grandes orientations du service. Une stratégie publiée invite les individus à se projeter en équipe vers l'avenir et à adopter un regard prospectif sur le travail à réaliser ensemble sur plusieurs années.

Pour Julien Roche, président de LIBER, « la formalisation de cette stratégie est cruciale car elle permet à la Ligue, qui représente plus de 400 bibliothèques de recherche à travers l'Europe, d'orienter ses actions de manière prospective et pertinente ». Le conseil d'administration (Board) de SPARC Europe estime qu'« il est pertinent de publier notre stratégie afin de la partager non seulement avec nos membres, mais aussi avec toute personne appartenant à la vaste communauté de l'Open [en référence au mouvement de l'accès libre et ouvert, de la science ouverte, de l'éducation ouverte<sup>3</sup>]. Nous souhaitons partager nos objectifs et nos activités avec toute personne intéressée par la réalisation de notre vision et désireuse de collaborer avec nous. Ainsi, dans chaque rapport annuel, nous partageons

1 <https://libereurope.eu/>

2 Coalition de l'édition savante et des ressources académiques (en anglais « Scholarly Publishing and Academic Resources Coalition ») : <https://sparceurope.org/>

3 <https://sparceurope.org/what-we-do/open-education/enoe/>



CC-BY LIBER



CC-BY SPARC Europe

publiquement nos activités en montrant leur relation avec notre stratégie actuelle ».

Les avantages d'une démarche de formalisation et publication sont clairs. Publier, c'est affirmer devant tous son périmètre d'action. Publier, c'est partager. Publier, c'est devenir visible et donc gagner en (re)connaissance. Comme le formule Martine Pronk, directrice exécutive de LIBER : « Disposer d'une stratégie construite et publiée est important pour notre communauté : pour les bibliothécaires assurément, mais aussi pour la communauté des chercheurs au-delà des bibliothèques [...]. Les autres acteurs peuvent reconnaître nos compétences et dire : "Ce sujet, c'est votre créneau, ça relève de votre expertise". » Elle précise que LIBER rappelle régulièrement l'existence de sa stratégie à la communauté pour inviter les bibliothèques à s'en inspirer, à s'en emparer aussi : « Publier, c'est partager des connaissances, mettre en lumière les axes stratégiques et les idées que nous

jugeons structurantes, inspirantes et surtout pertinentes pour les institutions. Cela encourage le travail en réseau et la constitution de partenariats. En effet, avoir une stratégie publiée dit aux autres parties prenantes quelles sont nos ambitions. » Julien Roche enchérit sur l'enjeu qu'il y a à faire valoir le rôle et la valeur des bibliothèques auprès des autres acteurs : « Formaliser la stratégie LIBER nous permet d'être très clairs sur ce que nous voulons dire à nos collègues, aux parties prenantes, décideurs, financeurs, citoyens. Nous sommes ainsi prêts à être comparés avec d'autres organisations nationales, européennes et internationales, en mettant en avant la position originale de LIBER, les recoupements, les approches complémentaires, les évolutions [...]. C'est un excellent moyen de documenter le pouvoir d'action et l'intelligence stratégique des bibliothèques ainsi que leur rôle scientifique, social et politique au sens large et noble du terme. »

En publiant une stratégie et ses priorités, on évite de gaspiller son énergie dans des éparpillements parfois difficiles à tenir, ou qui diluent les identités. Pour être plus pertinent, voire plus percutant, on sélectionne les partenaires avec lesquels nouer des liens étroits autour de thèmes privilégiés et ceux à ponctuellement considérer comme moins prioritaires. Julien Roche précise que « *LIBER se positionne par rapport à d'autres cultures, continents et acteurs du marché du savoir académique : éditeurs, prestataires de services, musées, archives académiques...* ». La Ligue oriente son action pour porter la voix des bibliothèques au sein d'autres organisations académiques ou partenaires comme la Ligue européenne des universités de recherche (LEUR), l'UNESCO, l'initiative European Open Science Cloud (EOSC), ou auprès des décideurs et financeurs de la commission européenne. SPARC Europe l'affirme en ces termes : « *Nous voulons partager nos objectifs et nos activités avec quiconque est intéressé par la réalisation de notre vision et désire collaborer avec nous.* » L'enjeu, lorsque de nouveaux partenaires se manifestent d'eux-mêmes après avoir lu la stratégie, est alors de choisir ceux qui correspondent le mieux aux valeurs et principes portés par l'organisation et aux objectifs poursuivis.

## Un projet collectif

Pour être efficace, la stratégie d'un service documentaire doit s'intégrer dans le projet global de l'institution dont il dépend. La bibliothèque concourt explicitement à en soutenir les ambitions, et en retour c'est elle qui porte, décline, précise et détaille le projet documentaire et de services de l'établissement. Sans stratégie établie et reconnue, la définition, la place ou le rôle qui sont donnés à la bibliothèque peuvent parfois se révéler un peu surprenants. Il est donc essentiel de (re)définir les missions et fonctions de la structure documentaire aussi bien en elle-même qu'en relation avec les missions, projets et autres services de l'institution, puis de s'accorder sur les thématiques qui vont « colorer » pendant plusieurs années, en plus des missions courantes, la trajectoire de la bibliothèque et de ses services aux yeux des partenaires et décideurs. À Stockholm, en Suède, la bibliothèque affiche sur la page Internet consacrée à sa stratégie<sup>4</sup> que ses objectifs sont basés sur les stratégies globales établies par l'Université de Stockholm pour 2023-2026 : « *En accord avec ces stratégies, nous créons notre propre vision et nos objectifs de développement que nous décrivons dans notre plan opérationnel.* »

Pour informer équipes, décideurs et partenaires des avancées et apporter les ajustements nécessaires

en cours de réalisation, il est conseillé de fixer des points d'étape. Ces évaluations ponctuelles de la stratégie permettent de mettre en regard les objectifs poursuivis et les moyens engagés.

Les membres de LIBER évaluent progrès et réalisations des groupes de travail<sup>5</sup> et s'expriment sur les priorités d'avenir lors des *Winter Events*<sup>6</sup>, qui rassemblent l'association, et pendant la conférence annuelle<sup>7</sup> qui est aussi ouverte à des extérieurs. Le Board de SPARC Europe indique « *revoir périodiquement nos objectifs en fonction de notre vision et de notre mission, en tenant compte de l'évolution du contexte de ce qui fait l'«Open» au fil du temps. Il est donc important de revoir et d'actualiser périodiquement notre stratégie, de faire le point sur nos activités et de fixer de nouveaux objectifs. Nous nous engageons à impliquer tous les membres de notre Board dans la définition de la stratégie afin de prendre en compte les différents contextes et les perspectives des quatre coins de l'Europe* ». Les actions sont orchestrées par la directrice, Vanessa Proudman, en relation directe avec les membres, experts et partenaires de l'association, regroupés de manière très pragmatique autour de chaque grand périmètre d'action de la stratégie. Elle précise combien « *transcrire cela dans une stratégie formelle et s'engager publiquement est important pour afficher nos ambitions et structurer notre travail. Cela nous aide à faire des choix plus facilement au fur et à mesure que de nouvelles innovations voient le jour. Nous utilisons cette stratégie comme un outil de suivi de nos progrès* ».

Un volet crucial dans la conception d'une stratégie est l'engagement des équipes dans le projet de service pour leur permettre d'y participer en bonne connaissance de cause. La marque de fabrique de LIBER est de concevoir sa stratégie avec ses membres et ses partenaires, avec l'accompagnement d'un praticien habitué à l'enseignement supérieur et à la recherche (ESR) et aux milieux européens. C'est ce qui permet à ses stratégies successives de refléter les priorités, valeurs et idées des individus et des groupes qui sont les forces vives de la Ligue. Les propositions des membres de LIBER sont collectées par grands périmètres thématiques prédéterminés lors d'une consultation très générale, avant d'être traduites en axes stratégiques rédigés, validés par le Board et les responsables des *Steering Committees* (Comités de pilotage) puis présentés aux membres par étapes et enfin sous forme de stratégie globale lors d'une Assemblée générale. Giannis Tsakonas, vice-président de LIBER, souligne l'importance des apports des membres : « *LIBER élabore sa stratégie en s'appuyant sur l'ambition et l'expertise de ses membres. Ce sont les composantes structurelles qui mettent en œuvre la stratégie.* »

<sup>5</sup> <https://libereurope.eu/working-groups/>

<sup>6</sup> <https://libereurope.eu/event/liber-winter-event-2024/>

<sup>7</sup> <https://libereurope.eu/annual-conference>

<sup>4</sup> <https://www.su.se/stockholm-university-library/about-the-library/vision-and-organisation>

*Ils ont une vision claire des progrès, des problématiques rencontrées et des opportunités qui se présentent. De nouvelles idées sont discutées et des changements structurels, si nécessaires, sont proposés.* »

Au final, toute stratégie réussie et efficace met l'organisation ou le service en capacité de répondre aux attentes de sa communauté ou de ses usagers. Ainsi, que ce soit Vanessa Proudman qui le dise pour SPARC Europe ou Giannis Tsakonas pour LIBER, l'idée reste que les associations s'attachent dans la conception de leur stratégie à être le plus en phase possible avec la diversité des attentes et des points de vue de leurs membres et de leurs usagers finaux. Martine Pronk résume ainsi la stratégie de LIBER : « *Tout est destiné aux utilisateurs finaux des bibliothèques, c'est-à-dire à la communauté des chercheurs. À LIBER, c'est notre raison d'être.* »

## Sources d'inspiration

Enfin, pour terminer sur une note très pratique et (vous !) inviter à la formalisation de nouvelles stratégies, voici diverses sources d'inspiration dont plusieurs, sous licence ouverte comme les stratégies de LIBER et de SPARC Europe, offertes à la reprise et à la réutilisation.

Côté européen, on peut citer le schéma directeur de la bibliothèque de l'Université de Séville<sup>8</sup> qui répond à la stratégie de l'établissement, la vision *Imagine2030* de la bibliothèque de l'Université de Manchester<sup>9</sup>, la stratégie globale de la bibliothèque de l'Université de Sheffield<sup>10</sup> avec son plan 2022-2027<sup>11</sup>, ou encore le plan d'action de la bibliothèque de l'Université d'Utrecht<sup>12</sup>.

Du côté français, on relève par exemple les projets de service du service commun de la documentation (SCD) d'Aix-Marseille Université<sup>13</sup> et du SCD de l'Université Côte d'Azur<sup>14</sup>, la publication des axes stratégiques du SCD de l'université Paris Nanterre<sup>15</sup>, la stratégie en plusieurs volets du SCD de l'université de Lille<sup>16</sup>. Le groupement d'intérêt public (GIP) de la Bibliothèque universitaire des langues et civilisations (BULAC) met en regard ses programmes dits « périodes » triennales assortis de plans d'action et ses

rapports d'activité dans sa rubrique « Programmes et rapports d'activités »<sup>17</sup>. Au niveau d'une communauté d'universités et établissements (COMUE), on note le schéma directeur de la documentation en Normandie par l'Université de Normandie<sup>18</sup>. Au-delà, l'Association française des directeurs et personnels de direction des bibliothèques universitaires et de la documentation (ADBU) propose aussi une communauté Zenodo dédiée aux documents de pilotage<sup>19</sup>, l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (Enssib) met à disposition un Libguide<sup>20</sup> consacré au sujet, et les Presses de l'Enssib ont publié l'ouvrage *Concevoir et faire vivre un projet d'établissement en bibliothèque*<sup>21</sup>. Entre autres !

Pour conclure... avoir une vision claire, connue et partagée du pilotage d'une structure documentaire est un moyen d'assurer la cohérence de ses activités et la réussite de ses missions, aux yeux des bibliothécaires mais aussi des tutelles, des partenaires, des réseaux. Publier sa stratégie constitue un moyen efficace de se positionner et de donner un sens collectif à l'action du service : LIBER et SPARC Europe invitent les bibliothèques à s'inspirer de leurs travaux pour formaliser à leur tour leur stratégie et la partager avec d'autres.

## Portraits des interviewés

Qui sont les présidents, vice-présidents et directeurs qui ont répondu à nos questions pour LIBER et SPARC Europe ?

Tableau page suivante ➔

8 <https://bib.us.es/conocenos/estrategia/plan>

9 <https://documents.manchester.ac.uk/display.aspx?DocID=51825>

10 <https://www.sheffield.ac.uk/library/library-resources-collections/content-strategy>

11 <https://www.sheffield.ac.uk/library/about/five-year-plan>

12 <https://www.uu.nl/sites/default/files/UB-Policy-Plan-2022-2025-PDF-4MB.pdf>

13 [https://bu.univ-amu.fr/sites/default/files/media-ressource/SCD\\_PROJET\\_DE\\_SERVICE\\_2024-2028\\_WEB.pdf](https://bu.univ-amu.fr/sites/default/files/media-ressource/SCD_PROJET_DE_SERVICE_2024-2028_WEB.pdf)

14 <https://bu.univ-cotedazur.fr/fr/contents/files/nous-connaître/scd-projet-de-service-2024-2028>

15 <https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2020-00-0000-042>

16 <https://scd.univ-lille.fr/strategie/>

17 <https://www.bulac.fr/programmes-et-rapports-dactivites>

18 <https://www.normandie-univ.fr/wp-content/uploads/sites/72/2021/09/SDDN-2022-2026.pdf>

19 [https://zenodo.org/communities/adbu\\_pileval/records](https://zenodo.org/communities/adbu_pileval/records)

20 <https://enssib.libguides.com/c.php?g=682074&p=4865171>

21 Anne Morel et Odile Grandet (dir.), *Concevoir et faire vivre un projet d'établissement en bibliothèque*, Villeurbanne, Presses de l'Enssib, 2019 (coll. La Boîte à outils, n° 46). En ligne : <https://presses.enssib.fr/catalogue/concevoir-et-faire-vivre-un-projet-detablissement-en-bibliotheque-46>

|  |   |
|--|---|
| <p><b>SPARC Europe</b> (<a href="https://sparceurope.org/">https://sparceurope.org/</a>)</p>   | <p><b>LIBER</b> (<a href="https://libereurope.eu/">https://libereurope.eu/</a>)</p>   |
| <p>SPARC Europe's strategic plan<br/>(<a href="https://sparceurope.org/who-we-are/about-us/our-strategy/">https://sparceurope.org/who-we-are/about-us/our-strategy/</a>)</p>   | <p>LIBER Strategy<br/>(<a href="https://libereurope.eu/strategy/">https://libereurope.eu/strategy/</a>)</p>   |
| <p>Président : <b>Ignasi LABASTIDA Y JUAN</b><br/>(<a href="https://orcid.org/0000-0001-7030-7030">https://orcid.org/0000-0001-7030-7030</a>)</p>  | <p>Président : <b>Julien ROCHE</b><br/>(<a href="https://libereurope.eu/member/julien-roche/">https://libereurope.eu/member/julien-roche/</a>)<br/>(<a href="https://orcid.org/0000-0003-4000-2791">https://orcid.org/0000-0003-4000-2791</a>)</p>  |
| <p>« À mon sens, toute organisation doit établir sa propre stratégie pour concrétiser sa vision et réaliser sa mission. Avoir une stratégie permet de définir une série d'objectifs et de déterminer les actions qui permettent d'y parvenir. SPARC Europe s'efforce de collecter des données sur les évolutions que traverse le monde académique en menant des recherches et des enquêtes ainsi qu'à travers des entretiens, des focus groups et des webinaires interactifs. De tels matériaux sont indispensables à l'élaboration de politiques fondées sur la preuve à tous les niveaux, depuis les bibliothèques ou institutions académiques jusqu'aux programmes nationaux et internationaux de science ouverte et d'éducation ouverte. »</p>   | <p>« LIBER espère qu'en publiant de manière ouverte sa stratégie sur Internet, la valeur des bibliothèques universitaires et de recherche sur des questions majeures est mise en avant pour tous. C'est un excellent moyen de documenter le pouvoir d'action et l'intelligence stratégique des bibliothèques ainsi que leur rôle scientifique, social et politique au sens large et noble du terme. »</p>   |
| <p>Vice-présidente : <b>Iva MELINŠČAK ZLODI</b><br/>(<a href="https://orcid.org/0000-0001-6477-2016">https://orcid.org/0000-0001-6477-2016</a>)</p>  | <p>Vice-président : <b>Giannis TSAKONAS</b><br/>(<a href="https://libereurope.eu/member/mr-giannis-tsakonasi/">https://libereurope.eu/member/mr-giannis-tsakonasi/</a>)<br/>(<a href="https://orcid.org/0000-0002-8786-9440">https://orcid.org/0000-0002-8786-9440</a>)</p>   |
| <p>« À l'heure actuelle, le conseil d'administration de SPARC Europe prépare son prochain plan stratégique quadriennal. Ce plan poursuivra plusieurs objectifs majeurs en gardant pour horizon principal la mission primordiale de l'association : promouvoir "l'Open" par défaut à la fois dans la recherche et l'éducation. Nos activités refléteront la diversité de la communauté SPARC Europe et la variété des approches adoptées pour atteindre nos objectifs. SPARC Europe s'attache en premier lieu à élaborer des politiques. Outre cela, elle accorde dans tous ses projets une place fondamentale à l'advocacy, à la sensibilisation et à la communication des communautés : SPARC Europe s'attache également à établir des partenariats et des collaborations avec des acteurs de différentes provenances. C'est particulièrement important pour positionner les bibliothèques comme acteurs clés de la transformation de la production académique. »</p> | <p>« [Son] approche collaborative assure à LIBER de produire et de promouvoir une stratégie cohérente, ambitieuse et visionnaire, avec pour objectif de renforcer les liens avec la réalité quotidienne des bibliothèques de recherche et de fournir à la communauté des bibliothèques des clés réutilisables, inspirantes et de qualité pour défendre leurs missions et faire entendre une voix forte dans le monde académique ainsi que dans la société en général. »</p> |
| <p>Directrice : <b>Vanessa PROUDMAN</b><br/>(<a href="https://orcid.org/0000-0001-5623-9051">https://orcid.org/0000-0001-5623-9051</a>)</p>  | <p>Directrice exécutive : <b>Martine PRONK</b><br/>(<a href="https://libereurope.eu/member/martine-pronk/">https://libereurope.eu/member/martine-pronk/</a>)<br/>(<a href="https://orcid.org/0009-0006-2244-865X">https://orcid.org/0009-0006-2244-865X</a>)</p>  |
| <p>« Définir une stratégie est un processus essentiel pour réfléchir à la mesure dans laquelle nous, SPARC Europe, en tant qu'organisation, avec les membres de notre conseil d'administration venus des quatre coins de l'Europe, nous avons atteint nos objectifs pour faire de l'open access, de la science ouverte et de l'open education la norme. Il est crucial de prendre en compte les obstacles que nous avons rencontrés et que nous rencontrons encore dans ce parcours, tout en envisageant les nouvelles évolutions de l'ère numérique et de la société qui pourraient influencer notre vision. Ensemble, nous définissons la vision et les objectifs pour l'avenir. »</p>   | <p>« La stratégie de LIBER se concentre sur les évolutions qui assurent aux bibliothèques de recherche résilience et agilité dans un environnement changeant. Ainsi, les acteurs extérieurs sont à même de reconnaître le rôle, les apports et la valeur des bibliothèques de recherche. »</p>  |



# LES BIBLIOTHÉCAIRES FRANÇAIS·ES À L'ÉPREUVE DE L'INTERNATIONAL

## Plaidoyer pour une meilleure prise en compte des compétences en langues étrangères

**Inès Carme**

Adjointe à la cheffe du service numérisation – Bibliothèque nationale de France

*Les professionnel·les de l'information en font l'expérience au quotidien : les savoirs et les publics s'internationalisent. Face à ce constat d'une profonde mutation, ancrer nos bibliothèques et leurs personnels dans un monde multilingue devient une nécessité tant au niveau de la lecture publique que de l'enseignement supérieur et de la recherche.*

Les langues et les savoirs étrangers sont présents de longue date dans les bibliothèques françaises. Plus récemment, l'accélération des mobilités et le déplacement de l'information sur le terrain numérique, forcément transnational, appellent de la part de la profession des réponses qui ne peuvent se cantonner à l'Hexagone. Penser le métier de bibliothécaire au travers des compétences linguistiques permettrait d'intégrer pleinement la dimension internationale de nos bibliothèques<sup>1</sup>.

### Les bibliothèques face à l'international : contexte, enjeux

Les professionnel·les de l'information en font l'expérience au quotidien : les savoirs et les publics s'internationalisent. Il est vrai que les mobilités n'ont jamais été aussi nombreuses : les universités françaises accueillent de plus en plus d'étudiant·es et de chercheur·es étranger·es<sup>2</sup> ; dans les bibliothèques de lecture publique, la présence d'usager·es allophones ou désireux·ses d'avoir accès à des ressources

multiculturelles s'accroît<sup>3</sup>. Si, en France, l'absence de statistiques permettant d'identifier ces publics constitue un frein à la mise en place d'une politique d'accueil concertée, un récent rapport de l'Inspection générale des affaires culturelles (IGAC) pointe le besoin urgent de disposer de données chiffrées pour proposer une offre de médiation et d'éducation artistique et culturelle pertinente<sup>4</sup>.

D'autre part, la circulation de l'information s'affranchit des frontières : des pans entiers de la recherche se font désormais en anglais ou dans d'autres langues véhiculaires. Une requête rapide dans la plateforme d'archives ouvertes HAL permet de s'en rendre compte : le pourcentage de documents disponibles en français est loin d'être majoritaire, avec 30 % de ressources en anglais pour les sciences humaines et sociales (SHS) et 86 % pour les sciences naturelles ou formelles<sup>5</sup>. L'accès aux dernières données de la recherche en bibliothèque

1 [NDLR] Cet article est en partie issu d'un mémoire professionnel intitulé *Quelles places pour les compétences en langues étrangères chez les professionnel·les des bibliothèques ?*, consultable en ligne : <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/71164-quelle-place-pour-les-competences-en-langues-etrangeres-chez-les-professionnel-le-s-des-bibliotheques.pdf>

2 + 70 % d'étudiant·es étranger·es en l'espace de vingt ans. Rien qu'en 2023, l'enseignement supérieur français compte 14 % d'étudiant·es, 37 % de doctorant·es et 9 % de chercheur·es de nationalité étrangère. Cf. Campus France, *La mobilité étudiante dans le monde. Chiffres clés 2024*, avril 2024. En ligne : [https://ressources.campusfrance.org/noindex/chiffres\\_des\\_2024\\_fr.pdf](https://ressources.campusfrance.org/noindex/chiffres_des_2024_fr.pdf)

3 Ainsi qu'en témoignent des travaux comme ceux de Marion Lhuillier, « La politique documentaire des fonds en langues étrangères : états des lieux et recommandations », dans Isabelle Antonutti (dri.), *Migrations et bibliothèques*, Paris, Éditions du Cercle de la Librairie, 2017, p. 139-149. En ligne 0160 : <https://shs.cairn.info/migrations-et-bibliotheques--9782765415428-page-139?lang=fr> ou de Lucie Daudin (dir.), *Accueillir des publics migrants et immigrés. Interculturalité en bibliothèque*, Villeurbanne, Presses de l'Enssib, 2017 (coll. La Boîte à outils, n° 40). En ligne : <https://books.openedition.org/pressesenssib/7527>

4 Cf. Robert Lacombe et Catherine Meyer-Lereculeur, *Le plurilinguisme dans les établissements publics du ministère de la culture*, rapport de l'Inspection générale des affaires culturelles (IGAC) n° 2022-13, juillet 2022. En ligne : <https://www.culture.gouv.fr/Espace-documentation/Rapports/Le-plurilinguisme-dans-les-etablissements-publics-du-ministere-de-la-culture>.

5 Chiffres retenus pour la période 2019-2024. Ainsi, en cinq ans, 686 104 documents toutes disciplines confondues ont été déposés en anglais, (64 % du total) contre 365 339 en français (résultats au 19 octobre 2024).

est donc indissociable d'une offre linguistique plurielle. C'est par exemple ce que soulignait, en 2019, une enquête menée auprès de professionnel·les de la documentation et de chercheur·es pour le GIS CollEx-Persée, qui mettait au jour la demande de diversification linguistique des ressources disponibles toutes disciplines confondues<sup>6</sup>.

Face à ces mutations profondes, le monde des bibliothèques, premières institutions culturelles de proximité, se doit de tendre vers une plus grande diversité culturelle et linguistique. Il y est même tenu par un certain nombre de textes cadres définissant ses missions ou ses orientations : ainsi les manifestes conjoints de l'IFLA (International Federation of Library Associations) et l'Unesco sur les bibliothèques publiques<sup>7</sup> et sur la bibliothèque multiculturelle<sup>8</sup> stipulent que le rôle des bibliothèques est d'« encourager le dialogue interculturel et favoriser la diversité culturelle »<sup>9</sup>, notamment par la voie de coopérations internationales. Quant aux bibliothèques de recherche, elles sont pleinement concernées par la politique volontariste de la France en matière d'ouverture de l'enseignement supérieur et de la recherche (ESR) à l'international. Cela passe notamment par le réseau d'universités européennes, une idée proposée par Emmanuel Macron dans son discours de la Sorbonne du 26 septembre 2017, et qui compte aujourd'hui 54 établissements français dont 11 coordonnateurs de projets<sup>10</sup>. Certains chantiers phares de l'ESR promeuvent explicitement la circulation du savoir dans différentes langues comme le montre le *Deuxième Plan national pour la science ouverte*<sup>11</sup>, qui fait du multilinguisme l'une des priorités.

Or les engagements de l'État, des universités, des associations pour ouvrir les bibliothèques à l'international ne sont pas forcément suivis des faits. C'est

ce que constate un référé de la Cour des comptes de juillet 2021 qui, signalant « l'importance croissante de l'écosystème de l'information et de la documentation scientifiques et du rôle des bibliothèques universitaires dans les performances de l'enseignement supérieur et de la recherche », constate qu'il n'y a pas de réponse organisée de la profession à l'« internationalisation de la science et de la révolution numérique »<sup>12</sup>. De fait, les référentiels métiers en lecture publique comme en bibliothèque académique n'abordent la question des compétences linguistiques et culturelles qu'à la marge. La prise en compte des compétences en langues étrangères, qui peuvent s'appliquer à toutes les facettes du métier de bibliothécaire, apparaît pourtant comme une réponse efficace à ces différents enjeux.

## Des compétences en langues étrangères, pour quoi faire ?

Pour les services au public d'abord, c'est l'obligation d'accueil qui prime : si les bibliothèques sont vouées à accueillir des usager·es venu·es de l'international, elles doivent composer avec cette donnée dans leur politique d'accueil. Cela implique de disposer d'outils, de documentation idoines et donc de développer des compétences linguistiques et culturelles en interne. C'est ainsi que le service commun de la documentation (SCD) de l'Université de Reims Champagne-Ardenne s'est appuyé sur le bagage LVE (langues vivantes étrangères) de ses agent·es pour pouvoir proposer une candidature au label Marianne centrée sur l'accueil des publics non francophones<sup>13</sup>. Tout récemment, la Bibliothèque nationale de France (BnF), en partenariat avec la commission Jeunesse de l'Association des bibliothécaires de France (ABF), organisait une journée d'étude sur le thème « Vers des médiathèques interculturelles : les langues familiales, une chance pour la littérature jeunesse ! », pour mieux intégrer le fait qu'un cinquième de la population grandit désormais avec une autre langue familiale que le français<sup>14</sup>. De même les personnels des bibliothèques de Sciences Po Paris, qui dispensent des formations en anglais, ou ceux de l'Humathèque Condorcet, qui forment à la gestion des bi-écritures

6 Cf. Six & Dix, *Recueil des attentes et des usages potentiels des responsables documentaires et des communautés de chercheurs, vis-à-vis d'un outil de cartographie documentaire et scientifique, pour le GIS CollEx-Persée*, synthèse de l'étude, GIS CollEx-Persée, octobre 2019. En ligne : <https://www.collexpersée.eu/wp-content/uploads/2020/01/Cartographie-CollEx-Pers%C3%A9e-Synth%C3%A8se-Etude-site-web-janvier-2020.pdf>

7 IFLA et UNESCO, *Manifeste IFLA-UNESCO sur les bibliothèques publiques 2022*, septembre 2022. En ligne : <https://repository.ifla.org/handle/20.500.14598/2122>

8 IFLA et UNESCO, *Le Manifeste de l'IFLA/UNESCO sur la bibliothèque multiculturelle : la bibliothèque multiculturelle – une porte d'entrée vers une société culturelle diversifiée en dialogue*, mai 2012. En ligne : <https://repository.ifla.org/handle/20.500.14598/734>

9 IFLA et UNESCO, *Manifeste IFLA-UNESCO sur les bibliothèques publiques 2022*, op. cit., p. 1.

10 Source : *Universités européennes : où en est-on ?*, Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, juillet 2023. En ligne : <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/universites-europeennes-ou-en-est-91855>

11 *Deuxième Plan national pour la science ouverte. Généraliser la science ouverte en France 2021-2024*, Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, juillet 2021, p. 9-11. En ligne : [https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/sites/default/files/content\\_migration/document/2e-plan-national-pour-la-science-ouverte-2021-2024-7794.pdf](https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/sites/default/files/content_migration/document/2e-plan-national-pour-la-science-ouverte-2021-2024-7794.pdf)

12 Cour des comptes, *Référé S2021-1357 : La politique documentaire et les bibliothèques universitaires dans la société de l'information*, adressé, 23 juillet 2021, p. 1-2. En ligne : <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/70126-refere-la-politique-documentaire-et-les-bibliotheques-universitaires-dans-la-societe-de-l-information.pdf>

13 Cf. Raoul Weber, « Dispositifs d'accueil des étudiants étrangers : quelques bonnes pratiques en BU », dans : Lucie Daudin (dir.), *Accueillir des publics migrants et immigrés*, op. cit., p. 75-84. En ligne : <http://books.openedition.org/pressesEnssib/7670>

14 Pour en savoir plus et pour accéder à l'éditorialisation autour de cette journée, voir : <https://cms-cnjl-adm.bnf.fr/fr/page-editorial/focus-sur-les-langues-du-monde>

pour les références en caractères non latins, participent de cette dynamique.

Pour les départements de collection ensuite, c'est le maintien de l'exigence scientifique et de la bibliodiversité qui est en jeu. Nos bibliothèques n'ont pas attendu l'ère de la mondialisation pour s'ouvrir aux savoirs étrangers : par son histoire, la France conserve des fonds d'une grande diversité linguistique. Outre les établissements spécialisés que sont la BnF, la Bibliothèque universitaire des langues et civilisations (BULAC) et à présent l'Humathèque Condorcet, de nombreuses bibliothèques universitaires (BU) détiennent des fonds multilingues. Ainsi, presque 40 % des fonds de référence labellisés CollEx (Collections d'Excellence) sont des collections d'études aréales. Faute de compétences idoines pour les entretenir, ces collections ne sont ni étudiées, ni alimentées, ni même parfois visibles dans les catalogues<sup>15</sup>.

Pour les missions techniques enfin, la maîtrise des langues étrangères est un outil indispensable. Le signalement et l'indexation de langues non latines, par exemple, demande des développements techniques couplés à une expertise linguistique, ainsi que le souligne une enquête de l'Agence bibliographique de l'enseignement supérieur (Abes)<sup>16</sup>. Parmi les établissements ayant répondu, 82 % des établissements répondants déclarent ne pas disposer des compétences linguistiques nécessaires à la gestion de ces collections. De manière générale, l'évolution des bibliothèques vers le numérique exige de plus en plus d'aptitudes en informatique documentaire, dont la documentation est très majoritairement en anglais.

De ce rapide panorama, il ressort que les compétences LVE des bibliothécaires sont une porte d'entrée vers des facultés scientifiques et techniques et communicationnelles essentielles à la continuité de nos missions dans un contexte mondialisé. Reste à établir les moyens pour les intégrer aux réflexions sur les métiers.

## Pour une approche plurilingue des métiers des bibliothèques

Les personnels des bibliothèques sont loin d'être monolingues : parce que les LVE font partie des critères de sélection de certains concours, qu'elles sont parfois demandées lors des recrutements, ou par sérendipité. Toutefois l'absence de réflexion concertée sur le sujet conduit à un transfert de responsabilité vers les établissements, voire les personnels eux-mêmes, pour assurer la présence de ces compétences dans les équipes. Cesser de compter sur les effets d'opportunité, sur les compétences fortuitement présentes dans nos métiers, implique de penser les bibliothèques comme un espace multilingue, avec des personnels formés et équipés.

En cela, quelques préconisations et exemples vertueux peuvent être éclairants, sans s'aveugler pour autant sur les freins liés aux contraintes budgétaires, à une culture professionnelle essentiellement monolingue et à la prédominance de la lingua franca qu'est l'anglais.

### Établir un cadre pour ces compétences en bibliothèque

Créer un socle professionnel commun autour des langues étrangères, voilà la première condition pour ancrer nos bibliothèques dans un monde multilingue. Si on a vu que ces compétences peuvent concerner tous les aspects du métier, il convient de définir les degrés de maîtrise attendus selon le domaine et le niveau de responsabilité. Les bibliothécaires n'ont pas vocation à être des linguistes, mais intégrer les LVE dans leur domaine d'expertise suppose une granularité de maîtrise et de langues concernées différente, entre un responsable de collection qui doit disposer d'une certaine légitimité dans son domaine, les profils techniques montant en compétence au travers de la documentation et les échanges en anglais, et des agent-es d'accueil capables de communiquer dans des langues véhiculaires<sup>17</sup>. En complément, constituer un répertoire de référent-es sur le territoire, à l'image de celui de la Transition bibliographique<sup>18</sup> permettrait de faciliter l'identification de personnes ressources, qu'il s'agisse de cataloguer un ouvrage persan ou de rédiger une brochure d'accueil en ukrainien. Ce dispositif peut tout aussi bien être décliné à l'échelle des établissements, comme pour le SCD de Paris 8,

15 Pour se donner une idée de l'ampleur des fonds concernés, il suffit de citer les chiffres avancés par Dienaba Dia pour le signalement des fonds arabes : une recherche dans le Sudoc signale 81 113 notices en caractères arabes, tandis que son enquête auprès des établissements documentaires révèle la présence de 250 000 documents en caractères arabes, soit trois fois plus que le nombre affiché par le Sudoc. Source : Dienaba DIA, *Signalement et valorisation des textes (religieux) en arabe : la coopération au service d'une meilleure (re)connaissance de ces fonds*, mémoire d'étude DCB sous la direction de Philippe Martin, Villeurbanne, Enssib, mars 2020, p. 21. En ligne : <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/69595-signalement-et-valorisation-des-textes-religieux-en-arabe-la-cooperation-au-service-d-une-meilleure-reconnaissance-de-ces-fonds.pdf>

16 Agence bibliographique de l'enseignement supérieur (Abes), *Enquête « Usages et pratiques du catalogue multi-écritures » : Bilan février 2019*, synthèse complète. En ligne : [https://fil.abes.fr/wp-content/uploads/2019/02/2019\\_enquete\\_usages\\_et\\_pratiques\\_du\\_catalogue\\_multi\\_ecritures\\_pour\\_diffusion.pdf](https://fil.abes.fr/wp-content/uploads/2019/02/2019_enquete_usages_et_pratiques_du_catalogue_multi_ecritures_pour_diffusion.pdf)

17 Pour une proposition d'objectifs de compétences en langues étrangères par domaine d'application, voir : Inès Carme, *Quelle place pour les compétences en langues étrangères chez les professionnel-le-s des bibliothèques ?*, mémoire d'étude DCB sous la direction d'Anna Svenbro, Villeurbanne, Enssib, mars 2023, Annexe 6, p. 115-118. En ligne : <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/71164-quelle-place-pour-les-competes-en-langues-etrangeres-chez-les-professionnel-le-s-des-bibliotheques.pdf>

18 Voir : <https://www.transition-bibliographique.fr/se-former/repertoire-formateurs>

qui propose aux agent-es d'indiquer dans l'annuaire interne leurs compétences LVE, ce qui a conduit entre autres à la création de badges individuels figurant les langues parlées dans la BU.

### Mieux prendre en compte les LVE au moment du recrutement

Si elles sont mieux identifiées, ces compétences peuvent aussi être intégrées plus systématiquement au bagage des bibliothécaires : cela permettrait de pérenniser la présence de personnel qualifié, attendu que l'apprentissage d'une langue est un investissement difficile à imposer sans y mettre les moyens. En cela, les cadres sont particulièrement concernés : il serait alors pertinent de proposer une véritable diversité des langues, en adéquation avec celle des publics et des collections, aux concours de bibliothécaire et conservateur-ice. C'est ce que Philippe Marcerou, alors coordinateur de l'épreuve de langues des conservateur-ices, appelait de ses vœux dans un rapport à la ministre de l'ESR en 2009<sup>19</sup>. De fait, une voie de ce concours était réservée aux spécialistes de langues jusqu'en 1991.

Au-delà du recrutement des fonctionnaires, l'ouverture des bibliothèques à des profils plurilingues peut également se faire de manière ciblée, que ce soit par le biais de stagiaires, moniteur-ices, ou de chercheur-es. Cela aurait l'avantage de faire découvrir les métiers des bibliothèques à ces profils. À la BU Fenouillères d'Aix-Marseille, par exemple, des étudiant-es en langue recrutés pour traiter des dons de linguistes ont ensuite pu passer les concours et être titularisé-es.

### Développer une offre de formation adaptée

Afin d'assurer la continuité de cette prise en compte des LVE dans la profession, il importe de créer les conditions pour que les personnels des bibliothèques puissent monter en compétence dans ces domaines. Appliquer des compétences linguistiques à des problématiques métier demande une offre de formation ciblée, adaptée aux domaines bibliothéconomiques. Celle-ci pourrait se décliner à l'échelle du territoire, via les Centres régionaux de formation aux carrières des bibliothèques (CRFCB) en profitant des possibilités numériques pour mutualiser une partie de cette offre, ou bien à l'échelle de l'établissement, via les plans de formation. Les BU de l'Université Savoie-Mont Blanc, par exemple, ont fait des LVE une trajectoire structurante de leur plan de formation depuis 2019, s'inscrivant ainsi dans la politique

internationale de l'université<sup>20</sup>. L'accompagnement des établissements est déterminant : trop souvent ces formations sont le résultat d'initiatives individuelles, et sont faites sur le temps personnel des agent-es. Permettre aux bibliothécaires de penser leur métier dans une autre langue est aussi un moyen efficace d'encourager la participation à des réseaux de professionnel-les internationaux.

### Favoriser la coopération à tous niveaux

La mise en commun, à tous niveaux, des LVE appliquées aux enjeux des bibliothèques, peut non seulement se révéler un atout pour répondre à la pénurie des compétences linguistiques, mais aussi contribuer à rendre plus visibles les réalisations des bibliothécaires français. Une politique de partage de compétences linguistiques, c'est justement ce qu'ont mis en place le SCD de l'Université de Strasbourg (Unistra) et la Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg dans le projet de bibliothèque des langues orientales. La présence d'une mission ou d'un groupe « relations internationales » avec un budget dédié au sein d'une bibliothèque favorise l'intégration de cette dimension dans l'établissement, qui peut prendre en compte : la participation aux rendez-vous internationaux, la réponse à des appels à projets européens, ou les échanges de bonnes pratiques via des programmes comme *Staff Weeks* d'Erasmus+.

Ce qui est en jeu, c'est enfin la crédibilité des bibliothécaires français sur le plan international : si nos publications professionnelles, comme en témoigne ce numéro, font la part belle aux éclairages internationaux, pourquoi ne pas investir en retour le champ des publications professionnelles étrangères ?

## Conclusion

À l'heure où le monde de l'information est bouleversé par les développements tous azimuts de l'intelligence artificielle, il est légitime de se demander s'il est bien pertinent de plaider pour l'intégration des langues étrangères dans les compétences des bibliothécaires : ne parlera-t-on pas tout-es bientôt une langue universelle par l'intermédiaire des logiciels de traduction automatique ? Si ces outils peuvent jouer un rôle de facilitateurs, ils ne sauraient se substituer aux compétences humaines de médiation qui, aujourd'hui plus que jamais, doivent rester au cœur de nos métiers. ●

19 Dans : Inspection générale des bibliothèques, Benoît Lecoq, *Profils de carrière des directeurs de bibliothèque*, Rapport à Madame la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche n° 2009-019, novembre 2009. En ligne : <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/48084-les-profils-de-carriere-des-directeurs-de-bibliotheque.pdf>

20 Source : Bibliothèques universitaires de l'Université Savoie Mont Blanc, *Rapport d'activité 2021*. En ligne : [https://www.univ-smb.fr/bu/wp-content/uploads/sites/38/2022/07/2021\\_rapport\\_complet\\_version-juin.pdf](https://www.univ-smb.fr/bu/wp-content/uploads/sites/38/2022/07/2021_rapport_complet_version-juin.pdf). Par la suite, les BU ont continué à faire des compétences linguistiques un axe fort de leur plan de formation, avec la création d'un groupe de travail spécifique et une continuité de l'offre de formation en langues pour le personnel.

# LE CFIBD, UNE ASSOCIATION AU SERVICE DE LA COOPÉRATION INTERNATIONALE DES BIBLIOTHÈQUES

**Thomas Chaimbault-Petitjean**

Responsable Mission relations internationales à l'Enssib (École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques) et membre du bureau du Cfibd (Comité français international bibliothèques et documentation)

*Inséré au cœur d'un écosystème complexe d'acteurs institutionnels, le Cfibd a pour mission de soutenir les bibliothèques et les centres de documentation français et de contribuer à renforcer leur rayonnement à l'échelle mondiale.*

**S**i la France demeure un acteur majeur de la scène internationale, la présence de ses ressortissants au sein des organisations internationales professionnelles reste en deçà de ce que l'on pourrait espérer. La complexité organisationnelle des grandes associations, leur manque de visibilité au sein du paysage hexagonal en dépit des efforts des commissions dédiées, un usage parfois incertain de l'anglais parmi les collègues pourraient en dessiner de premières pistes d'explication.

C'est afin d'y remédier que fut fondé le Comité français international bibliothèques et documentation (Cfibd), une association qui s'est peu à peu imposée au premier plan de la coopération internationale dans le domaine des bibliothèques et de la documentation francophone.

## Un contexte de mondialisation et d'ouverture

En 1989, la France accueillait pour la quatrième fois<sup>1</sup> de son histoire, le Congrès de la plus importante des associations professionnelles : la Fédération internationale des associations et institutions de bibliothèques (IFLA). Est alors créé le CORI, Comité d'orientation du Congrès, afin d'organiser pleinement cet événement tandis que, parallèlement, se constitue un groupe informel sous l'appellation de Comité français IFLA (CFI) dont l'objet, au-delà du seul congrès de 1989, fut de faciliter la participation des bibliothécaires français aux activités de l'IFLA et de favoriser les échanges entre les professionnels. En 1996, les deux instances fusionnent pour constituer une association dotée d'une existence juridique sous le nom

de CFI et dont la création est validée par le *Journal officiel*<sup>2</sup> du 3 juillet 1996.

Mais si cette naissance profite d'un événement particulier, il faut rappeler que la période de la fin des années 1990 participe d'une intensification des échanges internationaux et d'une prise de conscience plus large également de l'importance de la coopération internationale notamment dans le domaine de l'information, où émergent de nouveaux défis liés à la mondialisation, l'explosion de l'information et l'émergence progressive de ce qu'on appelait alors les nouvelles technologies.

En 2010, le CFI entame une réflexion sur son identité : le contexte professionnel a fortement changé avec l'évolution des missions des administrations centrales sur le plan international et l'émergence d'une nouvelle association de bibliothécaires, francophones cette fois, l'Association internationale francophone des bibliothécaires et documentalistes (AIFBD), dont la création est discutée lors d'un caucus francophone en 2004 et les statuts déposés en 2008. Le désormais CFI-bd décide, en conséquence, de repenser son rôle et ses missions, et d'étendre son périmètre d'intervention. Il s'agit dès lors de promouvoir et soutenir les activités internationales des bibliothèques françaises et de leurs associations, de valoriser leur savoir-faire et réussites en favorisant les partenariats, d'encourager la mutualisation et la complémentarité des initiatives internationales dans le respect de l'identité de chaque acteur (préambule des statuts du CFI-bd de 2010).

Fort de cet engagement, la création du Comité français international bibliothèques et documentation (Cfibd) marquait une volonté de renforcer l'ancrage institutionnel de l'association et de lui donner

1 <https://www.ifla.org/past-ifla-congresses/>

2 <https://www.cfibd.fr/wp-content/uploads/2020/06/JO-19960703-Art1639-CreationCFI.pdf>

les moyens d'agir de manière plus structurée et plus ambitieuse. Elle s'est ainsi donné plusieurs objectifs :

- 1 contribuer à coordonner et soutenir les actions internationales des bibliothèques et des structures de documentation françaises et de leurs associations ;
- 2 soutenir la participation de professionnels français à des conférences, congrès, colloques internationaux ou nationaux étrangers, notamment à ceux de l'IFLA ;
- 3 contribuer au développement de la coopération européenne et internationale dans le domaine des bibliothèques et de la documentation et participer à la vie de leurs réseaux ;
- 4 soutenir la francophonie et, plus largement, la diversité linguistique et culturelle dans les organisations internationales.

Aujourd'hui, le conseil d'administration du Cfibd (sans plus de tiret, donc) rassemble des représentants d'associations de bibliothécaires et de documentalistes comme l'ABF<sup>3</sup>, l'ADBS<sup>4</sup>, l'APDEN<sup>5</sup>, BSF<sup>6</sup>, mais aussi d'institutions telles la Bnu<sup>7</sup>, la Bpi<sup>8</sup>, l'Enssib<sup>9</sup>, la Ville de Paris, ou encore des individuels, par ailleurs tous impliqués à des degrés divers dans des activités internationales. Ses actions sont financées encore par une partie du bénéfice du congrès de Paris mais également par le soutien des ministères de tutelle par le biais de subventions sur projets.

## Des missions au cœur de la coopération internationale

Afin de répondre aux missions qu'elle s'est données, l'association a, au fil des ans, déployé un ensemble d'actions.

### Favoriser les échanges et la mobilité des professionnels

L'association favorise la participation active des professionnels français et francophones aux événements professionnels mondiaux via des propositions de bourses et renseigne les groupes et institutions souhaitant organiser des voyages à l'étranger. En 2024, des bourses ont ainsi été attribuées pour les congrès EBLIDA<sup>10</sup> (Lisbonne, Portugal), LIBER<sup>11</sup>

(Limassol, Chypre), SHARP<sup>12</sup> (Reading, Royaume-Uni) ainsi que pour l'école d'été organisée par l'AIFBD (Rabat, Maroc).

### Soutenir la formation et le développement professionnel

Le Cfibd a accueilli plusieurs conférences internationales de grande envergure, réunissant des professionnels reconnus du monde entier pour discuter des enjeux actuels des bibliothèques, comme en 2023 où le Cfibd, l'Enssib et la Bpi avaient organisé deux journées d'étude internationales sur la question des diversités en bibliothèque et accueilli, à cette occasion la présidente de l'IFLA. Parmi les participants se trouvaient des représentants allemands, suisses, ou encore américains.

### Représenter les bibliothèques françaises à l'international

Le Cfibd se veut notamment le porte-parole des bibliothèques françaises au sein des organisations internationales. Sans se substituer aux travaux des autres associations professionnelles, il accompagne les professionnels, associations et institutions engagés dans des travaux ou instances d'autres associations comme l'IFLA bien sûr ou EBLIDA où il défend les intérêts des professionnels français.

Interlocuteur reconnu de ces instances, il a ainsi organisé au printemps 2024 la rencontre entre la présidente de l'IFLA, Vicki McDonald, et les ministères, présidents et directeurs des grandes institutions françaises pour lui présenter les enjeux et priorités professionnels afin d'en imprégner la nouvelle stratégie alors en cours d'élaboration.

Enfin, soulignons que le Cfibd est membre élu de la section Management des associations professionnelles de l'IFLA (MLAS), dont il a accueilli le *midterm meeting* en 2022.

### Favoriser la diversité linguistique et culturelle et promouvoir les modèles français de bibliothèques et de services de documentation

L'association met en valeur les spécificités du modèle français de bibliothèque et encourage le partage des bonnes pratiques. Elle a ainsi collaboré avec différentes institutions comme l'ABF et la Bpi, notamment pour la collecte et la mise à jour des données relatives à la France pour le projet Library Map of the World<sup>13</sup>, ou encore pour la traduction française du Manifeste pour les élections européennes 2024 « Des bibliothèques pour un avenir durable »<sup>14</sup>.

3 Association des bibliothécaires de France.

4 Association des professionnels de l'information et de la documentation.

5 Association des professeurs documentalistes de l'Éducation nationale.

6 Bibliothèques sans frontières.

7 Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg.

8 Bibliothèque publique d'information.

9 École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques.

10 European Bureau of Library, Information and Documentation Associations.

11 Ligue des bibliothèques européennes de recherche.

12 Society for the History of Authorship, Reading and Publishing.

13 <https://librarymap.ifla.org/map/Metric/Number-of-libraries/LibraryType/National-Libraries,Academic-Libraries,Public-Libraries,Community-Libraries,School-Libraries,Other-Libraries/Country/France/Weight/Totals-by-Country>

14 <https://repository.ifla.org/items/f80a2dab-6c17-4ee4-a8d5-ac19061eb937>

Au-delà, elle a mis en place une politique de traductions de documents professionnels afin d'œuvrer en faveur de la diversité linguistique et culturelle. Cette volonté de défendre le français, et plus largement la francophonie, l'a amené à étendre ses propositions de bourses aux professionnels francophones et à renforcer les échanges et les collaborations avec d'autres réseaux de bibliothèques, dans les pays du Sud, notamment en lien avec d'autres associations comme l'AIFBD.

### Développer des projets de coopération

Le Cfibd initie et soutient des projets de coopération, en partenariat avec des institutions françaises et étrangères. Il organise ainsi tous les ans un séminaire interprofessionnel se voulant l'écho de l'actualité des bibliothèques dans d'autres pays et permettant de fédérer les différentes instances professionnelles françaises œuvrant à l'international.

### Défis et perspectives d'avenir

Comme toute association, cependant, le Cfibd est confronté à de nombreux défis dans un contexte plus général de baisse de l'engagement des individus, de contraintes budgétaires, mais également de transformation sociale accélérée.

De fait, d'un point de vue purement organisationnel, le financement de ses activités de coopération demeure un sujet prégnant afin de lui permettre de pérenniser ses actions et développer de nouveaux projets. Au-delà du soutien appuyé des ministères de tutelle et de ses adhérents, l'association cherche ainsi à renforcer ses partenariats avec des organismes français et étrangers et s'appuie évidemment sur les outils numériques pour faciliter son fonctionnement interne et la collaboration à distance.

Parmi les principaux enjeux auxquels l'association est confrontée, la question de la soutenabilité de son action demeure l'une de ses principales préoccupations. Ainsi, en janvier 2024, produisait-elle une note exprimant sa vive inquiétude quant à l'impact environnemental d'une participation physique régulière à des réunions dispersées sur le globe, alors même que le poids des transports, notamment aériens, est unanimement pointé comme l'un des facteurs principaux de l'aggravation de la crise climatique. En réponse, elle décidait de s'engager dans un plan de transition en trois étapes : établir un bilan carbone des voyages des années précédentes, mettre en place une démarche volontariste de réduction de l'impact environnemental de son activité, et renforcer sa transparence en rendant publiques ses données.

Une conséquence de cette nouvelle politique fut le renforcement de la coopération Sud-Sud : puisque l'association a intensifié ces dernières années son action en faveur des pays du Sud, il s'agit également de tenir compte des spécificités de leurs contextes et de leurs besoins et d'accompagner lorsque possible la participation de collègues à des congrès locaux. C'est ainsi qu'elle a proposé des bourses à des professionnels marocains pour participer à l'école d'été internationale francophone de l'AIFBD qui se tenait cette année à Rabat (Maroc).

La promotion de la diversité et de l'inclusion demeure un engagement fort pour le Cfibd. Cela passe bien sûr par un engagement en faveur de la diversité culturelle comme dit plus haut, mais aussi, plus largement, en faveur de la diversité et de l'inclusion dans le secteur des bibliothèques, en tenant compte des enjeux liés aux genres, aux cultures et aux handicaps. C'était la thématique du congrès qui s'est tenu en 2023, sur deux jours, à la Bpi puis à l'Enssib. Plus largement, c'est le sens de son combat en faveur de valeurs universelles sur les droits de l'Homme, comme lors du soutien manifesté en 2023 appelant l'annulation du congrès de l'IFLA à Dubaï (Émirats arabes unis), au vu des engagements politiques du pays et de ses restrictions en termes de droits de l'Homme.

### Le Cfibd, un acteur incontournable de l'avenir des bibliothèques

Le Cfibd joue un rôle essentiel dans le développement de la coopération internationale des bibliothèques et des centres de documentation français. Grâce à son engagement et à son expertise, l'association a contribué à renforcer le rayonnement d'un modèle français, et francophone, à l'échelle mondiale.

Dans un contexte en constante évolution, le Cfibd doit continuer à s'adapter et à innover pour relever les défis qui se présentent. Il s'agit de repenser son action de manière plus responsable et durable, tout en gardant une trajectoire pérenne dans le temps. En renforçant ses partenariats et en développant de nouveaux projets, il espère dès lors contribuer à façonner l'avenir des bibliothèques et à les positionner comme des acteurs clés de la société de l'information.

Le Cfibd vous offre une plateforme unique pour découvrir et explorer cette dimension internationale. En intégrant le Comité, vous contribuerez à façonner l'avenir de nos métiers, à promouvoir la coopération internationale et à engager les bibliothèques dans une transition écologique ambitieuse. ●

# UNE ANNÉE AVEC LA COMMISSION «INTERNATIONAL» DE L'ASSOCIATION DES BIBLIOTHÉCAIRES DE FRANCE (ABF)

Julie Calmus

Éléonore Clavreul

Guillaume Gast

Nathalie Gerbault

Membres de la commission «International» de l'Association des bibliothécaires de France (ABF)

*Créée en 2007, la commission «International» de l'ABF répond à des objectifs de soutien, de sensibilisation et d'information des adhérents sur l'actualité internationale des bibliothèques. Elle assure également des fonctions de représentation dans les instances professionnelles internationales. Cet article propose un regard sur ses réalisations durant l'année écoulée.*

La vie de la commission «International» de l'Association des bibliothécaires de France (ABF) est rythmée par de nombreux rendez-vous tout au long de l'année. Les visioconférences, échanges téléphoniques et boucles WhatsApp des membres permettent de maintenir un lien à distance entre les membres. Pour ce dossier du *Bulletin des bibliothèques de France*, la commission vous propose un regard sur l'année écoulée qui permettra de voir qu'entre les congrès, les journées d'études, les traductions ou autres productions, les activités de l'ABF sont souvent liées aux partenaires que sont la Bibliothèque publique d'information (Bpi) et le Comité français international bibliothèques et documentation (Cfibd).

## Le Congrès de l'IFLA à Rotterdam

Le 88<sup>e</sup> Congrès de l'IFLA (Fédération internationale des associations et institutions de bibliothèques), rendez-vous international des bibliothécaires<sup>1</sup>, s'est tenu du 21 au 25 août 2023 à Rotterdam. Le thème, intraduisible, en était «*Let's work together, let's library*». Comme chaque année, c'est l'occasion de suivre conférences et ateliers et de prendre la température des préoccupations des bibliothécaires. En 2023, la tendance était nette : les conférences sur l'intelligence artificielle (IA) ont ponctué le déroulé du congrès, et cela devrait s'intensifier avec les années. L'ABF a notamment contribué à animer le «caucus francophone» (avec le Cfibd et la Bpi) en organisant et animant des temps d'échanges autour des principaux thèmes du congrès. Excellent brise-glace et

formidable occasion de rencontrer, sans l'obstacle de la langue, nos homologues.

L'autre rendez-vous incontournable (pour une association) est la session dédiée aux associations de bibliothèques. Dans un format très collaboratif, ce temps a été l'occasion de confronter nos défis à ceux des autres associations (nombre d'adhérents, implication dans les projets, représentativité, liens avec les pouvoirs publics et plaidoyer, notamment) et, bien sûr, d'enrichir notre réseau professionnel.

## La journée d'étude «Frugales et agiles : les bibliothèques face à de nouveaux défis»<sup>2</sup>

La crise des *subprimes*, du Covid ou la guerre en Ukraine ont malmené nos finances publiques et fragilisé nos services publics. Pourtant, les bibliothèques, agiles par essence, s'adaptent, se réinventent. Cette résilience ne saurait toutefois occulter le recul de la lecture publique dans un certain nombre de pays, l'Angleterre et les États-Unis par exemple.

La Bpi et la commission «International» de l'ABF se sont associées pour éclairer ces nouveaux enjeux en tâchant de concilier l'injonction à l'austérité budgétaire et le plaidoyer pour des établissements culturels créateurs de liens sociaux, d'inclusion, de compréhension mutuelle. Ainsi, le 6 février 2024, l'essayiste Navi Radjou, les responsables de la Community Library de Dharam Bhavan à New Delhi (Inde), du Kennismakerij de Tilburg (Pays-Bas), du centre Tabakalera à Saint-Sébastien (Espagne) ou de la Bibliothèque municipale

1 <https://2023.ifla.org/>

2 <https://pro.bpi.fr/frugales-agiles-bibliotheques-face-nouveaux-defis/>



de Munich (Allemagne) sont venus débattre de leurs visions comme de leurs solutions.

Des bibliothécaires français ont également apporté leur contribution l'après-midi et questionné l'ouverture sans personnel, la mutualisation des bâtiments, la couverture des documents ou le recours à des financements complémentaires tels que les fonds européens.

Figure 1. À la Bpi, pour la journée d'étude de la commission « International » de l'ABF



Photo Guillaume Gast

## Le projet « Library Map of the World »

Avec le projet « Library Map of the World » (inspiré de la carte des bibliothèques<sup>3</sup> de l'ABF), l'IFLA propose depuis 2017 de centraliser des données sur les bibliothèques dans le monde en postulant que des données fiables constituent un outil de plaidoyer essentiel pour défendre et promouvoir les bibliothèques. Au-delà des éléments chiffrés, qui ont la propriété de devenir rapidement obsolètes, le projet de l'IFLA permet de présenter un panorama des bibliothèques en France qui décrit l'organisation institutionnelle, administrative, juridique ou encore associative le plus largement possible.

Les données pour notre pays n'avaient pas été mises à jour depuis plusieurs années malgré une tentative avortée pendant la crise du Covid. Aussi, depuis l'automne 2023, un groupe de travail réunissant le Cfibd, la Bpi et la commission « International »

de l'ABF s'est réuni à dates régulières pour toiler et compléter les informations françaises.

Cette mise à jour est d'autant plus précieuse qu'une nouvelle version du site de Library Map of the World est amenée à voir le jour prochainement.

## Les élections à EBLIDA et congrès à Lisbonne

Tous les trois ans, le bureau exécutif du Bureau européen des associations de bibliothèques, de l'information et de la documentation (EBLIDA) est renouvelé à l'occasion d'élections organisées auprès de tous les membres de l'association. Après dix ans d'absence au sein du comité exécutif d'EBLIDA, la France est enfin revenue dans le jeu grâce à la candidature de Julie Calmus en 2018. Fin 2023, son mandat arrivant à échéance, la commission « International » de l'ABF a proposé que Guillaume Gast prenne sa suite en tant que candidat.

C'est là un point de vigilance récurrent pour mobiliser les membres d'EBLIDA, les associations et les bibliothécaires lors des élections.

Du 8 au 10 avril 2024, la 32<sup>e</sup> Conférence annuelle d'EBLIDA s'est tenue à Lisbonne dans le cadre original du bâtiment de l'Institut des Archives nationales. Un peu plus de 150 congressistes venus de toute l'Europe se sont réunis pour essayer ensemble de « tracer l'avenir des bibliothèques ». Une délégation de la commission « International » était présente à ce congrès, qui était également l'occasion de tenir des réunions du comité exécutif d'EBLIDA.

Au-delà des réflexions sur l'avenir des bibliothèques, le congrès a été l'occasion de faire le point sur les projets européens en cours.

Mikkel Christoffersen, dont c'était le premier congrès en tant que directeur d'EBLIDA, a fait le point sur la recommandation du Comité des ministres aux États membres sur la législation et la politique régissant les bibliothèques en Europe<sup>4</sup>.

Une session de travail consacrée à la Méthode ouverte de coordination (MOC), du groupe d'experts des États membres sur les bibliothèques, a été lancée le 16 octobre 2023 sur le thème « Construire des ponts : renforcer les rôles multiples des bibliothèques en tant que passerelles vers les œuvres culturelles, les compétences et les valeurs européennes, et en tant que vecteurs de celles-ci »<sup>5</sup>. Elle fait suite à la « Résolution du Conseil sur le programme de travail 2023-2026 de l'UE en faveur de la Culture »<sup>6</sup> (2022/C 466/01) adoptée le 7 décembre 2022 par le Conseil de l'Union européenne.

4 <https://search.coe.int/cm?i=0900001680aaced7>

5 <https://data.consilium.europa.eu/doc/document/ST-14250-2023-INIT/en/pdf>

6 [https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:32022G1207\(01\)](https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:32022G1207(01))

3 <https://www.abf.asso.fr/6/137/417/ABF/carte-des-bibliotheques-du-monde>

Enfin, le congrès s'est clos sur le Manifeste pour les élections européennes<sup>7</sup> portées par EBLIDA, Public Libraries 2030<sup>8</sup>, LIBER (Ligue des bibliothèques européennes de recherche), NAPLE Forum<sup>9</sup> et l'IFLA. Ce manifeste, traduit en français par l'ABF et le Cfibd, vise à porter la question des bibliothèques dans le débat de la campagne électorale. Il sera une base pour les échanges futurs avec les députés nouvellement élus.

Figure 2. À la 32e Conférence annuelle d'EBLIDA, à Lisbonne, en avril 2024



Photo EBLIDA – João Barata

## Le Congrès de l'ABF à Toulon

LE rendez-vous ! Par un fâcheux hasard, les astres ont contrarié ce grand temps de regroupement de la commission, et seules deux d'entre nous étaient présentes pour accueillir congressistes étrangers et collègues intéressés par cette commission.

Un peu déçues par le petit nombre de collègues européens, nous avons décidé que cela devait changer, et nous allons faire venir divers collègues étrangers au Congrès 2025 (à Montreuil) !

## La journée d'étude sur les Fonds européens à Bordeaux

Si les finances publiques attribuées aux bibliothèques françaises sont plus généreuses que pour leurs homologues européennes, le faste d'antan, pour peu qu'il ait réellement existé, est terminé. Alors que les fonds européens étaient peu sollicités jusqu'alors, les

dossiers de demande émanant de notre pays sont de plus en plus nombreux. Pourtant, cela effraie encore ; les demandes sont réputées technocratiques, procédurières, pénibles.

Les débats de la journée d'étude « Quels financements européens pour les bibliothèques et leurs projets ? », qui a eu lieu le 13 juin 2024 à la bibliothèque Mériadeck de Bordeaux, ont confirmé les difficultés mais ils ont aussi souligné que la mobilisation des financements européens semblait indispensable pour des projets ambitieux, devenus trop chers pour des collectivités territoriales.

Aux présentations du ministère de la Culture, de l'Urfist (unité régionale de formation à l'information scientifique et technique) de Bordeaux ou d'EBLIDA, ont succédé des récits d'expérience concrets et sans tabou pour l'élaboration de dossiers Erasmus+, Fonds social européen, ou fonds Leader<sup>10</sup>.

## Candidature de l'ABF à l'accréditation Erasmus+ : vers un partage sans frontières !

Dans le but de renforcer sa stratégie d'internationalisation, l'ABF a déposé en octobre dernier un dossier de candidature à l'accréditation Erasmus+ pour la mobilité des professionnels des bibliothèques françaises.

Si cette candidature est validée, l'ABF proposera dès 2025 un voyage d'étude inclusif dans une ville européenne, à la découverte de son réseau de bibliothèques. En complément, elle invitera des collègues européens à venir partager leur expérience et leur approche du métier avec les professionnels français lors des temps forts de l'année (congrès, journées d'étude des groupes régionaux...).

En permettant de découvrir de nouvelles pratiques et en encourageant des rencontres avec des collègues de tous horizons, l'association souhaite illustrer sa politique d'inclusion et sa volonté de décloisonner les postures professionnelles tout en mettant en évidence la richesse de la diversité des personnels de bibliothèque.

À n'en pas douter, les passerelles construites avec l'Europe favoriseront une nouvelle ouverture au monde, un partage universel des savoirs et, par capillarité, un enrichissement réel pour les usagers des bibliothèques. ●

<sup>7</sup> <https://eblida.org/en/happy-library-manifesto-day/>

<sup>8</sup> <https://publiclibraries2030.eu/>

<sup>9</sup> <https://naple.eu/>

<sup>10</sup> <https://pro.bpi.fr/quels-financements-europeens-bibliotheques-projets/>

# LE COLLECTIF DE BIBLIOTHÉCAIRES ET INTERVENANTS EN ACTION CULTURELLE (COBIAC)

## Un engagement en faveur du développement de la lecture et des bibliothèques en France et à l'international

### Collectif COBIAC

*Le COBIAC, créé en 1979, a pour mission de rendre la lecture, l'information et la connaissance disponibles et accessibles à tous, sous toutes leurs formes, dans des lieux et dans des langues adaptées au contexte culturel. Il mobilise un réseau d'une centaine de bénévoles et intervient dans une douzaine de pays en fonction des besoins exprimés par les structures locales.*

### Introduction

L'acte de lire est fondateur de la personne, de la liberté, de la citoyenneté et donne aux hommes la capacité de s'informer et d'agir sur le réel. Au COBIAC (Collectif de bibliothécaires et intervenants en action culturelle), nous en sommes convaincus. Notre défi, depuis la création du collectif le 4 avril 1979, est de rendre la lecture, l'information et la connaissance disponibles et accessibles à tous, sous toutes leurs formes, dans des lieux et dans des langues adaptées au contexte culturel. Où que ce soit, les bibliothèques doivent offrir ces possibilités : espaces de libertés et d'ouverture sur le monde, porte d'entrée pour l'éducation, la formation tout au long de la vie et l'épanouissement personnel.

Les pratiques culturelles se transforment, mais les bibliothèques restent un instrument nécessaire au développement de la culture, de l'esprit critique et permettent l'exercice de la démocratie. Elles sont des lieux de sociabilité, d'échanges et de loisirs, alliant le respect des cultures et la promotion du patrimoine.

Pour relever ce défi de taille, le COBIAC mobilise un réseau d'une centaine de bénévoles en vue de la mise en œuvre d'actions qui s'articulent autour de sept priorités :

- 1 expertise et ingénierie de projets en bibliothèques ;
- 2 aide à la constitution des collections, don de livres (dans le respect de la Charte du don de livres de 2005) et acquisitions (en appui à la chaîne du livre locale) ;
- 3 accompagnement professionnel de bibliothécaires dans les pays partenaires et accueils de stagiaires en région Provence-Alpes-Côte d'Azur ;
- 4 coopération régionale et internationale dans le domaine de la lecture, accompagnement des institutions et collectivités territoriales ;
- 5 échanges culturels et professionnels ;
- 6 sensibilisation au patrimoine matériel et immatériel ;
- 7 organisation et/ou participation à des manifestations culturelles en région.

Nous intervenons toujours en fonction des besoins exprimés par les structures locales, dans les pays où nous avons tissé des liens forts avec nos partenaires. Nos lieux d'intervention sont ainsi multiples :

- Maghreb : Algérie (wilayas d'Alger, Tlemcen, Boumerdès, Oran, Sidi Bel Abbès, régions de Touggourt et de Tizi Ouzou...) ; Maroc (régions Tanger-Tétouan et Marrakech-Safi, réseau de lecture publique du pays) ; Tunisie (gouvernorat de Kasserine) ;
- Proche-Orient : Liban (réseau de lecture publique du pays) ; Palestine (gouvernorat de Bethléem, Gaza) ;
- Asie du Sud-Est : Laos (réseau de lecture publique du pays) ;
- Afrique subsaharienne et océan Indien : Burkina Faso, Comores, Congo, Djibouti, Guinée, Madagascar, Sénégal, Togo ;
- France : région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Figure 1. Logotype du COBIAC



## À l'international, des partenariats au long terme pour un développement durable de la culture

Accompagnés de partenaires publics et privés dans toutes les zones d'intervention, nous avons pour objectif de renforcer les compétences locales tout en favorisant le dialogue et la transmission des savoir-faire. Pour chacune des actions, le COBIAC privilégie la construction de partenariats de long terme. Il s'agit dans le cadre de la coopération internationale de croiser les expertises, les expériences, de mutualiser les ressources, pour un engagement réciproque et un développement durable de la culture. C'est dans cette dynamique que nous avons organisé, en mars 2024, un séminaire<sup>1</sup> qui a réuni nos partenaires de l'Algérie, du Congo, de Djibouti, de la Guinée, du Laos, du Liban, du Maroc, de la Palestine, du Sénégal et du Togo, avec l'idée de construire un avenir commun pour le développement de la lecture, et de créer des ponts entre les individus et les projets.

### Des coopérations d'envergure nationale

Au Laos, le COBIAC accompagne depuis 2001 la Bibliothèque nationale du Laos, responsable du réseau de lecture publique du pays, dans certaines de ses missions. La Bibliothèque développe par exemple un programme de soutien à l'édition jeunesse, de construction de bibliothèques publiques et scolaires favorisant ainsi un accès plus large à la lecture pour toute la population. Ce réseau est aujourd'hui constitué de 41 bibliothèques publiques (dont 5 mobiles), 40 bibliothèques spécialisées, 20 petites bibliothèques, 2 000 salles de lecture dans les écoles primaires et 6 500 « valises-bibliothèques » pour les écoles primaires des régions isolées. Dans ce contexte, le

1 Voir le compte rendu de José Rose, « Mutations et enjeux du développement de la lecture à l'international : quelles coopérations ? Synthèse du séminaire à l'occasion des 45 ans du COBIAC, du 25 au 27 mars 2024 à Marseille », *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 26 septembre 2024. En ligne : [https://bbf.enssib.fr/sites/bbf.enssib.fr/files/documents/Tours-d-horizon/TH-2024-09-26\\_Rose.pdf](https://bbf.enssib.fr/sites/bbf.enssib.fr/files/documents/Tours-d-horizon/TH-2024-09-26_Rose.pdf)

COBIAC a contribué à la constitution de collections : dons de livres en français, acquisitions de livres en lao, en soutien à l'édition locale ; à l'aménagement de 8 bibliothèques : achat du matériel de construction, équipement en mobilier, participation à des chantiers collectifs, et à plusieurs actions d'accompagnement professionnel sur place. C'est un projet d'envergure, qui se construit dans le temps grâce à un partenariat solide. Travailler à l'échelle d'un réseau et avec plusieurs bibliothèques dans le pays nous permet d'avoir une vision à la fois globale et détaillée de la lecture publique laotienne et de proposer des accompagnements les plus adaptés aux besoins.

Figure 2. Laos, 2023



© COBIAC

C'est le cas également sur des projets comme à Djibouti, qui s'inscrivent dans le cadre d'accords de coopération. Il s'agit là d'un accord de coopération signé en juin 2021 entre la République de Djibouti et le Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Il consiste à soutenir de nombreux partenaires djiboutiens de la lecture publique, allant de la Bibliothèque nationale de Djibouti aux bibliothèques publiques en passant par les bibliothèques scolaires et associatives. Ce soutien passe par le renforcement des collections de livres en français et en langues locales, et le développement des compétences professionnelles des bibliothécaires et animateurs à travers des accompagnements sur place et des stages accueillis en région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Des projets à grande échelle comme celui-ci permettent aussi de créer des rencontres entre les professionnels, et de réfléchir ensemble aux liens qui peuvent exister entre les bibliothèques ayant des publics et des missions très différents.

### Des projets de développement régionaux

Parfois, le projet peut s'inscrire à un niveau plus local comme par exemple dans la région de Basse-Casamance au Sénégal. Également à la demande de la

Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, le COBIAC a effectué en 2015, in situ, une évaluation des besoins des bibliothèques en Basse Casamance et dans le même temps a étudié la faisabilité d'accompagner une initiative du GREF (Groupement des éducateurs sans frontières) visant le développement d'espaces lecture dans les écoles primaires de Bandjikaky et de Kongoli (département de Bignona). Par la suite, une demande forte des populations et leur engagement dans les deux zones citées ont permis, en 2017, la création de deux Centres d'accompagnement social et éducatif (CASE), regroupant sept villages pour le premier et cinq pour le second. Ces centres comprendront plusieurs services ouverts au public : une bibliothèque, un espace multimédia/informatique et un appui à l'élaboration de microprojets.

### Soutien ciblé à des structures locales

Dans d'autres pays, le COBIAC soutient des structures indépendantes et les accompagne sur le long terme, en mettant à disposition des moyens matériels, parfois financiers, et en accompagnant des projets de développement des structures et des équipes. C'est le cas par exemple avec l'association ASSABIL (Association des amis des bibliothèques publiques) au Liban depuis 2002. Cette association est née en 1997 du souhait de militants de la lecture de développer la lecture publique à Beyrouth. Après plus de quinze années de guerre civile, le réseau de lecture publique avait complètement disparu. Pour ces militants, le livre représentait un outil de reconstruction de l'espace public dans un pays où les communautés dominent. En 2002, une première bibliothèque a été mise en place dans le quartier de Bachoura. Aujourd'hui, il y a à Beyrouth trois bibliothèques et un bibliobus.

De la même façon, au Togo, le COBIAC participe depuis 2012 au développement des Centres de ressources et d'animation au sein de la ferme école

Sichem, située à Kpome-Dzogblakopé et à Djagblé (sud-est du Zio maritime). En 2024, la structure aménage un nouveau bibliobus acquis grâce à un appel à projets auprès de la Guilde, et qui permettra aux animateurs d'aller à la rencontre des publics scolaires plus éloignés de la région. Ce projet s'inscrit dans le cadre d'un partenariat tripartite avec le Groupement SICHEM/AGRO-DR et Méditerranée Afrique Solidarité (MAS), reflétant l'importance pour le COBIAC du travail en partenariat, au sein des pays d'intervention, mais également en France.

### En France, des structures régionales impliquées pour développer les échanges et les coopérations

Pour soutenir ses partenaires internationaux, le COBIAC ne peut agir seul. Impliquer les structures françaises et sensibiliser le public est une mission cruciale pour le développement des projets. Pour cela, nous nous insérons dans des réseaux d'acteurs de la solidarité en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, comme Territoires Solidaires ou la Ligue de l'enseignement. L'association est également présente sur de nombreuses rencontres professionnelles pour mobiliser à ses côtés les structures du livre de la région.

### Mobiliser les établissements de lecture publique

Le COBIAC est à l'origine de la Banque régionale du livre Provence-Alpes-Côte d'Azur, projet de coopération dans le domaine du livre et de la lecture initiée en 2000. Ayant fait le constat que de nombreux livres sont pilonnés en France alors que tant de pays en manquent, le COBIAC a décidé de collecter les documents désherbés des bibliothèques ou déstockés par des éditeurs et libraires. La Banque régionale du livre ainsi constituée permet d'organiser des dons qui aident à la constitution de fonds documentaires. De nombreuses bibliothèques de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur adhèrent au projet, afin de donner une seconde vie aux livres et participer à cette première étape de coopération. Le COBIAC a aujourd'hui des conventions de partenariat avec une vingtaine de bibliothèques départementales et municipales de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur pour la constitution ou l'enrichissement des fonds documentaires des bibliothèques des pays partenaires, mais aussi pour l'accueil de stagiaires étrangers, des sessions de formation et des échanges professionnels et interculturels.

### Sensibiliser les jeunes à la solidarité internationale

D'autres structures régionales sont impliquées pour favoriser les échanges et la sensibilisation à la solidarité internationale auprès des jeunes,

Figure 3. Togo, 2024



© COBIAC

préoccupation majeure du COBIAC. Ainsi, le partenariat avec EMASSI (Étudiants marseillais actifs dans la société et la solidarité internationale) se poursuit depuis plusieurs années autour des projets au Sénégal. Les jeunes d'EMASSI ont mené, en juillet 2024, des animations à Niafrang et à Birassou, en partenariat avec des animateurs sénégalais du CASE. Dans le même esprit, le Centre social de la Gavotte Peyret (Septèmes-les-Vallons) est également investi depuis plusieurs années aux côtés du COBIAC dans le cadre de l'échange international de jeunes avec le Liban. Autant d'occasions pour les jeunes impliqués dans ces projets d'aller à la rencontre de l'autre à travers la culture et les livres.

Figure 4. EMASSI au Sénégal, 2024



© COBIAC

### Promouvoir la lecture

Pour sensibiliser à nos actions et aux enjeux que nous défendons, nous organisons aussi de nombreux événements culturels dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur : des ventes solidaires de livres, des balades contées, des manifestations culturelles... En août 2024, le COBIAC coorganisait par exemple une manifestation culturelle, le « Fest'Auz », afin de récolter des fonds au profit des structures partenaires en Palestine, l'association Alrowwad et NAWA for Culture and Arts Association. Depuis 2019, le COBIAC propose également des balades maritimes et littéraires qui mènent les passagers à la découverte de la façade maritime de Marseille en compagnie de textes d'auteurs de la Méditerranée lus par une comédienne ou un comédien. Autant d'initiatives pour promouvoir la culture et les lettres, et accompagner la création. Depuis 2022, le COBIAC soutient la création d'un spectacle multilingue, « Le Goût du Vent », qui réunit trois conteurs : Nassim Alwan (Liban), Sylvie Vieville (France) et Kairo (Congo).

Également, le COBIAC propose à la location une collection d'une dizaine d'expositions autour de thématiques variées qui permettent d'aller à la rencontre soit d'un auteur, soit d'une œuvre, soit d'un pays en lien avec l'association. Ces expositions sont à la disposition de toutes les structures accueillant du public qui seraient intéressées par les thématiques proposées et qui souhaiteraient soutenir l'association.<sup>2</sup> ●

<sup>2</sup> Contacter le COBIAC pour monter un projet et soutenir la lecture : [contact@cobiac.org](mailto:contact@cobiac.org)

# PÉRÉGRINATIONS DE BIBLIOTHÉCAIRES NORMANDS SUR LE TERRITOIRE CANADIEN (MONTRÉAL)

## Marie Calmet

ABF Normandie – Médiathèque départementale de la Seine-Maritime

## Camille Ferrari

ABF Normandie – Bibliothèque du centre de recherche Nicolas Poussin, musée du Grand Siècle

## Julie Lallemand

ABF Normandie – CRFCB Média Normandie

## Maryline Larret

ABF Normandie – Bibliothèque Condorcet de Montivilliers

## Isabelle Vagnarelli

ABF Normandie – Médiathèque André Malraux de Lisieux

*Le groupe normand de l'Association des bibliothécaires de France (ABF) s'est rendu une semaine à Montréal lors d'un voyage d'étude. Ce voyage a été soutenu par le groupe régional ABF Normandie et la Direction régionale des affaires culturelles de Normandie.*

Le groupe normand de l'Association des bibliothécaires de France (ABF) s'est rendu une semaine à Montréal (Canada), du 29 septembre au 6 octobre 2024, lors d'un voyage d'étude ayant pour but de permettre aux participants de visiter des bibliothèques publiques et universitaires, mais aussi de rencontrer leurs homologues et de confronter leurs pratiques respectives. Ce fut un réel succès sur tous les plans, et c'est ce qui nous permet de vous faire part dans cet article, coordonné par Julie Lallemand (ABF Normandie), de quelques-unes de nos observations.

## La vie des bibliothèques par les espaces et leurs usages

Ce qui frappe dans l'ensemble des structures que nous avons visitées<sup>1</sup>, c'est le soin apporté aux espaces, à leur aménagement, aux usages qui sont pensés. Et si l'usage imaginé n'est pas suivi par les publics, qu'importe... les bibliothécaires s'adaptent, font évoluer l'aménagement, afin de répondre aux attentes des visiteurs.

Les lieux sont vastes, accueillants, lumineux, avec même parfois l'impression, pour les bibliothèques universitaires (BU) comme Concordia ou McGill, que le livre est un élément de décor auquel tiennent tout de même les étudiants. Ce qui prime, ce sont **les espaces** : espaces de travail, individuels ou en groupe, cabines pour suivre des visioconférences, espaces de rencontres, espaces détente. Chaque « zone » est pensée pour un usage qui est respecté, garantissant une cohabitation harmonieuse. La bibliothèque Maisonneuve a créé un secteur pour les adolescents qui est un lieu de travail mais également un lieu de rencontre assumé. Le **niveau sonore** y est plus important que dans d'autres espaces mais cela fait partie du jeu. Une salle est proposée afin d'assurer la discrétion des rencontres comme lors de rendez-vous avec des travailleurs sociaux pour des personnes victimes de violences familiales. À la bibliothèque universitaire de sciences physiques de McGill, il est aisé de se repérer dans les étages et les usages : un étage pair « **zone de bruit** » alterne avec un étage impair « **zone de silence** » ! Des déclinaisons existent aussi pour les jeunes usagers, les bibliothèques Mordecai-Richler et Maisonneuve utilisent un système de contrôle sonore et visuel : « le feu tricolore » pour matérialiser efficacement les décibels des espaces collectifs ouverts. C'est ludique et parfaitement compréhensible au premier coup d'œil. À la bibliothèque de l'ÉTS, des **zones de sieste** sont prévues, le mobilier

<sup>1</sup> Les bibliothèques publiques explorées ici sont : la Grande bibliothèque BAnQ, Maisonneuve, Mordecai-Richler, Marc-Favreau, de Westmount ; les bibliothèques universitaires Webster de l'Université Concordia, de l'Université McGill et de l'École de technologie supérieure (ÉTS).

est entièrement ajustable, avec des tables de travail dont on peut rehausser la hauteur, il y a une « **salle remue-méninges** » dans laquelle on peut écrire sur les murs et sur les tables recouvertes d'un support type Velleda. Un travail avec un ergonomiste a été mené pour repenser les aménagements et s'orienter vers des **espaces de travail actif** : assises sous forme de ballons, tapis de marche, vélo d'intérieur pour travailler en bougeant !

**Figures 1. Affiche informative d'une zone de niveau sonore élevé à la bibliothèque Maisonneuve (à gauche)**



Photo Marie Calmet

**Figure 2. La mise en place de feu tricolore pour signaler un niveau sonore trop important dans une zone calme à la bibliothèque Mordecai-Richler**



Photo Marie Calmet

**L'accueil** est le lieu stratégique où la signalétique visuelle est la plus dense. À Maisonneuve, l'utilisateur peut prendre connaissance de toute l'activité du lieu, d'informations pratiques de la communauté sur un chevalet de trottoir, par le biais des affiches murales ou d'écrans grand format, sans oublier l'interaction avec le personnel au comptoir des bibliothécaires. Et à l'étage, le médialab s'adresse à son public sur un tableau blanc, contraste avec le chevalet noir de l'accueil. Les bibliothèques de l'université McGill,

elles, misent en priorité sur les écrans interactifs répondant aux besoins de localisation, de location de matériel, de réservation de zone de travail ou de service. Que ce soit sur le plan géant présent dans les étages ou sur les ordinateurs de l'espace accueil, l'utilisateur trouvera l'espace où téléphoner est permis, une salle de travail ou une station de chargement de téléphones, intuitivement grâce aux symboles universels légendés. Placées à des endroits stratégiques, les informations permettent l'autonomie de l'utilisateur à la fois dans les collections et dans les services.

**Figure 3. Exemple d'affiche sur écran interactif pour repérer les différents espaces à la bibliothèque universitaire de droit de l'Université McGill**

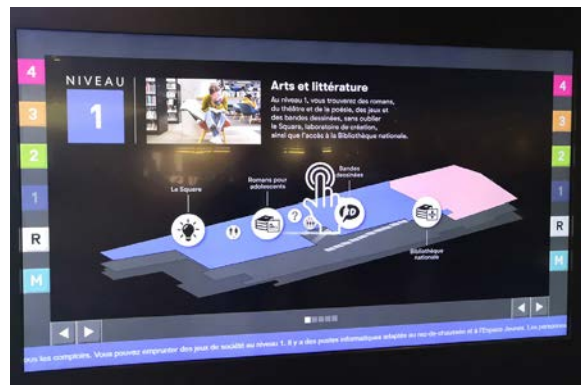


Photo Isabelle Vagnarelli

Les **espaces extérieurs** sont également soignés, avec nombre de jardins ou potagers partagés. Le dernier étage de la bibliothèque Maisonneuve comme la terrasse de la bibliothèque Marc-Favreau proposent un jardin communautaire tenu par une association locale. La bibliothèque Westmount abrite dans ses coquets jardins une ruche, organisant des animations et produisant son miel prisé de la population locale très investie dans le fonctionnement de la bibliothèque.

**Figure 4. Jardins et potagers partagés sur les toits de la bibliothèque Maisonneuve**



Photo Marie Calmet



Figure 5. Ruche de la bibliothèque Westmount



Photo Marie Calmet

Les **espaces numériques** font également la part belle aux usages avec un médialab mettant à disposition des publics des formations mais également du matériel prêté pour des utilisations pratiques et utiles comme la numérisation de photos anciennes. Comme en France finalement, beaucoup de personnes viennent en bibliothèque pour accéder tout simplement à du matériel informatique et imprimer.

Figure 6. Tableau d'affichage du médialab de la bibliothèque Maisonneuve où sont affichés les animations et services en lien avec le lab



Photo Marie Calmet

Figure 7. Présentation des nouveautés DVD à la Grande Bibliothèque BANQ



Photo Sophie Cornière

Bien sûr, les collections rythment et connotent également les espaces : fiction, documentaires, espaces jeunesse accueillants, jeux de société en libre accès, pour jouer sur place ou emprunter (puzzles, jeux de plateau, draisiennes... et même luges !).

Un espace fait tout particulièrement le lien entre la bibliothèque et ses publics : **l'agora** de la bibliothèque Maisonneuve. Lieu de rassemblement, il est l'espace des rencontres, du café, de l'information de proximité, de la lecture sur place, de la grainothèque... 50 % des visiteurs de la bibliothèque ne dépasse pas cette zone en se rendant à Maisonneuve.

## La responsabilisation des usagers et la signalétique

Avant même l'entrée dans les locaux, des panneaux de pictogrammes réglementaires rappellent règles et interdits de civilité (les animaux interdits d'entrée, les interdictions de fumer), ciblent les déchets sauvages, et proposent bornes de recyclage ou une proximité d'espace vert. Chaque bibliothèque personnalise et décline sa signalétique en adéquation avec son public. Mais si cette signalétique est pensée pour susciter une invite conviviale, elle se décline en parallèle dans un pendant citoyen plus codifié. L'utilisateur est une personne responsable hors et dans la bibliothèque avec la charge de ses comportements ; un respect de l'espace et de l'autre est également attendu dans toutes les bibliothèques. *Le code des responsabilités des usagers* est en affichage géant à Maisonneuve, *Lire et laisser lire* est un panneau mural géant renvoyant à un QR code à Mordecai-Richler, *User's code of behaviour* est relayé sur les écrans des ordinateurs des bibliothèques de l'Université McGill. Qu'elles soient publiques ou universitaires, les bibliothèques privilégient l'utilisation d'un mélange de marqueurs avec des variations dans la forme et le fonds. Chaque structure associe une signalétique traditionnelle écrite, en différents formats, à des éléments codifiés en symboles ou logos et sur d'autres supports technologiques.

Figure 8. Exemple de signalétique de la bibliothèque Marc-Favreau



Photo Isabelle Vagnarelli

Figure 9. Exemple de signalétique de la bibliothèque universitaire de Concordia Webster



Photo Isabelle Vagnarelli

## La place des collections

Qu'elles soient physiques ou numériques, les collections sont diversifiées, en nombre et pensées pour tous les publics. À la Grande Bibliothèque, les CD et DVD occupent une place importante, avec des postes d'écoute et de visionnage, et répondent à la demande des usagers qui n'ont pas toujours l'accès à Internet et aux plateformes. Un fonds destiné aux nouveaux arrivants permet de les informer et les orienter sur la vie québécoise, l'apprentissage des langues et autres démarches sociales. À la bibliothèque Marc-Favreau, un large choix de documents en langue anglaise est proposé aux jeunes lecteurs. Quant aux magazines et journaux, l'offre papier à la bibliothèque Maisonneuve perdure tout en ayant l'accès à Pressreader<sup>2</sup>.

Figure 10. Présentation des DVD de la Grande Bibliothèque BANQ

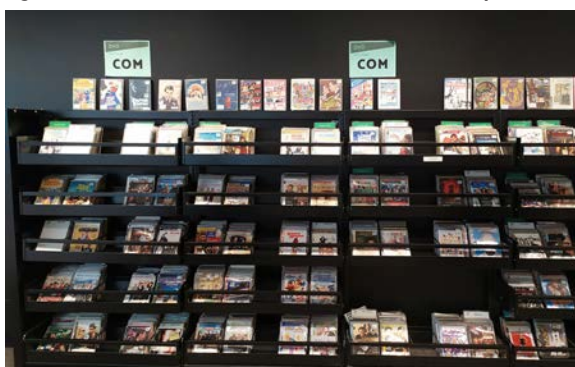


Photo Maryline Larret

Figure 11. Présentation des périodiques à la bibliothèque Marc-Favreau



Photo Maryline Larret

Nous pouvons constater qu'un équilibre est trouvé dans tous les établissements publics visités. Toutefois, des réflexions sont menées par les personnels, entre autres, et notamment à la BU Concordia où les collections physiques sont regroupées dans des grands rayonnages et ne sont presque plus utilisées par les étudiants. À la BU des sciences de McGill, 250 000 ouvrages ont été déplacés dans un centre de collections ouvert début octobre 2024 au profit d'espaces confortables pour étudier. À la Grande Bibliothèque, les livres sonores, en attente d'une relocalisation, sont désormais disponibles sur une plateforme en ligne.

Figure 12. Information sur la mise à disposition des livres en version sonore sur une plateforme en ligne en attente de la relocalisation des collections correspondantes (Grande Bibliothèque BANQ)



Photo Maryline Larret

2 <https://www.banq.qc.ca/plateformes-numeriques/pressreader/>

## La bibliothèque de la communauté

À chaque visite de bibliothèque, ce terme de « communautés » est revenu, témoignant de l'importance des publics dans l'offre de service des bibliothèques québécoises. Et la « bibliothèque de la communauté », **cela commence dans le quartier**. Il faut cheminer, les yeux grands ouverts, et les murs alentour deviennent des guides. La bibliothèque est en lien direct avec l'identité de son arrondissement, notamment grâce au programme des murales de la ville<sup>3</sup>, des fresques d'art urbain qui servent d'écrin aux façades et n'oublie pas la culture. La Grande Bibliothèque est magnifiée sur un long travelling mural. Sur le Plateau-Mont-Royal, un portrait sur façade géante de l'écrivain Mordecai Richler voisine avec la bibliothèque du même nom. Ces marqueurs extérieurs liés à la culture et aux bibliothèques contribuent à fédérer les résidents et à placer la culture à la portée de toute la communauté, un principe mis en avant dans les bibliothèques de la ville.

Figure 13. Vue sur le quartier depuis la bibliothèque Marc-Favreau



Photo Sophie Cornière

Communautés, habitants, lecteurs, clients... les usagers des bibliothèques sont impliqués dans l'offre, ils la façonnent de bien des façons. À Maisonneuve, ce sont des trocs de plantes qui sont proposés; les salles de formation sont réservées par les services communautaires du quartier; des sondages de satisfaction sont régulièrement effectués à la BU McGill; clubs de lecture, clubs de tricots (y compris en BU) facilitent les liens; des conférences sont données par des habitants à la bibliothèque de Westmount. Au Learning Center de l'ÉTS dont le réaménagement a eu lieu en 2017 dans un bâtiment existant contraint, la communauté a été sollicitée au moment de l'aménagement des espaces, y compris dans les intitulés puisque « comptoir de référence » ne parlant à personne, le bureau en question a été rebaptisé « zone d'aide », tout simplement !

Figure 14. Exemples de deux murales repérées à Montréal

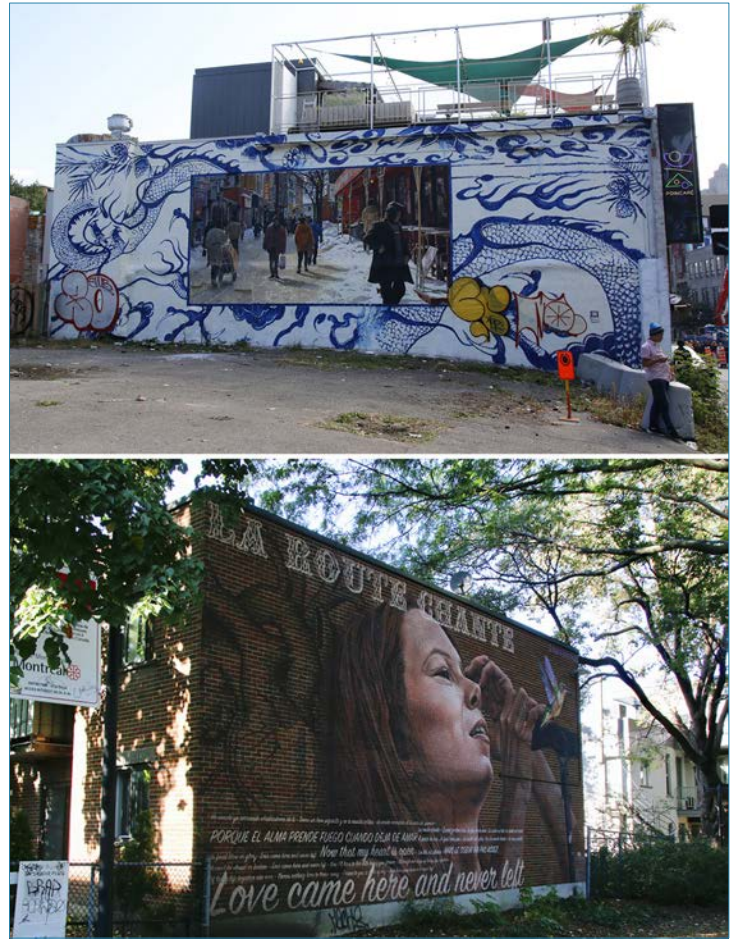


Photo Sophie Cornière

Cette implication et ce succès des bibliothèques les rendent essentielles, et il semble bien en effet que les bibliothèques jouent un vrai rôle dans la cohésion et le bien-être des populations. Aux questions posées sur les enjeux des bibliothèques aujourd'hui, deux réponses nous sont apparues importantes : l'itinérance et la toxicomanie... En effet, la société canadienne connaît également des situations de marginalité au sein de ces communautés, la misère et l'isolement incitent nombre de bibliothèques à agir. C'est le cas de la bibliothèque Marc-Favreau qui envisage de mettre à disposition une armoire solidaire pour y déposer de la nourriture non périssable entre citoyens. Les agents de cette bibliothèque publique ont d'ailleurs été formés à la gestion de situations de précarité et aux problèmes de santé mentale. Ce que nous avons retrouvé également à Marc-Favreau mais aussi à l'ÉTS, ce sont des temps de médiation animale, offerts donc au grand public et aux étudiants. Lire avec un animal, lire à un animal, détend, reconforte, valorise...

3 <https://ville.montreal.qc.ca/murales/programme-art-mural>

Figure 15. Information sur une action de médiation animale offerte aux usagers de la bibliothèque Marc-Favreau



Photo Marie Calmet

Enfin, ce qui nous a frappés pour clore ce voyage, c'est l'enjeu de réconciliation avec les peuples autochtones qui, au détour de la visite de la cossue et chic bibliothèque de Westmount, a surgi à l'occasion d'une présentation sur l'évolution des vedettes-matière en lien avec les peuples autochtones. Jusque-là absent des visites et rencontres que nous avons pu faire, le sujet nous a été présenté sous cet aspect technique et pourtant crucial puisqu'il remet en cause la manière dont nous nommons le monde. Comment traiter les métadonnées dans le contexte de la Commission de vérité et réconciliation (CVR) du Canada? En 2016, le comité sur la vérité et la réconciliation de la Fédération canadienne des associations de bibliothèques (FCAB) déclare « *qu'il faudrait décoloniser l'accès et la classification en remédiant aux distorsions culturelles des schémas actuels d'organisation du savoir et de recherche documentaire, hérités du colonialisme* ». Ainsi, la bibliothèque de Westmount travaille depuis plusieurs années à corriger son catalogue de vedettes-matière en veillant à nommer les peuples autochtones le plus justement possible, en accord avec eux et dans un souci de dialogue constructif. Ou comment la bibliothèque devient le reflet concret du vivre-ensemble, immergée dans la société, à l'écoute de toutes les communautés.

Figure 16. Extrait du diaporama de Julie Bouchard, de la bibliothèque de Westmount, explicitant le travail de recherche de vocabulaire de description des vedettes-matière en lien avec les peuples autochtones

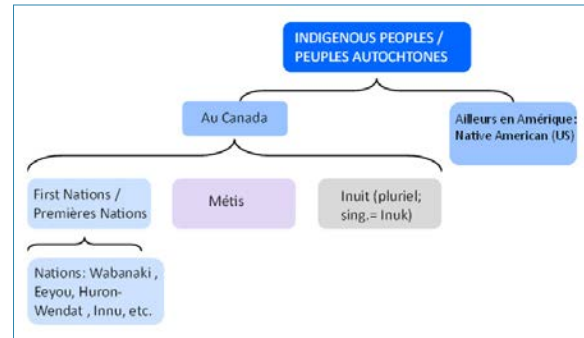


Photo Julie Bouchard

### Pour aller plus loin...

« *La Commission de vérité et réconciliation du Canada a été établie dans le cadre d'une entente juridique entre les survivantes et les survivants des pensionnats autochtones, l'Assemblée des Premières Nations, des représentants des Inuits et les responsables de la création et de la direction des écoles, soit le gouvernement fédéral et les autorités ecclésiastiques. [Son mandat] consistait à informer toutes les Canadiennes et tous les Canadiens de ce qui s'est passé dans les pensionnats autochtones.* » (Source : <https://nctr.ca/a-propos/histoire-de-la-cvr/commission-de-verite-et-reconciliation-du-canada/?lang=fr>)

**Type 1** : remplacer les termes généraux désuets par Indigenous/Autochtone ; *Indiens d'Amérique du Nord* devient *Peuples autochtones – Amérique du Nord* ; *Indiens d'Amérique - Canada* devient *Peuples autochtones - Canada*

**Type 2** : retirer les termes désuets qui accompagnent les noms de Nations : *Cree Indians Poetry* devient *Cree - Poetry*

**Type 3** : modification des noms de Nations selon la forme préférée/privilégiée ; *Iroquois* devient *Haudenosaunee*

### Action culturelle et programmation d'action sociale

Le hasard nous a amenés à effectuer notre voyage professionnel à Montréal lors de la semaine de la « Journée nationale de la vérité et de la réconciliation ».

La bibliothèque de Maisonneuve est la première bibliothèque à l'avoir évoquée devant nous. Chaque année, le 30 septembre est une journée de commémoration de l'histoire douloureuse des pensionnats autochtones. Apparus au XIX<sup>e</sup> siècle, le dernier d'entre eux ne ferma ses portes qu'en 1996. Destinés à éduquer et évangéliser les enfants autochtones, ils

devaient permettre leur assimilation. Plus de 150 000 enfants y ont séjourné et plusieurs milliers n'en sont jamais revenus. C'est pourquoi le 30 septembre est également commémorée la « Journée du chandail orange », organisée par les communautés autochtones et visant à rappeler les conséquences des générations d'enfants privées de leur identité. Tous les Canadiens sont encouragés lors de cette journée à porter de l'orange pour rendre hommage aux survivants des pensionnats<sup>4</sup>.

Dans ce contexte, certaines bibliothèques québécoises organisent des actions culturelles autour de ces commémorations. La bibliothèque Hochelaga proposait par exemple un atelier intitulé « Raconte-moi l'histoire des aliments! »<sup>5</sup>, destiné aux enfants de 5 à 12 ans, avec la cheffe autochtone abénaquise Lysanne O'Bomsawin. Les enfants ont appris ainsi à cuisiner des goûters typiques de la culture autochtone tout en approfondissant l'histoire des aliments et les points communs entre les peuples autochtones et le Canada français. La bibliothèque Langelier a organisé quant à elle, le 28 septembre, un atelier de sensibilisation aux réalités des Premières Nations avec une présentation des 11 nations et communautés autochtones du Québec et une projection d'une sélection de films, dévoilant les enjeux sociaux et la vie quotidienne des jeunes autochtones aujourd'hui.

À la même date, la maison de la culture Mercier offrait, en lien avec les bibliothèques Hochelaga et Maisonneuve, des visites guidées de son exposition « La traversée d'une communauté à travers les saisons » ainsi qu'un atelier de création sur la mémoire. Une médiatrice présentait aux participants la technique du tissage de papier en leur proposant de s'inspirer des photos d'archives présentées dans l'exposition.

La bibliothèque de l'Université McGill possède une collection exceptionnelle d'archives, de cartes, d'imprimés, d'affiches et de travaux publiés en langues indigènes et européennes relatant l'histoire des Canadiens depuis cinq cents ans. L'événement « Indigenous Awareness Weeks » de l'Université a eu lieu en septembre pour célébrer, honorer et encourager les cultures et les communautés autochtones. Cette année, en 2024, la bibliothèque proposait une exposition en trois parties pour souligner les activités

relatives à l'art des Premières Nations. Les panneaux de l'exposition étaient écrits de manière bilingue et les œuvres étaient présentées dans les halls de certaines bibliothèques du campus comme la bibliothèque de droit Nahum-Gelbert. Fait notable, et qui a été source d'étonnements du côté des bibliothécaires françaises, les bibliothèques universitaires implantées à Montréal possèdent un service qui gère l'action culturelle et les apports artistiques au sein des établissements dont un des objectifs est de rendre visible la culture aux étudiants.

**Figure 17. Extraits de la collection d'exception d'archives présentes dans une des bibliothèques universitaires du campus de l'Université McGill**



Photos Sophie Cornière

Enfin, la maison de la culture Maisonneuve présente, du samedi 16 novembre au 22 décembre 2024, une exposition intitulée « Sioux Funky », avec l'artiste Riel Benn. Ce dernier met en scène l'histoire de son patrimoine sioux dans une série de tableaux inspirée du cubisme. Sioux Funky représente l'art autochtone sous un angle contemporain, mais toujours ancré dans sa mythologie et ses traditions ancestrales. ●

4 Cette journée a été créée en 2013 à la suite du témoignage de Phyllis Webstad. Envoyée à 6 ans au pensionnat Saint-Joseph de Williams Lake, en Colombie-Britannique, elle fut dépouillée lors de son arrivée de tous ses vêtements, y compris le chandail orange que venait de lui acheter sa grand-mère et qui ne lui a jamais été rendu. Ce symbole est devenu un élément commémoratif.

5 Source : « Raconte-moi l'histoire des aliments ! Atelier de confection de collations autochtones, suivi d'une présentation de livres jeunesse en autochtonie », Journées de la culture, [s.d.]. En ligne : <https://www.journeesdelaculture.qc.ca/activites/raconte-moi-lhistoire-des-aliments-atelier-de-confection-de-collations-autochtones-suivi-dune-presentation-de-livres-jeunesse-en-autochtonie>

# L'ORGANISATION D'UNE STAFF WEEK : UN PROJET INTERCULTUREL ET FÉDÉRATEUR

**Priscilla Gabel**

Chargée de la formation des usagers, bibliothèque du Cardo, Sciences Po Strasbourg

*Les « Staff Week » sont une des déclinaisons du programme Erasmus+ porté par l'Union européenne. Elles permettent aux personnels des universités d'effectuer un échange de quelques jours, avec des homologues d'autres universités européennes, afin de travailler sur des thèmes professionnels communs, de favoriser le partage de bonnes pratiques et de se former.*

Le Service des bibliothèques de l'Université de Strasbourg (SBU-Unistra) a organisé sa première Staff Week<sup>1</sup> à Strasbourg, du 9 au 13 octobre 2023, en collaboration avec la Direction des relations internationales (DRI) de l'université. Le thème portait sur les données de la recherche.

Dix-sept collègues de plusieurs universités européennes ont participé à cette semaine. Sont intervenu-es les collègues impliqué-es dans l'Atelier de la donnée Alsace<sup>2</sup> et dans le pôle Appui à la diffusion à la recherche<sup>3</sup> du Service des bibliothèques, ainsi que les partenaires au sein de l'université et du contrat de site alsacien. Des collègues des universités de Lorraine<sup>4</sup>, Claude Bernard Lyon 1<sup>5</sup>, Grenoble Alpes<sup>6</sup>, et de l'Institut de l'information scientifique et technique (Inist CNRS)<sup>7</sup> ont également été invité-es.

## Une Staff Week : un événement stratégique de coopération internationale

Par sa localisation géographique au cœur du réseau Eucor-Le Campus européen<sup>8</sup> (Confédération européenne des Universités du Rhin supérieur), par sa synergie avec les organismes de recherche et les collectivités régionales, nationales et internationales, par sa force de contribution à la valorisation de la recherche, l'Université de Strasbourg est un acteur central et moteur de création d'événements fédérant et mobilisant les personnels tels une Staff Week. Permettre aux collègues bibliothécaires de se rencontrer, de discuter avec des homologues européens, internationaux, est également une opportunité de formation continue, et de collaboration à l'échelle européenne. La participation des universités du réseau Eucor et des partenaires de l'Unistra a en outre renforcé la visibilité nationale et internationale de la Staff Week.

Une Staff Week s'inscrit dans le programme d'échange Erasmus+<sup>9</sup> financé par l'Union européenne et s'adresse aux personnels des universités européennes.

Le projet de Staff Week répond à des objectifs de formation continue :

- connaître les activités des professionnels des bibliothèques des établissements étrangers ;
- acquérir une meilleure connaissance des réseaux professionnels transfrontaliers ;

1 « Staff Week : Overview of research data in France », *IMOTION* : <http://staffmobility.eu/staffweek/staff-week-overview-research-data-france>

2 « Le catalogue de services - Science ouverte - Université de Strasbourg » : <https://scienceouverte.unistra.fr/donnees-de-la-recherche/le-catalogue-de-services#c51851>

3 « Gérer et diffuser ses données de recherche », Université de Strasbourg : [https://bu.unistra.fr/opac/article/gerer-et-diffuser-ses-donnees-de-recherche/services\\_donnees](https://bu.unistra.fr/opac/article/gerer-et-diffuser-ses-donnees-de-recherche/services_donnees)

4 « Un service Science Ouverte pour vos projets de recherche », *Factuel, le site d'actu de l'Université de Lorraine*, 2 octobre 2023 : <https://factuel.univ-lorraine.fr/node/24428>

5 « Vous êtes chercheuse ou chercheur », BU Lyon 1 : <https://portaildoc.univ-lyon1.fr/chercheur>

6 « Science ouverte à l'Université Grenoble Alpes – Science Ouverte Université Grenoble Alpes » : <https://scienceouverte.univ-grenoble-alpes.fr/science-ouverte-grenoble-alpes/>

7 <https://www.inist.fr/>

8 « Universités membres d'Eucor : <https://www.eucor-uni.org/fr/nous-connaître/universités-membres>

9 « Mobilité Erasmus + Formation - Université de Strasbourg » : <https://www.unistra.fr/international/partir-a-l-international/personnels-administratifs/mobilite-erasmus-formation>



Photo : Catherine Schröder / Unistra

- développer ses connaissances sur différentes thématiques professionnelles (la Science ouverte, l'e-learning...);
- découvrir des établissements documentaires.

De plus, mon expérience personnelle de participante à une Staff Week, et au programme d'échanges entre les universités de Strasbourg et de Hambourg, ainsi que les retours d'expérience de mes collègues, m'ont convaincue des bénéfices que les échanges internationaux peuvent apporter tant aux collègues qu'au service, et m'ont amenée à mettre en œuvre ce projet de Staff Week.

### L'organisation du projet : financement, acteurs, mise en œuvre

Le format a été calqué sur un nouveau dispositif de mobilité courte et hybride, lancé par la Commission européenne dans le cadre du programme Erasmus+ 2021-2027 : le BIP (*Blended Intensive Programme*<sup>10</sup>, ou Programme intensif hybride). Il combine une mobilité physique d'apprentissage, de formation ou d'enseignement de courte durée (5 à 30 jours) et une ou plusieurs périodes de formation à distance. Pour obtenir une subvention BIP auprès de la DRI, il est nécessaire de respecter les critères d'éligibilité Erasmus+ et de remplir les conditions suivantes : caractère innovant du projet ; intérêt du partenariat ;

première demande de subvention. Le programme BIP associe au minimum trois établissements de l'enseignement supérieur de trois pays différents, le nombre de participant·es au programme BIP est au minimum de quinze, issus des établissements partenaires (hors université coordinatrice et établissements français). Les participants extérieurs à l'université doivent effectuer une demande de bourse de mobilité Erasmus+ auprès de leur établissement pour la prise en charge de leurs frais de mission.

Le financement de la semaine a été assuré par la Direction des relations internationales et des crédits IdEx (initiatives d'excellence) dévolus à la politique de science ouverte de l'Unistra ont complété le budget nécessaire à la Staff Week.

Plusieurs acteurs se sont impliqués dans le projet :

- le Service des bibliothèques (SBU) : conception scientifique du programme, pilotage du projet, communication, organisation et logistique, gestion administrative ;
- la Direction des relations internationales de l'université : le pôle Erasmus+ est l'interlocuteur principal concernant l'accord de partenariat interinstitutionnel avec les partenaires et les inscriptions des participants ;
- création d'un comité organisationnel inter-établissements au niveau régional avec la Bnu (Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg), l'UHA (Université de Haute-Alsace), et l'Université de Lorraine ;
- partenaires logistiques de l'université : DMG (Direction des moyens généraux), DNUM (Direction du numérique), Direction des finances, Direction de la communication.

10 « Blended Intensive Programme Erasmus+ (BIP) », Université de Strasbourg : <https://www.unistra.fr/international/partenariats-internationaux/blended-intensive-programme-erasmus-bip>

Le programme a été conçu en collaboration étroite par l'ensemble des partenaires du projet, au sein du comité d'organisation local et régional. Il a été finalisé courant septembre 2023 a été diffusé sur la plateforme MoveOn ainsi que sur le site Science ouverte de l'Unistra. Le format des interventions était diversifié : des présentations plénières, des ateliers, des visites, des présentations des participants, des échanges, mais aussi des moments de convivialité pour apprendre à nous connaître.

Les thèmes abordés étaient les suivants : la présentation de Recherche Data Gov ; des entrepôts de données ; de projets propres à chaque établissement ; de l'organisation d'un service d'appui à la recherche ; des politiques de science ouverte ; la médiation et l'accompagnement ; les pratiques des chercheurs ; les données en astronomie ; le projet DATAACC<sup>11</sup> et les cahiers de laboratoires ; la certification des doctorant-es sur la science ouverte ; les supports créés par le CoSo (Comité pour la science ouverte) ; un exercice pratique sur l'élaboration d'un plan de gestion des données ; DMP OPIDoR<sup>12</sup> ; la gamification autour de la science ouverte ; et l'accompagnement des chercheurs dans leur projet de recherche avec Horizons Europe.

Un rétroplanning a été élaboré pour marquer les différentes étapes phares du projet. La mise en œuvre du projet a duré au total un an, depuis les premières réunions de réflexion jusqu'à l'évaluation post-Staff Week.

La communication autour du projet a été faite à plusieurs niveaux :

- en interne à l'Unistra : implication de collègues du pôle Appui à la diffusion de la recherche, communication avec les services partenaires (réservation de salles...);
- en externe : communication avec les intervenant-es et participant-es.

Il est important de faire preuve de réactivité face aux interrogations des participant-es et intervenant-es notamment concernant la partie administrative. Une annonce sur le site MoveOn a été mise en ligne fin mai pour faire connaître l'événement et permettre aux établissements européens de nous contacter. Une communication a également été faite sur le site Web de l'université dédiée à la science ouverte.

Deux articles en interne ont été rédigés suite à la Staff Week, un dans *Bibus* (journal interne du SBU) et un à l'échelle de l'université dans *Savoir(s)*, le journal quotidien de l'université. Le but était de promouvoir l'événement en aval, de faire connaître un des projets collaboratifs du SBU au niveau international et de valoriser le travail des collègues impliqués dans le projet.

11 <https://www.dataacc.org/a-propos/>

12 <https://opidor.fr/planifier/>

## Les indicateurs et l'évaluation

Voici quelques données chiffrées :

- 17 participant-es (52 personnes intéressées pour participer à la Staff Week) ;
- 7 pays : République Tchèque / Lituanie / Hongrie / Grèce / Allemagne / Italie / Espagne ;
- 12 établissements : Univerzita Pardubice ; Brno University of Technology ; European University Institute Firenze ; Staats- und Universitätsbibliothek Hamburg ; Karlsruher Institut für Technologie ; Universität Hamburg ; International Hellenic University ; Vilnius University ; Vytautas Magnus University ; Vilnius Gediminas Technical University ; Károli Gáspár University of the Reformed Church in Hungary ; Universidad de La Coruña ;
- 7 jours : 2 sessions (5 jours à Strasbourg et 2 jours en visioconférence) ;
- 21 interventions avec 24 intervenant-es dont les participant-es. Leurs interventions ont été un point positif car cela n'est pas systématiquement demandé dans d'autres Staff Week ;
- 4 établissements partenaires : Bnu, UHA, Université de Lorraine, Unistra ;
- 3 visites de bibliothèques : Bnu, Learning Centre UHA, Studium Unistra) ;
- collaboration avec 7 services de l'université ;
- SBU : 6 collègues impliqués.

Deux questionnaires ont permis de faire ressortir des données qualitatives.

Dans l'ensemble, les collègues sont très satisfait-es de la Staff Week aussi bien sur la partie organisationnelle que sur le contenu. L'équipe organisationnelle et logistique a été félicitée pour l'organisation aussi bien en amont, pendant et en aval de la Staff Week.

Concernant la partie administrative, la plupart d'entre eux sont satisfaits malgré un processus long. Les procédures diffèrent selon les établissements, ce qui demande une adaptation de la part de l'université hôte par rapport aux demandes des participant-es.

Au niveau du contenu, les participant-es ont trouvé le programme très profitable, enrichissant, stimulant et utile. Certains, dès leur retour, ont échangé auprès de leur service sur les contenus du programme notamment les projets français. Le principe des deux sessions a été bien « accepté », d'autant plus que placer la session à distance un mois après a permis de garder le contact. Un des écueils concerne néanmoins la densité du programme, avec des journées longues qui ont affecté l'attention des participant-es pour certaines sessions. Davantage d'ateliers que de conférences pourraient être un format plus appréciable. Les participant-es auraient voulu avoir accès aux présentations des intervenant-es plus rapidement.

Quelques points de vigilance sont à prendre en compte pour la réussite de ce type d'événements : la



communication, la période, le calendrier de préparation, la coordination administrative.

### Et si c'était à refaire ?

Le travail collaboratif avec les services internes du SBU, de l'université, avec les établissements partenaires, les institutions des participant-es, les prestataires pour ce type d'événements m'a permis de « sortir de ma zone de confort » et de réaliser une mission hors du cadre de la bibliothèque. De plus, en termes de formation continue, organiser la Staff Week m'a permis d'acquérir des compétences en mode projet, de coordonner des activités transversales, de dialoguer avec d'autres services de l'université mais aussi avec les universités internationales.

Enfin, des contacts avec les collègues participant se sont créés et pourraient engendrer de nouveaux projets internationaux. En effet, des liens se sont tissés avec les participants de la Staff Week, notamment avec les collègues du Karlsruher Institut für Technologie (RDM@KIT<sup>13</sup>), de l'European University Institute

13 <https://www.rdm.kit.edu/>

Firenze (Liber Winter Event 2023<sup>14</sup>) et de l'Université de Hambourg (Research Data Management<sup>15</sup>).

Lors de la Staff Week, des collègues de la Staats- und Universitätsbibliothek Hamburg<sup>16</sup> et du FDM (Zentrum für nachhaltiges Forschungsdatenmanagement<sup>17</sup>) ont manifesté leur intérêt pour rejoindre le groupe de travail « Germano-Bib » créé en 2021 et composé de bibliothécaires-documentalistes franco-allemands. Ainsi, des webinaires vont être animés prochainement par les protagonistes sur ChatGPT, UX design, etc., et vont être ouverts à des collègues allemands appartenant à d'autres universités.

Nous avons également remarqué avec les collègues impliqué-es dans ce projet interculturel, un resserrement de liens très positif ; ce projet fédérateur nous a permis de travailler ensemble, et si c'était à refaire, nous le referions avec beaucoup d'enthousiasme. ●

14 <https://libereurope.eu/event/liber-winter-event-2023/>

15 <https://www.fdm.uni-hamburg.de/en.html>

16 <https://www.sub.uni-hamburg.de/bibliotheken/ueber-uns.html>

17 <https://www.fdm.uni-hamburg.de/>

# LES BIBLIOTHÈQUES DU RÉSEAU DES ÉCOLES FRANÇAISES À L'ÉTRANGER

## Katie Brzustowski

Responsable de la bibliothèque de la Casa de Velázquez à Madrid

## Agnès Macquin

Responsable de la cellule valorisation, référente science ouverte, référente écoresponsabilité de l'Institut français d'archéologie orientale (Ifao), Le Caire. Responsable de la bibliothèque de l'Ifao de 2016 à 2024

## Cécile Martini

Responsable de la bibliothèque de l'École française de Rome

## Laure Franceschi

Service de l'information scientifique et technique, responsable du centre de documentation – Délégation Occitanie. Responsable de la bibliothèque de l'École française d'Athènes de 2018 à 2024

## Katia Juhel

Directrice des bibliothèques, École française d'Extrême-Orient à Paris

*Destinées à l'origine aux chercheurs des Écoles françaises à l'étranger (EFE), les bibliothèques des EFE accueillent désormais un public plus large attiré par une offre documentaire multilingue exceptionnelle. Au cœur des écosystèmes des EFE, ce sont des lieux d'échanges multiculturels et pluridisciplinaires qui favorisent le partage et la créativité.*

[NDA] Nous remercions Aurore Ciavatti et Alexandre Asanovic, responsables récemment nommés des bibliothèques de l'Institut français d'archéologie orientale (Ifao, Le Caire) et de l'École française d'Athènes (EFA), pour leur relecture et leurs corrections.

## Introduction

Établissements publics scientifiques, culturels et professionnels relevant du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, les cinq Écoles françaises à l'étranger (EFE) – École française d'Athènes (EFA) fondée en 1846, École française de Rome (EFR) fondée en 1875, Institut français d'archéologie orientale (Ifao, Le Caire) fondé en 1880, École française d'Extrême-Orient (EFEO, Paris) fondée en 1898, et Casa de Velázquez (CVZ ou « Casa », Madrid) fondée en 1928 – sont des instituts de recherche constitués en réseau (Réseau des Écoles françaises à l'étranger, ResEFE<sup>1</sup>) par un décret de 2011.

Le décret n° 2021-146 du 10 février 2021 définit ainsi les missions du ResEFE : la formation et la préparation à l'insertion professionnelle ou à l'évolution de carrière des membres scientifiques<sup>2</sup> ; la recherche et sa valorisation par la publication et la diffusion ; la stratégie relative aux données de la recherche ; la convergence de projets scientifiques et la mutualisation des moyens.

Pour mener à bien leurs missions, les EFE disposent, parmi d'autres services de soutien à la recherche, d'une ou de plusieurs bibliothèques. Lieux atypiques, celles-ci sont très ancrées dans la politique de recherche de leurs établissements, tout en étant intégrées dans des réseaux, que ce soit au niveau local, français ou international. Ce contexte particulier a des répercussions sur les activités et les profils des équipes travaillant en bibliothèque.

1 <https://www.resefe.fr/>

2 Les membres scientifiques sont des chercheurs, majoritairement postdoctoraux, recrutés pour une période maximale de quatre ans.

## Réseau des EFE (situation au 31 décembre 2023)

|   |         |
|---|---------|
| Nombre de volumes de monographies       | 701 300 |
| Nombre de titres de périodiques vivants | 2 840   |
| Nombre d' <i>unica</i>                  | 140 000 |
| Nombre de places de travail             | 520     |
| Nombre d'entrées annuelles              | 389 000 |

## Des lieux atypiques

La bibliothèque de l'École française d'Athènes occupe des locaux conçus à cet effet dès l'origine : après avoir été installée dans deux bâtiments successifs depuis sa création en 1846, l'EFA en inaugure un nouveau en 1874, dont le corps central est dévolu à la bibliothèque. Celle-ci annexe progressivement les espaces environnants afin de maintenir un de ses principaux atouts : un accès direct à plus de 80 % de ses collections.

Cette bibliothèque athénienne est complétée par les bibliothèques des maisons de fouilles de ses sites emblématiques, qui abritent plusieurs centaines d'ouvrages : à Delphes et à Délos, sur le site même des fouilles, à Thasos et Malia, en proximité, et à Argos, dans la maison Gordon (bâtiment classé par le ministère de la culture grec), construite par le philhellène écossais, depuis 1987.

Figure 1. École française d'Athènes



Source : <https://www.resefe.fr/>

Depuis 1875, la bibliothèque de l'École française de Rome occupe les deuxième et troisième étages du Palais Farnèse, monument Renaissance emblématique de la ville, qu'elle partage avec l'Ambassade de France installée à l'étage noble.

Les contraintes techniques sont fortes : si la bibliothèque a abrité au XVI<sup>e</sup> siècle la célèbre bibliothèque des Farnèse constituée de manuscrits grecs et latins aujourd'hui dispersés, ses dimensions étaient sans commune mesure avec la bibliothèque de l'EFR qui compte aujourd'hui près de 220 000 documents, répartis sur 17 salles et galeries dans un souci constant de respect de l'intégrité et de la valeur patrimoniale des lieux. Un dépôt de livres en sous-sol, de plain-pied avec la zone archéologique, complète cette implantation atypique.

Figure 2. École française de Rome



Source : <https://www.resefe.fr/>

Après s'être établi successivement dans trois lieux différents au Caire, l'Ifao s'installe définitivement en 1907 dans le prestigieux palais Mounira, résidence princière construite dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. La bibliothèque, alors localisée à l'étage, se déploie aujourd'hui dans 18 salles, réparties de part et d'autre d'un escalier monumental aux ferronneries « Art nouveau ». Les trois premières salles présentent encore les rayonnages en bois et les échelles coulissantes d'origine. La bibliothèque dispose d'une salle de lecture accessible gratuitement à laquelle s'ajoutent 42 places mises à disposition des chercheurs bénéficiant d'un accès direct et permanent aux collections.

En 2018, le projet d'une nouvelle bibliothèque a été lancé, afin d'améliorer l'accueil et d'assurer la préservation et l'accroissement des fonds, ce que les locaux historiques ne permettent plus : un bâtiment dédié, moderne et écoresponsable, devrait prochainement voir le jour dans le jardin occidental du palais.

Figure 3. Institut français d'archéologie orientale



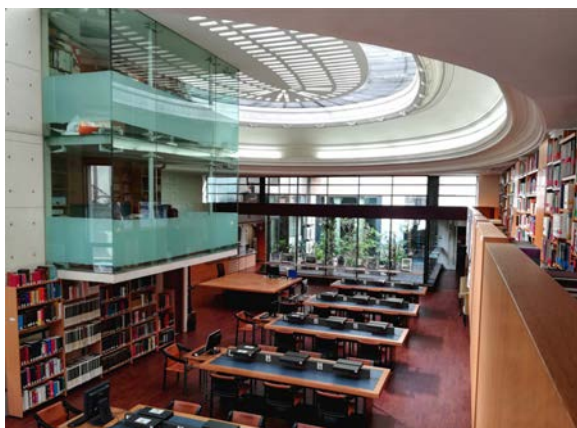
Source : <https://www.resefe.fr/>

« La » bibliothèque de l'EFEO est caractérisée par des localisations qui ont évolué au fil du temps et des aléas géopolitiques pour se décliner aujourd'hui en huit implantations qui abritent 170 000 volumes. Initialement installées à Saïgon, puis à Hanoï, ses collections ont été divisées à la fin de la période coloniale entre les nations nouvellement créées et l'École. Les premières se sont partagé les documents en langues locales, la seconde a conservé les ouvrages en

langues européennes qui ont constitué le noyau de l'actuelle bibliothèque parisienne, ouverte en 1968 au sein d'un ancien hôtel particulier. C'est la salle de théâtre privée de celui-ci qui a été réaménagé en une spacieuse salle de lecture, bénéficiant d'une belle lumière naturelle grâce à sa verrière et à son patio.

D'autres bibliothèques ont progressivement été créées dans certains centres de l'EFEO en Asie, dont les collections sont soumises à des conditions de conservation difficiles (chaleur, hygrométrie, variations de températures). C'est le cas de la bibliothèque de Pondichéry (Inde) en 1964, suivie par celle de Kyoto (Japon), aménagée dans un temple bouddhique entre 1968 et 2014. À Chiang Mai (Thaïlande), c'est une maison d'habitation néo-traditionnelle du Lanna, en bois, qui l'abrite depuis 1989. D'autres encore ont été ouvertes à Jakarta (Indonésie) en 1991, Siem Reap, près du site d'Angkor (Cambodge) en 1992, Hanoï (Vietnam) en 1995 et Vientiane (Laos) en 2005.

Figure 4. École française d'Extrême-Orient



Source: <https://www.resefe.fr/>

La Casa de Velázquez a été construite dans les années 1920, au cœur de la nouvelle cité universitaire, sur un terrain cédé à la France par l'Espagne pour y accueillir une institution de recherche et de création artistique. Dès l'origine, le projet architectural prévoit des ateliers pour les artistes et une bibliothèque, à la fois dépôt d'ouvrages et lieu de création artistique.

L'édifice complet est inauguré en 1935 (après une première inauguration en 1928) mais, l'année suivante, il est détruit par la guerre civile. Les activités sont relocalisées brièvement à Fès au Maroc puis dans un immeuble du centre-ville de Madrid où une bibliothèque provisoire est aménagée. La « seconde » Casa est inaugurée en 1959 dans un bâtiment reconstruit presque à l'identique ; la bibliothèque y retrouve son emplacement central. Dans les années 1970, elle s'agrandit en sous-sol où se trouve désormais la plus grande partie des collections, lesquelles, à l'exception des ouvrages de la réserve, sont entièrement en accès direct.

Figure 5. La Casa de Velázquez



Source: <https://www.resefe.fr/>

## Des bibliothèques de recherche ouvertes à un large public

Ces bibliothèques étaient à l'origine destinées aux membres scientifiques des EFE, des jeunes chercheurs, surtout archéologues, historiens ou philologues, en résidence pour mener leurs travaux de terrain et de recherche. Aujourd'hui, elles accueillent, gratuitement ou moyennant un droit d'inscription modique, tous les publics de niveau recherche, locaux ou de passage.

La richesse de leurs collections, voire l'exhaustivité sur certaines thématiques, et la qualité du cadre de travail en font des lieux très prisés.

De plus, elles ont parfois un positionnement singulier sur leur territoire, qui vient renforcer leur attractivité. Par exemple, lors de la crise grecque, l'EFA a connu une hausse de sa fréquentation car la bibliothèque poursuivait l'actualisation de son fonds tandis que la plupart des établissements locaux subissaient des coupes claires dans leurs budgets documentaires. À Rome, la bibliothèque de l'EFR est une des premières à avoir rouvert après la pandémie, et reste à ce jour une de celles offrant la plus grande amplitude horaire.

## Des politiques documentaires fruit de l'histoire et des axes de recherche des EFE

L'historique des EFE explique la forte dominante archéologique dans les fonds les plus anciens, mais aussi, à l'origine, une vision « encyclopédique » qui fait la part belle aux livres et guides de voyages par exemple. Les fonds sont multilingues et se partagent entre français, langue du pays d'implantation et langues des publications archéologiques. S'y ajoutent les archives des chantiers de fouilles, documentation essentielle, gérée par des archivistes rattachés aux bibliothèques ou travaillant en lien étroit avec elles. Cas singulier, la « Casa » qui est également résidence d'artistes, fait la part belle aux ouvrages d'art (20 % du fonds en nombre d'ouvrages).

Au fil du temps, la recherche s'est diversifiée et structurée au sein des écoles, avec l'apparition de directions d'études spécialisées, comme celles des études byzantines à l'EFA vers 1850 : la stratification des collections reflète logiquement ces évolutions.

La documentation électronique est venue étoffer les collections des EFE dans les années 2010, d'abord sous forme de bases de données spécialisées ou de corpus de textes puis d'articles ou de monographies en ligne.

L'enrichissement des collections, dont certains segments sont labellisés « collections d'excellence » par le ministère de tutelle, s'appuie sur des budgets importants, une politique d'échanges et de dons soutenue, l'ensemble étant progressivement formalisé dans des chartes documentaires.

## Des bibliothèques ancrées dans la recherche

Leur dimension humaine et leur ancrage dans la recherche permettent aux bibliothèques des EFE de maintenir un lien très étroit avec leurs communautés. Ces dernières sont représentées dans des instances consultatives (conseils documentaires, commissions de bibliothèque, etc.), tandis que le responsable de la bibliothèque participe au Conseil scientifique de son école, devant lequel sont portées les questions documentaires nécessitant un arbitrage.

La collaboration avec les chercheurs peut aussi porter directement sur le traitement, intellectuel ou matériel, des fonds. Récemment à l'EFEO, des spécialistes ont travaillé avec les bibliothécaires sur le signalement et la conservation de manuscrits sur ôles khmers, ou encore sur les estampages d'Asie du Sud-Est et les estampages chinois.

L'attachement des chercheurs à « leur » bibliothèque se matérialise par des dépôts ou dons d'ouvrages ou de bibliothèques entières, certains constituant des ensembles remarquables, comme le don de Jean-Pierre Berthe à la « Casa » (plus de 10 000 volumes sur l'Amérique ibérique des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles) ou le dépôt à l'EFR de la bibliothèque de l'historien du droit Edoardo Volterra, fonds précieux exceptionnel.

## Un travail en réseau(x)

Fortes de leurs habitudes de travail au sein d'un réseau national, les bibliothèques ont joué un rôle moteur dans la coopération entre Écoles en actant, dès 2012, le principe d'accueil réciproque de leurs lecteurs et la gratuité du prêt entre bibliothèques (PEB) au sein du réseau, en mutualisant des formations pour leurs équipes et en soutenant une politique d'échanges documentaires.

Cette collaboration inter-bibliothèques des EFE s'est concrétisée dans des projets communs d'envergure nationale : ArchéoRef en 2015, financé sur programme ISTEEX, puis ArchéoAl (2020-2022), en réponse à l'appel à projet CollEx Persée de 2019<sup>3</sup>. À l'échelle du réseau EFE, les responsables de bibliothèques contribuent depuis juin 2024 à une lettre d'information, « Science ouverte et humanités numériques », ciblant les problématiques propres aux chercheurs des cinq Écoles.

Par ailleurs, les bibliothèques des EFE échangent et collaborent avec celles de leurs pays d'accueil. Cette insertion dans les réseaux locaux se traduit de différentes manières : de la complémentarité dans la politique d'acquisition à l'intégration dans un catalogue collectif national, comme Rebiun en Espagne, ou local, comme URBiS sur le territoire romain.

Les échanges de publications, aussi bien avec des partenaires locaux qu'avec d'autres centres de recherche français, tels que le réseau des UMIFRE<sup>4</sup>, ou étrangers, constituent un outil efficace de coopération institutionnelle et d'enrichissement des collections. Ils permettent d'obtenir des documents rares, voire des *unica* dans le Sudoc<sup>5</sup>, en provenance d'institutions qui ne sont pas nécessairement intégrées dans les circuits de distribution habituels.

## Bibliothécaire dans un établissement français à l'étranger : une spécificité métier ?

Les bibliothèques des EFE témoignent, sur le plan des ressources humaines, d'une diversité de statuts, de profils et de compétences.

S'agissant des fonctions de responsable, qui se sont professionnalisées selon une chronologie différenciée (dès les années 1950 pour l'EFR), elles sont occupées par des personnels scientifiques français, conservateurs ou chercheurs. Ces postes recouvrent à la fois des aspects fonctionnels, voire techniques (pour accompagner des équipes locales parfois peu professionnalisées), une dimension patrimoniale marquée (problématiques de conservation des collections, notamment dans des bâtiments historiques et des conditions climatiques extrêmes), et des missions de représentation en tant que cadre au service de la diplomatie culturelle française.

Les autres postes au sein des équipes reposent essentiellement sur des contrats de travail appliquant le cadre légal du pays d'implantation et sont occupés par des personnels « locaux ».

3 Ces deux projets visaient à enrichir et créer des notices IdRef de noms géographiques relatifs aux chantiers archéologiques des EFE.

4 Unités mixtes des instituts français de recherche à l'étranger.

5 <https://abes.fr/reseau-sudoc/le-reseau/etablisements-membres/>

Comme dans toutes les autres bibliothèques de l'enseignement supérieur français, les bibliothécaires des EFE doivent posséder les compétences de traitement documentaire, parfois dans plusieurs formats de données (Unimarc, Marc 21, EAD). Mais ces personnels doivent également maîtriser couramment plusieurs langues : la langue « locale », le français et parfois l'anglais, voire d'autres langues nécessaires au suivi des collections (allemand, japonais, etc.).

Pour certains catalogueurs, formés selon des normes anglo-saxonnes, l'usage du guide méthodologique du Sudoc et l'emploi des règles françaises de catalogage nécessitent une adaptation constante. Les écritures non latines (grec, arabe, thaï, etc.) ajoutent une complexité supplémentaire : la question de la translittération, recommandée ou obligatoire selon l'Agence bibliographique de l'enseignement supérieur (Abes), se pose au cas par cas, les moyens humains n'étant pas toujours suffisants pour réaliser cette opération au regard de la masse de documents à signaler, souvent des *unica*.

Recruter sur ces profils particuliers peut s'avérer compliqué, d'autant que dans certains pays dans lesquels les EFE sont installées, il n'existe pas de cursus de formation en bibliothéconomie. À l'Ifao et à l'EFEO, le recruteur est souvent amené à choisir entre compétences linguistiques et bibliothéconomiques, et tranche souvent en faveur de la langue, jugée plus difficile à acquérir. La question de la formation,

initiale et continue, est donc cruciale, mais se heurte à des difficultés matérielles ou d'écoresponsabilité (empreinte carbone en cas de mission, décalage horaire et/ou hebdomadaire, culturel, etc.).

## Conclusion

Les bibliothèques des EFE proposent à leur lectorat interdisciplinaire, intergénérationnel et cosmopolite une offre documentaire exceptionnelle et des services sur mesure. La richesse et la spécialisation de leurs collections bénéficient également à leurs réseaux documentaires, comme en témoigne le nombre cumulé de leurs *unica* dans le Sudoc. Toute cette activité repose sur des équipes aux profils et compétences spécifiques, qui s'adaptent en permanence aux évolutions du métier et à leur contexte de travail particulier.

Loin de l'image d'institutions élitistes et poussiéreuses qu'elles ont pu véhiculer à leur corps défendant, les bibliothèques des EFE sont des écosystèmes à taille humaine qui favorisent les rencontres pluridisciplinaires et multiculturelles, les échanges et la créativité. Du palais princier à la maison de fouilles, leurs bibliothèques offrent un cadre de travail privilégié que le grand public a l'occasion de découvrir lors de manifestations comme les Journées du patrimoine ou des Journées portes ouvertes. ●

# LE PROJET RESSOURCES ÉDUCATIVES DANS LA RÉGION SAVA À MADAGASCAR (2021-2023)

**Camille Lefebvre**

Formatrice, directrice de l'Alliance Française de Sambava à Madagascar de 2020 à 2022

*La phase 1 du projet Ressources éducatives a permis de tester une méthodologie d'intervention ainsi qu'une typologie d'activités au service du développement de la littérature de jeunesse en Afrique subsaharienne francophone. Madagascar a été choisie comme pays pilote du projet. Cet article revient sur sa préparation et sa mise en œuvre dans la région SAVA entre 2021 et 2022.*

Les bibliothèques, dans de nombreuses formes, contribuent à l'éducation et au développement de leurs communautés ; parmi elles, les bibliothèques associatives comme celles du réseau des Alliances Françaises. Présent dans plus de 100 pays, ce réseau propose aussi des cours de langue française et des actions culturelles, faisant de lui un partenaire naturel du projet Ressources éducatives à Madagascar.

Initié et financé par l'Agence française de développement (AFD) et mis en œuvre par l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et l'Institut français, le projet Ressources éducatives vise à renforcer l'accès des élèves du primaire et du secondaire en Afrique subsaharienne francophone à un ensemble de ressources éducatives de qualité. L'Institut français soutient en particulier la composante « Lire pour apprendre » qui promeut la littérature jeunesse au service des apprentissages. Cette composante s'inscrit dans la dynamique de l'Objectif de développement durable n° 4 fixé par l'Agenda 2030 des Nations unies : « Veiller à ce que tous puissent suivre une éducation de qualité dans des conditions d'équité et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie. »

Madagascar a été choisi comme pays pilote pour la phase 1 du projet. Cet article se concentre sur sa préparation et sa mise en œuvre dans la région SAVA<sup>1</sup>, entre 2021 et 2022.

## Le projet Ressources éducatives dans la région SAVA

La composante « Lire pour apprendre » du projet Ressources éducatives est déclinée à Madagascar autour de trois axes reliés à des professions : éducation, lecture publique et édition. Le projet permet de renforcer les liens entre les écoles, les bibliothèques et les structures de la chaîne du livre. Le réseau conséquent de partenaires de chaque Alliance est également mis à contribution pour ancrer le projet localement.

Enfin, l'Alliance Française de Sambava a accueilli dans ses locaux la coordinatrice du projet Ressources éducatives en SAVA pour la phase 1.

En SAVA, le projet s'est concentré sur les axes éducation et lecture publique. Réputée pour sa production de vanille, cette région est géographiquement enclavée et attire peu de touristes. Elle compte environ 800 000 habitants. Elle ne compte aucune librairie ou maison d'édition, et les bibliothèques se limitent à celles des Alliances Françaises, des communes, et des Centres de lecture, d'information et de culture (CLIC)<sup>2</sup>.

Figure. Visuel du projet Ressources éducatives Madagascar



1 « La SAVA est l'une des vingt-quatre régions de Madagascar, dont le nom est un acronyme formé à partir de ceux de ses quatre districts : Sambava, Antalaha, Vohemar et Andapa. Située dans la partie du nord-est de l'île, elle appartient à la province de Diego-Suarez. Son chef-lieu est Sambava. » Source : [https://fr.wikipedia.org/wiki/Sava\\_\(r%C3%A9gion\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Sava_(r%C3%A9gion))

2 Le réseau CLIC regroupe 26 bibliothèques de brousse et a été créé par l'association Trait d'union France Madagascar dans le cadre de partenariats conventionnels. Source : <https://www.trait-d-union.org/index.php/nous-connaître/objectifs>

Côté éducation, de nombreuses écoles primaires et secondaires, publiques et privées, accueillent les enfants de la région : une soixantaine sur la seule commune urbaine de Sambava. Ces écoles sont les partenaires privilégiés de l'Alliance Française de Sambava, centre culturel francophone ouvert depuis 1979.

## Les actions menées entre 2021 et 2023

Bien que les initiatives promouvant le livre et la lecture demeurent rares dans la région SAVA, celles qui voient le jour rencontrent un engouement remarquable auprès de la population locale. Par exemple, les clubs de slam de l'Université d'Antalaha et de l'Alliance Française de Sambava ne désespèrent pas. Les demandes des écoles rurales de bénéficier du bibliobus de l'Alliance Française sont nombreuses. Mais le livre reste confiné aux rares bibliothèques.

Le comité régional SAVA a donc décidé d'organiser le premier Salon du livre régional en novembre 2021, avec pour objectifs :

- de valoriser les métiers de la chaîne du livre peu représentés dans la région : éditeur-riche, libraire, auteur-riche ;
- de promouvoir les livres jeunesse soutenus par le projet Ressources éducatives et publiés en malgache officiel ;
- de collaborer avec les établissements scolaires pour promouvoir le livre et la lecture auprès des collégien-nes ;
- de faire connaître le projet et ses déclinaisons dans la région, notamment son soutien des classes pilotes et des bibliothèques locales.

De fait, le salon a atteint ses objectifs grâce à la forte collaboration avec les collèges privés et publics de la ville. L'auteur invité lors du salon a tissé des liens forts avec les jeunes de la ville, en particulier celle-eux qui font partie du club de slam de l'Alliance Française.

En parallèle, une campagne de distribution de documents a été menée dans la région. Ils ont été soigneusement sélectionnés pour répondre aux besoins spécifiques des écoles et des bibliothèques, parmi les collections des maisons d'édition malgaches. Les documents ont trouvé leur place dans les écoles et les bibliothèques bénéficiaires du projet. Cette action a nécessité une logistique importante, compte tenu des défis logistiques de la région : routes en mauvais état, pistes impraticables en saison des pluies, trajets de nuit dangereux.

Cette action de distribution a été accompagnée de formations, détaillées ci-dessous :

- Durant la phase 1 du projet, 90 bibliothécaires ont été formés à Madagascar, dont 20 dans la région SAVA : employés des CLIC, des Alliances Françaises, des bibliothèques municipales et

associatives. L'accent a été mis sur l'utilisation de la littérature jeunesse comme outil pédagogique, permettant aux bibliothécaires de devenir de véritables médiateurs entre les livres et les jeunes lecteurs.

- Pour travailler avec les classes du CM1 à la 6<sup>e</sup>, les équipes du projet Ressources éducatives à Madagascar ont délégué aux représentant-es du ministère de l'Éducation nationale le choix des classes et surtout des enseignant-es à accompagner. La formation des enseignant-es s'est portée sur deux points : l'intégration de la littérature jeunesse dans l'enseignement ; l'utilisation des points lecture, financés par le projet et installés dans les salles de classe directement.

L'implantation des points lecture a présenté certains défis au niveau local, notamment en ce qui concerne l'acquisition de mobilier. En effet, la fourniture des étagères incombait aux établissements scolaires, mais sans budget supplémentaire fourni par la Direction régionale de l'éducation nationale (DREN). Plusieurs écoles ont ainsi dû organiser des campagnes de collecte de fonds auprès des parents d'élèves afin d'acquérir le mobilier nécessaire. Cette démarche, bien qu'illustrant l'engagement de la communauté pour l'éducation, souligne également les contraintes budgétaires auxquelles fait face tout projet de promotion de la lecture.

Ces actions conjuguées ont permis de créer une dynamique positive autour du livre et de la lecture dans la région SAVA, posant les bases d'un changement que l'on espère durable dans les pratiques éducatives et culturelles.

## Impacts et conséquences positives du projet

L'Alliance Française de Sambava a bénéficié du projet Ressources éducatives sur de multiples aspects :

- la première coordinatrice régionale était membre du conseil d'administration de l'Alliance Française, valorisant son engagement local pour le développement d'une éducation accessible de qualité ;
- plusieurs personnels de l'Alliance ont pu bénéficier des formations dispensées dans le cadre du projet : la bibliothécaire jeunesse et le responsable culturel (qui devient, en 2023, coordinateur régional). Ces formations couvrent des thématiques opérationnelles (lecture à voix haute, utilisation des ressources du projet, conception d'une activité) mais permettent d'acquérir des compétences transversales (capacités d'innovation et d'adaptation, gestion de projet, communication) ;
- amélioration de la qualité des services proposés, avec des activités mieux construites ;



- développement du réseau professionnel des bibliothécaires et meilleure circulation des informations ;
- personnel davantage motivé, via la restitution des formations en interne.

Le projet Ressources éducatives dans la région SAVA a également eu des répercussions sur d'autres actions menées de manière indépendantes. En voici deux exemples :

- 1 L'ouverture d'une médiathèque municipale à Sambava en 2021. Elle est le fruit d'une action de coopération internationale menée par le maire auprès de la diaspora malgache. Les deux fonctionnaires locaux affectés à la médiathèque ont bénéficié immédiatement du soutien des bibliothécaires de l'Alliance : accompagnement, activités hors les murs... Et sont les nouvelles recrues du groupe régional des bibliothécaires formés par le projet Ressources éducatives.
- 2 Les échanges épistolaires entre deux écoles primaires, l'une à Sambava et l'autre en Charente-Maritime. Ces échanges ont été supervisés par Angélique Condominas, écrivaine, dans le cadre d'un compagnonnage d'auteur. Pendant plusieurs mois, les élèves ont échangé des textes sur des thèmes variés tels que leur vie quotidienne, leurs traditions et leurs rêves d'avenir. Cette initiative a permis non seulement de développer les compétences en écriture des enfants, mais aussi de favoriser la compréhension interculturelle. À partir des lettres écrites des deux côtés, Angélique Condominas a écrit un livre et réfléchi à son propre rapport à l'interculturalité. Publié en 2024, le recueil a reçu un accueil enthousiaste tant à Madagascar qu'en France.

## Perspectives et limites de la coopération internationale

Le projet Ressources éducatives vise à valoriser la littérature jeunesse dans l'éducation. L'un des piliers du projet est donc le développement de l'édition jeunesse locale. Cependant, les difficultés économiques du pays, le faible pouvoir d'achat de la population et le manque d'infrastructures de distribution constituent des obstacles majeurs au développement d'une industrie éditoriale robuste. La collaboration avec des partenaires internationaux offre des opportunités de coédition et de transfert de compétences. Malgré tout, les défis restent nombreux. Parmi eux, la difficulté à s'approvisionner en matières premières et la volonté de trouver l'équilibre entre l'importation de livres francophones et le développement d'une production locale.

Pour soutenir les maisons d'édition locales, le projet a mis en place un système de contrats de

souscription, finançant ainsi 11 livres jeunesse durant la phase 1. Ils sont ensuite distribués aux bénéficiaires du projet après la publication.

La politique et la réalité linguistiques de Madagascar ajoutent une complexité supplémentaire à la diffusion de la littérature jeunesse. Le projet doit trouver un équilibre autour de ces différents enjeux :

- la valorisation des auteur·rices malgaches qui écrivent en français ;
- l'adaptation aux besoins locaux et aux 18 dialectes reconnus sur l'île ;
- le bilinguisme français / dialecte-malgache officiel.

Un autre défi des projets de coopération internationale est la question de la prise de décision sur l'allocation des ressources. Pour le projet Ressources éducatives, ce sont les comités régionaux qui arbitrent les dépenses. Chaque comité régional est constitué de professionnel·les des organes décentralisés des ministères de tutelle (DREN, DRCC [Direction en charge des relations culturelles et communautaires]), réplique régionale des organes partenaires du projet. Localement, les comités régionaux sont complétés par des partenaires : Alliance Française, écoles, association de slam, mairie, association d'auteur·rices...

Certaines adaptations budgétaires ont été nécessaires face aux réalités du terrain. Par exemple, une part non négligeable du budget est allouée au transport de la coordinatrice du projet avec la location ponctuelle d'une voiture pouvant rouler sur piste, pour transporter les documents jusqu'aux écoles et bibliothèques partenaires.

Pour garantir la pérennité du projet, plusieurs stratégies ont été mises en place :

- création des comités régionaux ;
- développement de formateurs pour contrer le turn-over ;
- recherche d'autres bailleurs depuis les ministères de tutelle du projet pour réduire progressivement le financement de l'AFD.

Pour conclure, les actions menées durant la phase 1 du projet dans la région SAVA ont été couronnées de succès. Elles démontrent le potentiel transformateur de telles collaborations internationales lorsqu'elles sont menées avec sensibilité et en étroite concertation avec les acteurs locaux.

Les actions évoquées dans cet article s'arrêtent cependant en 2022, avec la fin de la phase 1. La phase 2 du projet Ressources éducatives a poursuivi sur la même voie, en rencontrant d'autres défis :

- au niveau local : renouvellement des personnels de l'Institut français, forte charge de travail pour l'équipe projet ;
- au niveau des bailleurs : fortes contraintes économiques inattendues en lien avec l'actualité internationale.

Il paraît important de valoriser le choix d'avoir intégré pleinement les bibliothèques locales à un projet éducatif national. Au-delà de leur fonction traditionnelle de conservation et de diffusion du savoir, les bibliothèques apparaissent comme des vecteurs de transformation sociale et culturelle. La collaboration internationale dans ce domaine dépasse le simple partage de ressources et d'expertise pour créer des liens entre les cultures.

Cette initiative montre également que les bibliothèques peuvent être des acteurs clés dans la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD), en particulier en ce qui concerne l'éducation de

qualité et la réduction des inégalités. En facilitant l'accès à l'information et à la culture, elles contribuent à renforcer l'autonomie des communautés locales et à élargir leurs horizons.

L'examen des perspectives et des défis du projet Ressources éducatives dans la région SAVA révèle une réalité complexe. Malgré ses réussites, le projet doit composer avec des enjeux linguistiques, économiques et culturels. Sa réussite à long terme dépendra de la capacité de ses parties prenantes à ajuster leurs stratégies aux réalités locales tout en maintenant une vision ambitieuse du développement culturel et éducatif. ●

# LA VEILLE PROSPECTIVE DANS UNE BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE: CE QUE L'INTERNATIONAL NOUS DIT DE NOTRE ENVIRONNEMENT

**Cécile Toutou**

Responsable cellule Prospective, Bibliothèque de Sciences Po, Paris  
Présidente de la sous-commission Afnor CN 46-8 «Qualité - Statistiques et évaluation des résultats»

*Ce témoignage d'une professionnelle sur son parcours marqué par la mobilité et l'ouverture au monde est une invitation à prendre conscience de l'importance d'intégrer la dimension internationale pour penser les métiers de l'information, leurs évolutions et les défis à venir.*

## Comment un chemin (professionnel) se dessine en voyageant

Sollicitée pour témoigner de cette « dimension internationale des bibliothèques », je devais pour y répondre, évoquer mon propre parcours et mon travail et je m'en excuse par avance dans la mesure où cette « dimension internationale » en a été, en quelque sorte, un fil rouge dans ce long cheminement professionnel. De hasards en opportunités, il se trouve que ce parcours professionnel a été façonné pour moi par cette « internationale des bibliothèques » qui fait que munie d'un diplôme français, il était possible d'exercer le métier de bibliothécaire dans des pays éloignés ! Nombre d'entre nous pourraient en témoigner.

En travaillant dans les années 1990, sept ans durant, dans des bibliothèques québécoises et californiennes, j'ai pu constater qu'une bibliothèque était bien la même chose, plus ou moins, des deux côtés de l'Atlantique. Si, en 1994, assurer un job de « bibliothécaire de référence », le dimanche, à la bibliothèque de Ville Saint-Laurent dans la banlieue de Montréal, a été un véritable choc culturel et professionnel (où l'utilisateur était au cœur de la stratégie de l'établissement, les horaires s'adaptaient à ses contraintes, l'après-midi la file devant le bureau de référence ne se tarissait pas !), je voyais, par contre, que la place des collections et le rapport à l'espace étaient des fondamentaux qui ne changeaient guère de ce que j'avais connu en France. Plus tard, dans un centre de documentation d'une école internationale de San Francisco, nous recevions des disquettes avec les colis de nouvelles acquisitions que nous chargions dans notre système intégré de gestion de bibliothèque (SIGB) local pour nous épargner de longues heures de catalogue. Le temps passait plutôt à découvrir avec

les élèves la puissance de la recherche plein texte des moteurs de recherche qui déboulaient en ligne en bouleversant tout un univers d'indexation matière.

Aujourd'hui, en charge d'une « cellule Prospective » au sein de la bibliothèque de Sciences Po à Paris, la veille sur l'activité des bibliothèques fait naturellement partie de mon quotidien. Est-ce à dire qu'une dimension internationale entre de fait dans cette tâche dont le regard se porte spontanément vers ce qui se fait ailleurs, sous prétexte que l'herbe des bibliothèques étrangères serait plus verte ?

Dans la mesure où la prospective viserait à anticiper les évolutions futures et à orienter les stratégies à partir de l'observation des tendances, voire des risques et des opportunités, on peut évidemment être tenté de surveiller l'évolution des bibliothèques dont les réseaux sont connus pour être les plus performants, ou les plus grands, ou ceux dont l'impact auprès de leurs publics est le plus grand, ou le plus reconnu. J'écris cette phrase et déjà apparaissent mille apartés qui seraient autant de façons de parler de ces autres réseaux. La question de la mesure, de la performance, de l'impact et toutes les initiatives qui en découlent aux États-Unis depuis des décennies, la question de la reconnaissance, et le grand amour qui lie les bibliothèques aux Britanniques, comme en témoignent les articles innombrables du *Guardian* dans sa rubrique dédiée<sup>1</sup> qui ne compte pas moins de treize articles pour le mois de septembre 2024, sept en août, etc. Mais on pourrait aussi parler d'autres façons d'être une bibliothèque, comme en Colombie, par exemple, qui se distingue depuis longtemps par l'accent porté sur le rôle social et éducatif de ses

1 <https://www.theguardian.com/books/libraries>

bibliothèques qui jouent un rôle crucial dans l'accès à l'éducation et à la culture, en particulier dans les zones rurales et défavorisées. À ce sujet, il convient de citer le travail exceptionnel de notre collègue québécoise Marie D. Martel qui, avec ses étudiants, dresse des portraits des réseaux de bibliothèques dans le monde dans une série de manuels en accès ouvert dont le quatrième volume est sous presse<sup>2</sup>.

## Se comparer

Mais avant ces apartés, il convient d'abord de dimensionner les réseaux avec lesquels on veut se comparer. Réunir des chiffres, trouver des indicateurs communs, est déjà une entreprise complexe qui finit toujours par aboutir à des approximations, toutes choses n'étant pas égales par ailleurs.

Un travail de fourmi a ainsi été entrepris par la commission Pilotage et évaluation de l'Association des directeurs et personnels de direction des bibliothèques universitaires et de la documentation (ADBU) conduite par Nelly Sciardis, et confié au prestataire Six et Dix, qui vise à proposer des comparaisons sur l'activité des bibliothèques universitaires dans les pays européens<sup>3</sup>. Approcher l'activité, voire la performance de pairs au-delà de nos frontières pose beaucoup de questions méthodologiques sur la qualité de la collecte, la typologie de données fournies sur lesquelles se basent des moyennes, etc. Pour autant, le travail fourni est remarquable et donne un bon aperçu des moyens, des espaces, des services et des personnels alloués aux bibliothèques universitaires en Europe. Ces données quantitatives constituent un socle permettant de dimensionner ces réseaux, et de situer nos performances nationales comparative-ment aux leurs.

Pour continuer l'exercice, on peut rappeler que l'on comptait 3 631 bibliothèques académiques<sup>4</sup> en 2021, aux États-Unis, pour 19 millions d'étudiants et un budget global de fonctionnement de 7 144 millions d'euros, soit 498 euros par étudiant à temps plein.

En France, on comptait 591 bibliothèques intégrées<sup>5</sup>, 7 001 personnes y travaillant pour une population étudiante de 2,97 millions<sup>6</sup> et un budget global de fonctionnement de 517 millions d'euros, soit un ratio de 174 euros par étudiant.

En Grande-Bretagne, la SCONUL a recensé les données relatives à 168 établissements universitaires<sup>7</sup>, 9 630 personnes y travaillant pour une population étudiante de 2,28 millions, et un budget global de fonctionnement de 985 millions d'euros, soit un ratio de 432 euros par étudiant.

Ces ordres de grandeur sont toujours à garder en tête quand on en vient à évoquer des situations étrangères ! Considérer la taille de leur communauté professionnelle, leur budget de fonctionnement rapporté aux usagers desservis, voire les mètres carrés alloués à leurs usagers...

## Écouter les hérauts de l'advocacy

L'observation des crises, qu'il s'agisse de pandémies, de réductions budgétaires, ou encore de fermetures de bibliothèques, nous offre des enseignements précieux sur les risques et les chemins critiques qui s'imposent à l'écosystème bibliothèque.

Prenons l'exemple récent du réseau de la New York Public Library (NYPL) confronté, avant l'été 2024, à des coupures drastiques, qui ont été évitées grâce à une mobilisation générale orchestrée par la bibliothèque elle-même<sup>8</sup> ! La campagne de mobilisation est en soi un cas d'école de la manière constructive dont on peut s'appuyer sur les usagers pour faire basculer une décision prise par les autorités locales, quand les professionnels eux-mêmes sont à court d'argument (figure 1, page suivante).

Comme à New York, c'est surtout la lecture publique qui est menacée dans le monde, pour des questions budgétaires ou pour des questions de censure idéologique. Ces crises révèlent comment les bibliothèques s'adaptent et résistent à l'adversité. Elles sont aussi de puissants leviers de réflexion sur

2 Lina Angers et al., *Bibliothèques à l'international : un manuel ouvert*, étudiant-es du cours SCI 6002 (Introduction à la bibliothéconomie) de l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information (EBSI) de l'Université de Montréal, avec l'accompagnement de Marie D. Martel, automne 2020, licence CC BY-NC-SA 4.0. En ligne : [https://docs.google.com/document/d/14j\\_pVnH355--CgWL-50\\_88eJ8LtrhEFhi15ZaVqF1s/edit?tab=t.0](https://docs.google.com/document/d/14j_pVnH355--CgWL-50_88eJ8LtrhEFhi15ZaVqF1s/edit?tab=t.0)

3 Éric Anjeaux [Six et Dix] et ADBU, *Indicateurs des bibliothèques universitaires européennes. La situation des bibliothèques universitaires françaises par rapport aux autres pays européens*, 2<sup>e</sup> éd., 2022 (version v1), Zenodo. En ligne : <https://doi.org/10.5281/zenodo.7113878>

4 « *Postsecondary institutions* », équivalent d'universités post-bac délivrant des diplômes licence-master-doctorat (LMD). Les données sont issues de cette synthèse : <https://nces.ed.gov/fastfacts/display.asp?id=1074>

5 Les autres données sont issues de l'enquête ADBU sur les indicateurs européens (cf. note 3).

6 Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, « Les effectifs d'étudiants dans le supérieur continuent leur progression en 2021-2022 », note d'information du SIES, décembre 2022. En ligne : <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/les-effectifs-d-etudiants-dans-le-superieur-continuent-leur-progression-en-2021-2022-88609>

7 Chiffres 2023 de la SCONUL (Society of College, National and University Libraries), association professionnelle des bibliothèques universitaires et de recherche au Royaume-Uni et en Irlande, quelles que soient leur taille et leur mission.

8 Sur le site de la NYPL, on peut lire : « *Les bibliothèques publiques de Brooklyn, du Queens et de New York sont ravies que l'accord budgétaire de la ville pour l'exercice 2025 comprenne le rétablissement intégral du financement des bibliothèques publiques à hauteur de 58,3 millions de dollars, une victoire éclatante pour tous les New-Yorkais.* » Note du 1<sup>er</sup> juillet 2024. Source : <https://www.nypl.org/blog/2024/07/01/you-did-it-nypl-library-budgets-have-been-saved>

**Figure 1. Campagne de la NYPL sur les réseaux sociaux pour empêcher les coupures de budget, juin 2024**



la valeur de l'offre de services, voire d'innovation. On sait qu'il existe une méthode d'évaluation économique qualifiée de « contingente », permettant d'évaluer la valeur monétaire des biens et services non marchands. Cette méthode repose sur la volonté des individus à payer (*Willingness To Pay*) pour obtenir un bien ou un service, ou à accepter une compensation (*Willingness To Accept*) pour renoncer à ce bien ou service<sup>9</sup>. Et si la bibliothèque n'existait pas, combien serait-on prêt à payer pour la remplacer ?

En un sens la période Covid a constitué un « crash-test » grandeur réelle et a révélé à quel point les bibliothèques de par le monde étaient « antifrágiles ». Ce terme, théorisé par Nassim Nicholas Taleb<sup>10</sup>, désigne la capacité d'un système à se renforcer ou à tirer profit des perturbations créées par une crise. N'est-ce pas justement ce que l'on a pu voir dans les mois qui ont suivi les confinements de 2020 ?

Les enquêtes récentes menées après cette période montrent que la fréquentation des bibliothèques universitaires peine à retrouver des niveaux similaires à ceux d'avant la crise. L'édition 2024 de l'étude sur les indicateurs des Bibliothèques universitaires européennes indique que la fréquentation en Europe en 2022 reste en dessous des niveaux de 2019. Les données britanniques (SCONUL, 2023) confirment une chute significative, avec une moyenne de 27 visites par utilisateur équivalent temps plein en 2021-2022, bien moins que les 61 visites de 2018-2019. Plusieurs facteurs semblent avoir infléchi la relation des usagers avec la bibliothèque, ses espaces et ses

collections ; cependant, nous sommes très nombreux dans nos établissements à constater qu'elle est plus vivante que jamais.

Porter le regard au-delà de nos frontières dans des situations similaires est extrêmement utile et permet de distinguer ce qui est contextuel des évolutions plus structurelles.

## Anticiper le pire et se révéler antifrágile !

Il est très éclairant d'observer les stratégies mises en place pour maintenir l'accès à la lecture publique et contrer les risques encourus par le secteur, que ce soit à New York, comme on vient de le mentionner, ou encore en Grande-Bretagne. Il est également particulièrement intéressant de prendre connaissance des argumentaires utilisés par les collègues étrangers dans la construction de leur plaidoyer et comprendre comment ils font parler leurs chiffres d'activité pour construire des histoires.

Apprendre d'autres situations nationales suppose donc que l'on soit comparable, ou au moins de documenter le contexte propre à chaque situation. Ainsi, rien ne sert aujourd'hui de s'effrayer à Paris de la situation des livres censurés aux États-Unis, tant les contextes sur ces questions diffèrent avec, dans ce dernier cas, un système de gestion décentralisé des bibliothèques et des écoles qui permet à des communautés locales de contester et de retirer des livres en fonction des préoccupations locales ou personnelles. Rappelons que d'après le *New York Times* : « *PEN America [...] a déclaré que plus de 10 000 livres ont été retirés, au moins temporairement, des écoles publiques au cours de l'année scolaire 2023-2024. C'est presque trois fois plus de retraits que pendant l'année scolaire précédente.* »<sup>11</sup>

Si comparaison n'est pas raison, on se souvient que les cas des villes d'Orange, de Vitrolles, de Marignane et de Toulon ont fait couler beaucoup d'encre dans les années 1990 et font l'objet d'un rapport de l'Inspection générale<sup>12</sup>. Sans singer ce qui se passe ailleurs, on pourra redoubler de vigilance lorsque l'on assiste dans des démocraties voisines à de telles pratiques.

Un autre exemple assez saisissant est la situation du réseau des bibliothèques publiques britanniques. Un ouvrage collectif a été publié sur la question en 2020<sup>13</sup>. Là encore, rien n'est comparable avec la

9 Françoise Benhamou et Philippe Chantepie, « Culture et économie : chiffres et cryptes », *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 2016, n° 8, p. 8-18. En ligne : <https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2016-08-0008-001>

10 Nassim Nicholas Taleb, *Antifrágile : les bienfaits du désordre*, trad. par Christine Rimoldy et Lucien D'Azay, Paris, Les Belles Lettres, 2013.

11 Elisabeth Harris, « New state laws are fueling a surge in book bans », *The New York Times*, 23 septembre 2024. En ligne : <https://www.nytimes.com/2024/09/23/books/book-bans-laws.html>

12 *Rapport annuel de l'Inspection générale des bibliothèques*, 1996. En ligne : [https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/sites/default/files/content\\_migration/document/846.pdf](https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/sites/default/files/content_migration/document/846.pdf)

13 Cécile Touitou (dir.), avec la coll. de Karine Lespinasse, *Bibliothèques publiques britanniques contemporaines : autopsie des années de crise*, Villeurbanne, Presses de l'Enssib, 2020 (coll. La Numérique). En ligne : <https://doi.org/10.4000/books.pressesensib.11527>

Figure 2. Post sur LinkedIn relayant le rôle des bibliothèques lors de l'ouragan Helen, le 28 septembre 2024



situation française. Dans le cas britannique, une loi datant de 1964, qui avait pour ambition initiale de protéger les bibliothèques de lecture publique, s'est littéralement retournée contre le réseau en entraînant la fermeture d'établissements qui étaient jugés obsolètes et inadaptés au monde contemporain selon des indicateurs très spéciaux. Quels ont été les choix des décideurs politiques qui ont permis d'externaliser, de transférer à des associations la gestion, ou tout simplement de fermer ces établissements de quartier ? Comme le rappelle Tim Coates<sup>14</sup> dans ce même ouvrage : « *Il incombe à chaque autorité régissant une bibliothèque de fournir un service de bibliothèque complet et efficace à toutes les personnes désireuses d'y avoir recours. [...] Les mots "complet" et "efficace" utilisés dans la loi de 1964 sont des termes parfaitement clairs en anglais. Toutefois, dans le contexte de cette loi, le secteur des bibliothèques n'a jamais permis qu'on les définisse d'une manière qui leur permette d'être tenus responsables de quoi que ce soit en gestion ou en droit.* »

Avoir à l'esprit que « *plus de 180 bibliothèques gérées par les conseils municipaux au Royaume-Uni ont fermé ou ont été transférées à des groupes de bénévoles depuis 2016, selon de nouvelles données* »<sup>15</sup> constitue une situation de crise dont il est possible de tirer de grands enseignements pour notre communauté professionnelle et, au-delà, pour les décideurs

politiques locaux. Cela interroge tout à la fois le rôle et les missions des bibliothèques de quartier, la prise en compte de l'impact de ce maillage sur les populations desservies, la fausse bonne idée que peut être le transfert de gestion à un groupe de bénévoles, etc.

Ce cas d'école est particulièrement édifiant pour qui s'intéresse aux questions d'évaluation de la performance des bibliothèques. On saisit tout le cynisme qu'il y a eu, dans ce cas particulier, de ne retenir que les chiffres de prêts en baisse pour justifier de les diminutions des allocations qui, par ricochet, ont entraîné une désaffection des bibliothèques dont l'activité était modeste, mais l'impact important dans les quartiers les plus fragiles. Or « *ce qui compte ne se compte pas forcément* », aurait dit Albert Einstein. L'impact des bibliothèques est difficile à compter aussi simplement qu'une transaction de prêt. Les bibliothécaires anglo-saxons l'ont bien compris.

Voici un autre exemple (figure 2) relayant l'importance d'une bibliothèque de Floride le lendemain du passage de l'ouragan Helen en septembre 2024 !

Ces situations internationales constituent des éléments de base de notre culture professionnelle. Connaître les risques et les dangers qui pèsent sur l'exercice de notre profession nous permet de mieux comprendre notre valeur, notre rôle et le contexte mouvant dans lequel il peut s'exercer.

## S'inspirer du meilleur

Les deux crises majeures évoquées dans les paragraphes précédents nourrissent effectivement notre imaginaire bibliothéconomique, nous permettant de mieux comprendre la chance qui nous est offerte d'exercer assez librement notre métier, en bénéficiant d'une certaine reconnaissance de notre expertise professionnelle.

14 Encadré de Tim Coates, « Les origines du service des bibliothèques publiques au Royaume-Uni », dans le chapitre d'Anne-Marie Vaillant, « Chapitre 1. Library Act : une loi qui ne protège plus ? », *Bibliothèques publiques britanniques contemporaines*, op. cit. En ligne : <https://books.openedition.org/pressenssib/12062>

15 Ella Creamer, « More than 180 UK public libraries closed or handed to volunteers since 2016, data shows », *The Guardian*, 3 septembre 2024. En ligne : <https://www.theguardian.com/books/article/2024/sep/03/more-than-180-uk-public-libraries-closed-or-handed-to-volunteers-since-2016>

Cependant, nous ne disposons pas toujours de la force de frappe des réseaux précédemment cités avec 40 000 bibliothécaires en Grande-Bretagne<sup>16</sup> et plus de 133 000 aux États-Unis<sup>17</sup>. En France, un rapport déjà ancien de l'Inspection générale des bibliothèques (IGB) relève que « globalement, au 1<sup>er</sup> février 2012, on compte 6 157 agents de la filière bibliothèques » dans les effectifs de la fonction publique d'État auxquels il convient d'ajouter les « 36 467 agents du cadre d'emploi bibliothèques et patrimoine d'après les statistiques du Ministère de la Culture. »<sup>18</sup>

La taille de ces communautés professionnelles, sous réserve de chiffres exhaustifs et actualisés, permet d'asseoir des expertises et de porter un regard réflexif sur le métier, et l'usage qui est fait des bibliothèques. La communauté professionnelle francophone est finalement assez petite, comparativement à la communauté anglo-saxonne, mais peut se nourrir de la réflexion internationale. On peut citer les conférences thématiques très spécialisées qui sont des lieux d'échange de pratiques très utiles : International Conference on Performance Measurement in Libraries (LibPMC)<sup>19</sup> et Qualitative and Quantitative Methods in Libraries International Conference (QQML)<sup>20</sup> pour les questions d'évaluation en bibliothèque, European Conference on Information Literacy (ECIL)<sup>21</sup> pour les compétences informationnelles, Bobcatsss<sup>22</sup> qui se consacre aux tendances, pratiques et innovations dans le domaine des bibliothèques, de l'information et des sciences de l'information. Les fréquenter, quand cela est possible, est une source d'inspiration toujours renouvelée !

Quand ce n'est pas possible, réserver un temps à la veille sur l'actualité internationale des bibliothèques est un autre moyen d'obtenir des éclairages précieux sur les tendances émergentes et les pratiques innovantes, voire de capter des éclairages utiles pour enrichir nos services et répondre aux besoins toujours changeants des usagers.

## S'inspirer pour anticiper

Cette activité de veille s'est imposée à moi dès les années 2000 où des rapports particulièrement éclairants sur l'évolution des pratiques des usagers se sont fait l'écho des pratiques informationnelles des usagers

alors percutées par l'émergence du numérique. Je pense particulièrement aux rapports suivants :

- Cathy De Rosa *et al.*, *Perceptions of Libraries and Information Resources*, Dublin, Ohio (USA), OCLC, 2005. En ligne : [https://www.oclc.org/content/dam/oclc/reports/pdfs/Percept\\_all.pdf](https://www.oclc.org/content/dam/oclc/reports/pdfs/Percept_all.pdf)
- University College, London Centre for Information Behaviour and the Evaluation of Research, British Library, & Joint Information Systems Committee, *Information behaviour of the researcher of the future*, Londres, UCL, 2008. En ligne : <https://search.worldcat.org/fr/title/information-behaviour-of-the-researcher-of-the-future/oclc/191761345>
- Cathy De Rosa *et al.*, *At a Tipping Point: Education, Learning and Libraries*, Dublin, Ohio (USA), OCLC, 2014. En ligne : <https://www.oclc.org/research/publications/all/tipping-point.html>

Il y a quinze ans, l'objectif de ces travaux était « d'examiner l'impact de la transition numérique sur le comportement informationnel de la Génération Google et de guider les services de bibliothèques et d'information à anticiper et réagir de manière efficace à tout nouveau comportement émergent »<sup>23</sup>.

Quel impact cela allait-il avoir pour le monde de l'information et de la documentation ? Si certaines conclusions alarmistes, prévoyant comme inéluctable l'adhésion aux bibliothèques numériques au détriment des bibliothèques physiques<sup>24</sup>, se sont révélées erronées, d'autres analyses sur les usages demeurent d'une grande pertinence aujourd'hui.

## Conclusion

Comparer l'activité des bibliothèques universitaires ici et ailleurs en termes de budget, de personnel et de services permet une meilleure compréhension des défis qui se posent à nous. Cela nous ouvre des pistes de réflexion, nous permet d'anticiper des évolutions et de questionner des choix d'organisation ou de stratégie.

En observant les tendances internationales, voire les crises qui menacent certains réseaux de lecture publique, nous apprenons aussi beaucoup sur notre rôle, notre valeur, et nos missions dans le contexte contemporain où la liberté d'expression et la vérité se révèlent fragiles.

16 Source : Office for National Statistics (UK).

17 Source : U.S. Bureau of Labor Statistics. En ligne : <https://www.bls.gov/oes/current/oes254022.htm>

18 Inspection générale des bibliothèques, *Quels emplois dans les bibliothèques ? État des lieux et perspectives*, rapport n° 2012-020, mars 2013.

19 <https://libraryperformance.org/>

20 <http://qqml.org/>

21 <https://ilconf.org/>

22 <https://bobcatsss.info/>

23 Ian Rowlands *et al.*, « The Google generation: The information behaviour of the researcher of the future », *Aslib Proceedings*, juin 2008, n° 4, vol. 60, p. 290-310. En ligne : <http://dx.doi.org/10.1108/00012530810887953>

24 « (...) the shift away from the physical to the virtual library will accelerate very rapidly and that tools like Google Scholar will be increasingly a real and present threat to the library as an institution. » [« (...) le passage de la bibliothèque physique à la bibliothèque virtuelle va s'accélérer très rapidement et des outils comme Google Scholar constitueront de plus en plus une menace réelle et présente pour la bibliothèque en tant qu'institution », *ibid.*, p. 296.

En écoutant les réactions de nos collègues et les mobilisations citoyennes, nous avons également appris dans les dernières années à construire des argumentaires et à engager un plaidoyer, ce qui n'était pas forcément dans nos pratiques professionnelles hexagonales.

Malgré les différences culturelles, les bibliothèques du monde entier font plus ou moins face à des défis similaires démultipliés par le bouleversement de

l'accès et de la diffusion de l'information. La résilience et la capacité d'adaptation des bibliothèques face aux crises ont pu enfin révéler la formidable capacité d'adaptation, voire de résilience de ces institutions sous l'impulsion des professionnels qui les animent. Cette dimension internationale est finalement un ferment puissant pour s'interroger sur sa propre pratique et moduler son travail au quotidien. ●





**Directrice de la publication**  
**Nathalie Marcerou-Ramel**  
directrice de l'Enssib

**Directrice de la valorisation**  
**Florence Salanouve**

**Responsable du pôle Éditions**  
**Noëlle Drogat-Landré**

**Rédacteur**  
**Jérôme Demolin**

**Secrétaires d'édition**  
**Celestino Avelar**  
**Silvia Ceccani**

**Community manager**  
**Robin Chauchot**

**Webmestre**  
**Frédéric Deroche**

**Comité de rédaction**  
**David-Jonathan Benrubi**  
**Aurore Cartier**  
**Fanny Clain**  
**Marie-Paule Doncque**  
**Noëlle Drogat-Landré**  
**Carole Letrouit**  
**Nathalie Marcerou-Ramel**  
**Blaise Mijoule**  
**Juliette Pinçon**  
**Florence Salanouve**  
**Xavier Sené**

**Ce dossier « Dimensions internationales des bibliothèques »  
a été publié en ligne le 12 décembre 2024.**

**Référentes scientifiques**  
**Anne-Céline Lambotte et Laure Papon-Vidal**